

La France vote oui du bout des lèvres

Le traité de Maastricht est ratifié par une faible majorité de 50,9 % de Français

Sylviane Tramier
envoyée spéciale

PARIS — Les Français ont donné une victoire étriquée à la ratification du traité sur l'Union européenne, à l'issue d'une campagne référendaire et d'un scrutin où un suspense hâtant a été maintenu jusqu'au bout.

Selon les résultats officiels, 50,95 % des électeurs avaient voté OUI et 49 % s'étaient prononcé pour le NON. Le OUI l'emporte donc d'une courte tête.

À vingt heures pile, alors que les bureaux de vote dans les grandes villes venaient à peine de fermer leurs portes, les chaînes de télévision annonçaient une courte victoire du OUI. Cependant, près de deux heures plus tard, les résultats de 20 millions de vote dépouillés, principalement

des bureaux de scrutin en région rurale qui avaient fermé plus tôt, plaçaient encore le NON en tête. Cela montre combien la lutte a été chaude.

Dans une exceptionnelle allocution télévisée un soir de consultation électorale, et alors que les résultats n'étaient pas encore confirmés, le président François Mitterrand a remercié les Français d'avoir «choisi la jeunesse, le renouveau, la sauvegarde du présent et les chances, toutes les chances du lendemain». Il a souligné l'importance de la victoire du OUI pour les autres pays de la Communauté européenne et les pays d'Europe qui souhaitaient en faire partie.

Un sentiment de soulagement était perceptible dans les élites politiques qui avaient appelé, en grande majorité, à un vote en faveur de la

ratification du traité de Maastricht.

«Les Français auront donc choisi de ne pas casser l'Europe», a aussitôt déclaré Mme Elizabeth Guigou, ministre des Affaires européennes, principale négociatrice du traité pour la France.

«Les Français ont choisi de dire OUI à la poursuite de la construction européenne», a dit l'ancien premier ministre Jacques Chirac, autre partisan du OUI à Maastricht. Et le président de la Commission européenne, Jacques Delors, a remercié les Français «pour la France, pour l'Europe,

pour la démocratie, pour l'histoire».

Selon le politologue Jérôme Jaffré, directeur de l'Institut de sondage Sofres, le OUI des Français illustre, au bout du compte, «l'adhésion à l'idée européenne». Pour l'ancien premier ministre Raymond Barre, autrefois tenu pour le meilleur économiste de France, «la France a choisi la voie de l'avenir, malgré les vicissitudes et les secousses de la conjoncture».

Partisan du NON, l'ancien ministre socialiste de la Défense, Jean-Pierre Chevènement a fait remar-

quer l'étroitesse de la marge de la victoire du OUI : «C'est un feu orange à l'Europe, certainement pas un feu vert. Il faudra bien tenir compte du NON français».

Le chef du Front national, Jean-Marie Le Pen, qui a milité pour le NON, a déclaré que «la France française avait perdu une bataille mais pas la guerre». Taxant ses adversaires du «parti de l'étranger», il leur a prêté une «victoire à la Pyrrhus».

La France a dit OUI du bout des lèvres, et elle se retrouve nettement coupée en deux : le monde rural a voté NON, les villes ont voté OUI. Les régions prospères ont voté OUI, les régions déshéritées ont voté NON.

Avec un taux d'environ 71 %, la participation au scrutin a dépassé celle du référendum de 1972, qui portait sur l'entrée de la Grande-Bre-

tagne dans le Marché Commun, et celle du référendum de 1988 portant sur la Nouvelle-Calédonie. Mais elle est en-deçà, et c'était prévu, de la participation aux élections présidentielles.

L'Europe a retenu son souffle au cours de cette journée de scrutin, qualifiée d'historique. «Nous sommes tous français», proclamait l'édition d'hier de la *Repubblica* italienne. La veille, le *Times* de Londres avait appelé les Français à voter NON, alors que le *Daily Star* avait publié un jour plus tôt un éditorial en français, conjurant les «Frogs» de «réduire en miettes le traité de Maastricht», alors que la presse espagnole redoutait une victoire du NON. Bref, l'Europe a vécu dans l'anxiété à l'heure française.

Le référendum français vient
Voir page 4 : La France

L'ENTREVUE DU LUNDI



FEDERICO MAYOR

Le directeur général de l'UNESCO n'est pas homme à se laisser abattre. Sportif, scientifique, humaniste, Federico Mayor a hérité d'une organisation contestée et affaiblie pour laquelle pourtant il ne cesse de voir grand. Antoine Char l'a rencontré.

Page 9

La GRC considère l'affaire de Yellowknife comme un meurtre multiple

YELLOWKNIFE (PC) — La Gendarmerie royale du Canada a annoncé que l'explosion qui avait coûté la vie vendredi à neuf briseurs de grève dans la mine d'or Giant de Yellowknife n'était pas un accident et que cette affaire était désormais considérée comme un multiple meurtre.

La GRC a rendu publiques ces informations quelques minutes avant la tenue d'une conférence de presse convoquée par le syndicat des mineurs en grève pour demander la tenue d'une enquête indépendante sur l'explosion.

Le porte-parole de la GRC a déclaré que l'explosion ne pouvait qu'avoir été provoquée délibérément.

«Nous ne nous livrons à aucune spéculation», a affirmé le capitaine Dave Grundy, lorsqu'on lui a demandé si la GRC avait des suspects en vue.

Il a déclaré qu'il espérait que ces révélations n'accroîtraient pas les tensions — qui sont déjà très vives dans la capitale territoriale — et ne provoqueraient pas de violence.

Maintenant que l'affaire est considérée comme un multiple meurtre, la GRC s'attend toutefois à ce que les gens qui possèdent des informations se fassent connaître.

Depuis l'explosion, des accusations et des contre-accusations ont fusé de toutes parts dans les rues et les bars de Yellowknife. La compagnie propriétaire de la mine, la Royal Oak Mines, et le syndicat des mineurs en grève ont notamment été montrés du doigt.

Le syndicat a vivement et promptement réagi à la déclaration de la GRC. La grève en cours depuis mai à la mine d'or située aux abords de

Yellowknife a parfois donné lieu à des actes de violence.

«C'est un coup monté, les gars, c'est évident. On se croirait à Hollywood!», a lancé, furieux, le coordonnateur syndical Harold David, soulignant que l'annonce de la GRC est survenue au moment où le syndicat s'appretait à faire sa déclaration.

Selon la GRC, l'explosion ne se serait pas produite dans le véhicule à bord duquel les hommes se trouvaient mais à côté de la voie, dans la galerie de la mine.

«Cela va à l'encontre du bon sens (...) C'est grossier. Je n'en crois pas un traître mot!», a commenté M. David, réagissant à l'annonce faite par la Gendarmerie royale.

Jim Evoy, président de la Fédération du travail des Territoires du Nord-Ouest, a réitéré sa confiance en la GRC. Mais il a fortement insisté sur le fait qu'il ne fallait pas faire d'équation entre les informations divulguées et l'hypothèse voulant que les grévistes ou ceux qui les appuient aient commis ce crime.

«Comprenez, s'il vous plaît, comprenez bien que cela ne signifie rien que des travailleurs aient tué leurs collègues», a-t-il soutenu en montant le ton. «J'espère que je suis bien clair», a-t-il ajouté avant de lancer sur la table un dossier de documents syndicaux.

Les syndiqués, membres de l'Association canadienne des travailleurs de fonderies et ouvriers assimilés, ont été sidérés en apprenant les conclusions auxquelles on était arrivées les enquêteurs qui, à leurs yeux, écartent l'hypothèse de la négligence de la compagnie.



PHOTO AP

Petite fête sur les Champs Élysées

Des jeunes portant des chandails aux couleurs du drapeau européen ont célébré la victoire du OUI hier soir mais aucune manifestation de masse n'a eu lieu. La France est sortie divisée du référendum.

Le «sans-cœur» de Robert Morin remporte le prix du meilleur film canadien

Robert Lévesque
envoyé spécial

TORONTO — Coup de théâtre à Toronto : un cinéaste québécois débutant a éclipsé toutes les vedettes, pour rafler le prix le plus prestigieux du cinéma canadien hier, à la clôture du Festival of Festivals.

Requiem pour un beau sans-cœur — le premier long-métrage du vidéaste Robert Morin — a raflé la bourse de 25 000 \$ attachée au Toronto City Award, distanciant, entre autres, Jean-Claude Lauzon, qui a dû se contenter d'une simple mention pour son *Léolo*.

Le Toronto City Award est le prix qu'un jury international accorde au meilleur film canadien projeté au Festival of Festivals. Robert Morin est devenu le troisième cinéaste décoré de cet honneur, après Léa Pool (*La femme de l'hôtel*) en 1984, et Denys Arcand (*Le Déclin de l'empire américain*) en 1988.

Robert Morin a fait savoir hier que la bourse de 25 000 \$ serait partagée entre les artisans du film. Jean-Claude Lauzon, lui, avait déjà quitté Toronto au moment de l'annonce hier.

C'était la consensation, hier midi au brunch de clôture du festival, lors-



que le jury, dans lequel siégeaient entre autres le cinéaste canadien Atom Egoyan et un ancien directeur de la Mostra de Venise, Guglielmo Biraghi, a fait cette annonce.

Le film de Morin, qui est un premier long-métrage pour ce vidéaste de 43 ans, n'avait pas soulevé de vague durant le festival.

Le jury dit avoir été impressionné par «ce portrait explosif d'un hors-la-loi complexe et actuel». En allant chercher le prix et le chèque, Robert Morin, qui en était à son premier film et premier festival, a dit qu'il remettrait les 25 000 \$ aux participants de son prochain vidéo.

Jean-Claude Lauzon n'était plus à Toronto, hier, et on imagine facilement son exaspération d'obtenir une mention pour *Léolo* derrière le grand prix qui va à un débutant dans le cinéma. En 1987, Lauzon avait aussi raté ce prix de Toronto pour *Un zoo la nuit*, le jury d'alors lui ayant préféré *Family Viewing* d'Atom

Egoyan. Mais Lauzon s'était repris aux Genie Awards, raflant tout pour le Zoo devant le film d'Egoyan.

Sans vouloir déprécier la valeur du prix et l'honneur fait à Robert Morin, qui a signé à mon avis avec ce *Requiem* un film maladroit et fort mal dialogué, mais généreux et franc dans le portrait d'un tueur, disons qu'aucun film canadien anglais ne sortait du lot, cette année, le cru étant particulièrement faible, y compris ce *Trust* du Torontois Ron Mann qui était projeté au Gala de clôture, précédé d'une rumeur hautement favorable mais qui somme toute s'est avéré un survol drôle et sans conséquence de l'histoire de la danse des années 60, un bon reportage mais pas un film.

Le Québec, finalement, aura connu une bonne année au Festival of Festivals puisque la Québécoise Manon Briand a aussi été distinguée par un jury, celui du meilleur court-métrage, un prix attribué par l'ONF avec une bourse de 5000 \$. Manon Briand a obtenu ce prix pour *Les saut-conduits*, un film de 56 minutes produit par les Films de l'Autre qu'avait aussi gagné un prix aux Rendez-vous du cinéma québécois.

La Fédération internationale des critiques de cinéma, la Fipresci, re-

Voit page 4 : Le «Sans-cœur»

Le Québec ne sait faire que du chantage, selon Trudeau

Maurice Girard
de la Presse Canadienne

OTTAWA — L'ex-premier ministre Trudeau revient à la charge et s'attaque sans merci au nationalisme québécois dans sa première intervention publique de la campagne référendaire.

Dans un article publié dans l'hebdomadaire *Maclean's*, Pierre Trudeau accuse les premiers ministres du Québec, de Jean Lesage à Robert Bourassa, d'avoir entretenu une vision mercantile du fédéralisme canadien et d'avoir fait depuis 22 ans du «chantage» auprès du Canada anglais. «Money, money money», résume-t-il ainsi leur stratégie.

Dans un style direct, l'ancien premier ministre du Canada pousse l'audace jusqu'à contester le concept de société distincte et se demande même «si on ne traite pas d'une notion carrément raciste, qui fait des citoyens de deuxième ou troisième ordre tout Québécois qui n'est pas pure laine».

«Au cours des 22 dernières années, les Québécois ont dû subir l'ignominie de choisir entre deux partis politiques provinciaux pour qui la fierté d'être québécois est monnayable. Et si par quelque caprice de la fortune, le reste du Canada semble se montrer réticent à répondre à ce chantage, comme cela s'est produit avec l'entente du lac Meech, on l'accuse de vouloir humilier le Québec», affirme M. Trudeau dans un article intitulé *Trudeau parle* et dont la Presse Canadienne a obtenu copie.

Cet extrait fait partie d'une réédition de son livre *Vers une société juste : les années Trudeau*, qui doit paraître le mois prochain. Si, parce qu'il a été écrit avant l'annonce de l'entente de Charlottetown, l'article peut donner l'impression de ressembler à une redite, son auteur pourrait lui ajouter une annexe en forme de critique de l'entente du 28 août lors d'une intervention qu'il doit faire à une réunion de la revue *Cité libre*, début octobre à Montréal.

M. Trudeau, qui a habité ses lecteurs à un style direct, prend un ton souvent accusateur pour parler de ses adversaires mais on ne retrouve pas dans sa prose alerte des attaques personnelles comme celle qu'il avait commise dans le débat sur l'entente du lac Meech à l'endroit du premier ministre Brian Mulroney, transformé sous sa plume en «pieuvre».

Tout au plus Robert Bourassa devient-il l'incarnation «du fédéralisme rentable» et René Lévesque celui de la «souveraineté-association», tous deux responsables d'être des adeptes de «l'humiliation sélective» des Québécois, appuyés en cela par «pratiquement toute la crème de la société québécoise (qui) approuve cette honteuse supercherie (...) sans sourciller (...)».

Au passage, il reproche aux conservateurs fédéraux et aux libéraux québécois de s'être laissés à ce point pervertir par le nationalisme québécois qu'ils en sont venus à accepter l'autodétermination pour le Québec. Or, dit-il, «(...) on ne peut pas véritablement croire au Canada et,

Voit page 4 : Le Québec

PORTES À L'OUVERTURE
POUR UN MEILLEUR ENVIRONNEMENT

Université
du Québec
à Montréal

Institut
des Sciences
de l'Environnement

350 ANS
MONTRÉAL
fête



Robert Perreault rentre dans le rang

Laurent Soumis

À DEUX ANS des prochaines élections municipales, le Rassemblement des citoyens de Montréal (RCM) a refait hier son unité autour d'un plan d'action élaboré par le maire Jean Doré.

Signe médiatique de cette réconciliation : le conseiller Robert Perreault, qui cristallisait depuis un certain temps la grogne dans les rangs du RCM, s'est déclaré satisfait de la volonté de changement de l'équipe au pouvoir depuis 1986.

Durant plusieurs heures hier, les élus du RCM se sont réunis à huis clos dans un hôtel montréalais pour en finir avec la dissidence de plus en plus manifeste d'une dizaine de conseillers formant plus du quart du caucus du RCM.

« À partir d'une analyse de la situation, nous avons présenté une proposition d'action comportant un certain nombre de redressements », a déclaré le maire au sortir de la rencontre d'où étaient exclus les journalistes. « Cette proposition a recueilli l'adhésion de mes collègues. »

Le fruit de cette nouvelle stratégie doit être présenté mercredi soir au conseil général du RCM qui se tiendra au centre Saint-Pierre-Apôtre. Cette instance décisionnelle entre les congrès regroupe les représentants des organisations locales de

chacun des 50 district électoraux.

« Dans les orientations retenues, il y a le commencement d'un changement significatif, a commenté pour sa part M. Robert Perreault. J'ai le goût de travailler dans cette direction. »

De la bouche du président du conseil de la Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal (STCUM) et conseiller du district Laurier, pareille réconciliation arrive à point pour les organisateurs du maire Doré.

Le parti ne dispose plus que d'une vingtaine de mois pour redorer son blason dans l'opinion publique.

En prévision du rendez-vous électoral de novembre 1994, ses supporters doivent aussi mettre en branle la campagne de souscription publique dans un contexte où le parti ne compte plus que 5000 adhérents, soit le tiers du membership qu'il a déjà connu.

À très court terme, la machine du RCM doit enfin livrer bataille lors de l'élection complémentaire du 1er novembre prochain dans le district de Saint-Jacques laissé vacant par le décès du conseiller Raymond Blain.

Déjà malmené par le départ de transfuges et la défaite lors de la dernière élection partielle, le parti a eu quelque mal à préserver sa cohésion depuis le dépôt du dernier budget municipal comportant de sé-

vères hausses de taxes pour les contribuables.

L'été dernier, le conseiller Michel Prescott, du district Jeanne-Mance, avait carrément lancé un ultimatum au maire Doré, l'enjoignant de sortir l'administration de son inefficacité bureaucratique et de réviser profondément sa politique fiscale.

Le 8 août dernier, le conseiller Perreault avait également enfoncé le clou dans une longue lettre ouverte plaidant la nécessité d'un virage radical pour modifier l'image « d'une direction floue et incohérente ».

Critiquant la performance du maire lui-même, M. Perreault avait qualifié de « gâchis » l'affaire Pierre Bourque, que l'administration voulait écarter de la gestion du Biodôme, et de « cacaouillage », la décision de fermer temporairement les bibliothèques durant les vacances estivales.

« Le message ne passe plus, avait-il conclu. C'est peut-être moins notre programme qui est en cause, mais plutôt notre difficulté bien réelle à faire de la politique. »

À en juger par le sourire qu'affichaient les protagonistes à l'issue de leur rencontre, la politique partisane semblait hier avoir retrouvé ses lettres de noblesse.



PHOTO JACQUES GRENIER

Un des principaux colistiers du maire Jean Doré, Robert Perreault, s'est laissé convaincre par le réajustement de tir annoncé hier lors du caucus des conseillers du RCM.

Reed Scowen veut avant tout protéger l'intégrité économique du Québec

Marie Tison

de la Presse Canadienne

NEW YORK — Le nouveau délégué général du Québec à New York Reed Scowen veillera à ce que le débat entourant le référendum du 26 octobre prochain ne nuise pas aux intérêts économiques du Québec aux États-Unis.

M. Scowen, un ancien député libéral en poste à New York depuis le 3 août dernier, s'attend à ce qu'on l'interroge beaucoup au sujet de la situation constitutionnelle au Québec. Cependant, dans ses réponses, c'est l'aspect économique qu'il privilégiera, et non pas l'aspect politique.

« Mon objectif principal dans le débat sur le référendum est de m'assurer qu'il n'y ait pas d'effets négatifs sur la vie économique québécoise », a-t-il déclaré au cours d'une entrevue accordée à la Presse Canadienne dans ses bureaux du Rockefeller Center, au centre de Manhattan.

Il a expliqué qu'il tentera de rester en contact étroit avec les banques et les institutions financières américaines, surtout celles qui font affaire directement avec le gouvernement du Québec et Hydro-Québec, afin de



Le nouveau chef de la diplomatie québécoise à New York et ancien délégué du Québec à Londres, Reed Scowen.

voir à ce qu'elles soient bien informées.

« Quelque soit le résultat du référendum, quelque soit le pourcentage, nous voulons que cela ne crée pas de problèmes dans leur esprit, que cela ne menace pas la capacité de financement de la province ou d'Hydro-Québec », a-t-il affirmé.

Il accomplira la même tâche auprès des chefs d'entreprises américaines qui ont des filiales dans la province. Il s'agira de démontrer la volonté du Québec de maintenir sa stabilité économique.

« J'ai un rôle important à jouer face à ces deux groupes », a-t-il déclaré. Il s'est cependant montré moins pressé de jouer le même rôle dans les sphères politiques américaines.

Il a expliqué que l'administration américaine, avec un consulat à Montréal et à Québec et avec l'ambassade canadienne à Washington, avait les moyens de s'informer de l'évolution du dossier constitutionnel.

« Moi, c'est le secteur privé qui me préoccupe », a-t-il soutenu.

L'attitude du nouveau délégué dans le dossier constitutionnel est conforme à la coloration plus économique et commerciale qu'il entend donner à la délégation du Québec.

Ainsi, il a annoncé que le Québec avait l'intention de renforcer sa présence à Washington afin de protéger davantage ses intérêts commerciaux.

M. Scowen a rappelé que le Québec exportait pour environ 20 milliards\$ aux États-Unis, soit environ 15 pour cent de son produit national brut.

« Le commerce avec les États-Unis, pour nous, c'est une question de vie ou de mort », a-t-il déclaré.

M. Scowen a fait remarquer qu'en dépit de l'accord de libre-échange avec les États-Unis, les conflits commerciaux s'étaient multipliés au cours des derniers mois. Plusieurs d'entre eux ont eu un important impact sur le plan politique et économique au Québec.

Le nouveau délégué a affirmé que l'ambassade canadienne à Washington effectuait de l'excellent travail, mais qu'il était nécessaire de l'aider à défendre davantage les intérêts du Québec.

L'ambassade n'a pas les moyens de tout faire, et elle n'est pas nécessairement bien placée pour bien comprendre tous les impacts des problèmes commerciaux canado-américains sur la vie politique au Québec, a-t-il expliqué.

Il ne s'agira donc pas de faire concurrence au gouvernement fédéral, mais de l'assister.

« Les contribuables québécois paient quand même 25 pour cent du salaire des employés de l'ambassade et de ses dépenses de fonctionnement », a fait remarquer M. Scowen.

Présentement, la présence du gouvernement du Québec à Washington se limite à un petit bureau qui se préoccupe surtout de tourisme, un conseiller basé à New York qui fait la navette entre les deux villes chaque semaine, des consultants sur place et des avocats engagés pour défendre les intérêts du Québec dans des dossiers spécifiques.

« Comment structurer tous ces éléments, et peut-être d'autres, pour créer une structure plus efficace? Cela devra être déterminé dans les plus brefs délais, a déclaré le nouveau délégué. C'est évident que nous allons devenir plus actifs. »

M. Scowen a déclaré qu'après la question commerciale, il se donnait comme objectif de faire la promotion des activités artistiques québécoises, un secteur qui a des impacts positifs sur la réputation du Québec à l'étranger.

Il a ajouté qu'il se donnait comme troisième objectif de rencontrer et de renseigner les intellectuels américains.

« Ce sont eux qui font l'opinion publique et qui se font entendre des chefs d'entreprise, des financiers et du monde politique », a-t-il expliqué.

M. Scowen, qui a quitté la présidence d'Alliance Québec pour accepter son nouveau poste, a déclaré qu'il avait laissé derrière sa carrière de polémiste et de défenseur de la langue anglaise au Québec.

« Personne ne peut me reprocher de ne pas m'être exprimé », a-t-il déclaré, faisant référence au livre controversé sur la langue, « A different vision », qu'il a écrit il y a un an et demi.

« Il faut maintenant tourner la page ».

QUÉBEC

Référendum

NE FAITES PAS UN X SUR VOTRE DROIT DE VOTE

Participez au recensement qui se tiendra
les 21, 22, 23 et 24 septembre 1992!

Pendant cette période, deux personnes qui portent l'insigne officiel du recensement passeront chez vous pour vous inscrire sur la liste électorale.

Laissez-les entrer!

N'oubliez pas: si vous voulez voter, votre nom doit être inscrit sur la liste électorale.

Serez-vous sur la liste?

Les recenseurs inscriront votre nom sur la liste électorale si, le 24 septembre 1992, vous répondez à chacune des conditions suivantes:

- vous avez 18 ans et plus;
- vous êtes de citoyenneté canadienne;
- vous avez votre domicile au Québec depuis au moins six mois.

Pour en savoir davantage

Surveillez bien les journaux! Le Directeur général des élections vous informera des étapes importantes de la période référendaire.

Des questions? Appelez-nous!

Pour de plus amples renseignements, n'hésitez pas à communiquer avec nous, de 9 h à 22 h, sept jours par semaine, en composant:

1 800 461-0422

(sans frais)

(appels en provenance de l'extérieur de la région de Québec) ou

528-0422

(appels en provenance de la région de Québec)

**LE DIRECTEUR GÉNÉRAL
DES ÉLECTIONS DU QUÉBEC**

Pierre-F. Côté, C.R.

parce qu'un vote ça compte

Jeunes, femmes et libéraux sont les premiers au front du NON

Paul Cauchon

LA BATAILLE référendaire ne débute officiellement que la semaine prochaine, mais déjà le camp du NON est sur le sentier de la guerre.

Le Rassemblement des jeunes pour le NON a annoncé hier qu'il lance un blitz sur une quarantaine d'institutions scolaires d'ici vendredi pour convaincre les étudiants de rejeter les offres constitutionnelles.

Et plusieurs femmes bien connues, dont la comédienne Marie Tifo et l'économiste Diane Bellemare, se sont aussi regroupées pour dire publiquement non aux offres.

De son côté, le Réseau des libéraux dissidents de Jean Allaire, qui fait bande à part, annonçait également hier l'ouverture de son quartier général à Outremont et il entend lancer à Trois-Rivières demain la tournée pour le NON de Jean Allaire et de Mario Dumont.

Le Rassemblement des jeunes pour le NON, lui, est né dans le sillage du Regroupement des jeunes souverainistes mais son objectif est d'abord de convaincre les jeunes

d'aller voter, et ensuite de leur expliquer pourquoi il faut refuser les offres fédérales.

« Nous n'étions pas nés que déjà le débat faisait rage », explique le président du groupe Nicolas Girard, un étudiant en Sciences politiques de l'Université de Montréal qui présidait d'ailleurs le mouvement des Jeunes souverainistes.

« Nous nous impliquons aujourd'hui parce que nous sommes tournés vers l'avenir. Nous n'acceptons pas cette façon de faire de la politique, cette façon de se prononcer sans avoir les textes en main ».

Le Rassemblement prétend représenter 250 000 jeunes québécois. On y trouve des représentants des comités jeunesse du Parti québécois, du Bloc québécois, du NPD-Québec, de la Société Saint-Jean-Baptiste, de la CSN, mais on y trouve aussi les porte-parole des trois grandes associations étudiantes, plus habituées à se chicaner sur leur représentativité qu'à travailler au même objectif politique : l'Association nationale des étudiants et étudiants du Québec (ANEQ), la Fédération universitaire du Québec (FEUQ) et la Fédé-

ration étudiante collégiale du Québec (FECQ).

Le Rassemblement des jeunes pour le NON se distingue aussi par une absence de représentants anglophones et par une absence quasiment complète de représentants des communautés culturelles. Nicolas Girard soutient que des jeunes des mouvements ethniques et des anglophones vont graduellement se joindre au groupe.

On entend installer d'abord des kiosques d'information dans les cégeps et les universités, et la stratégie demeure floue pour le moment en ce qui concerne la sensibilisation des jeunes sur le marché du travail.

Le Rassemblement ne peut pas compter sur la présence de Mario Dumont, le président des Jeunes Libéraux, qui se joint plutôt à Jean Allaire dans un Regroupement de libéraux pour le NON, mais Nicolas Girard soutient qu'on retrouve plusieurs jeunes libéraux qui voudraient aider dans les structures régionales et locales du Rassemblement.

On remarque également que le Conseil général et l'exécutif du Rassemblement sont composés presque

exclusivement de jeunes hommes et la vice-présidente du groupe, Lyne Jacques (présidente du Comité Jeunes du Bloc québécois à Ottawa), reconnaît que parmi les nombreux indécis actuellement « sondés », on trouve un nombre élevé de jeunes femmes.

Ces femmes voudront peut-être se faire influencer par un nouveau regroupement composé de 70 personnalités féminines qui faisait valoir hier son insatisfaction devant l'entente constitutionnelle sous le nom de Regroupement de québécoises pour le NON.

Ces femmes rappellent que devant la Commission Bélanger-Campeau, plusieurs d'entre elles avaient dénoncé l'imbricolage des chevauchements des compétences fédérales et provinciales dans les questions qui concernent les femmes : congés de maternité et parentaux, retrait préventif de la travailleuse enceinte, législation sur le mariage et le divorce, services de garde, droit à l'interruption volontaire de grossesse, pensions de vieillesse, crédits d'impôt-enfant, nouvelles technologies de reproduction, etc.

Elles avaient expliqué à la Commission que ces chevauchements des pouvoirs créaient un système de gestion complexe, entraînaient des coûts et empêchaient le gouvernement du Québec de se doter de politiques complètes et cohérentes.

Dans le projet d'entente du 28 août, rien ne garantit de pouvoirs accrus dans ces domaines, estiment-elles, et « l'engagement des parlements et des assemblées législatives de fournir des services sociaux, de santé, d'alimentation, de logement et d'éducation présent à l'article 4 n'est qu'un engagement de principe. Cet aspect du projet d'entente, loin de nous donner plus de prise sur l'évolution des services publics essentiels à notre développement, laisse présager que les femmes perdront ces acquis et ces droits ».

On estime également que si le projet d'entente devait être signé, la nouvelle Constitution canadienne ferait perdre du terrain au principe de l'égalité entre les sexes puisque la Charte canadienne des droits et libertés reconnaît à l'article 15 le principe de l'égalité entre les sexes comme fondamental alors que le

projet d'entente ne parle que de « l'attachement » des Canadiens à ce principe.

On retrouve plusieurs femmes connues parmi les signataires de cette déclaration. Des écrivains, cinéastes, comédiennes et artistes comme Paule Baillargeon, Nicole Brossard, Elisabeth Chouvalidzé, Louise Dussault, Marcelle Ferron, Denyse Filiatrault, Diane Jules, Micheline Lanctôt, Sylvie Legault, Simone Monet-Chartrand, Hélène Pelletier-Baillargeon, Anne-Claire Poirier, Judi Richards, Marie-Claire Séguin, Marie Tifo, des représentantes d'organisations comme Johanne Barabé, vice-présidente du Syndicat des fonctionnaires du Québec, Marie-Claude Gilles, présidente du Syndicat des professionnels du gouvernement du Québec, Diane Latour, présidente de la Commission scolaire Les Écores, Louise Laurin, commissaire à la CECM, Diane Lavallée de la Fédération des infirmières, Lorraine Pagé de la CEQ, des professeurs comme Diane Bellemare, Louise Vandelay, Micheline Dumont, etc.

La CSN attaque l'entente sur tous les fronts

Mario Gilbert

de la Presse Canadienne

LE PREMIER ministre Robert Bourassa s'est montré un piètre négociateur à la table constitutionnelle et devrait remettre sa démission après la victoire du NON lors du référendum québécois, estime le président de la Confédération des syndicats nationaux (CSN), Gérard Larose.

Participant samedi à Montréal aux États généraux de la CSN, convoqués justement pour mettre au point la stratégie référendaire de la centrale, M. Larose a critiqué sévèrement les performances du premier ministre Bourassa lors des récentes négociations constitutionnelles, qui ont abouti à l'entente de Charlottetown, le 28 août dernier.

Le président de la centrale regroupant 245 000 membres estime qu'« après la victoire du NON, M. Bourassa devra démissionner. Que le peuple choisisse », a-t-il dit. Il a aussi laissé entendre que d'autres personnes au sein du Parti libéral du Québec — « M. Allaire, par exemple » — pourraient remplacer M. Bourassa à une éventuelle table de négociations.

Dans chacune des circonscriptions électorales du Québec, les syndicats de la CSN feront campagne sur les lieux de travail, mais aussi « auprès de leurs voisins, des membres de leur famille », a dit M. Larose.

Les membres de l'exécutif, M. Larose en tête, « vont se rendre disponibles pour participer aux différentes caravanes du NON », et M. Larose siégera au sein de l'exécutif du Comité parapluie. « Il faut informer les gens, les encourager à lire l'entente », a indiqué M. Larose.

Samedi, quelque 800 délégués de la CSN ont reçu le « cahier des arguments du NON », qu'ils sont invités à diffuser dans toute la province. L'accord de Charlottetown y est écorché point par point, seuls les éléments concernant les autochtones trouvant un peu grâce aux yeux de la centrale.

Mis à part la question des femmes autochtones et le recours aux tribunaux après cinq ans de négociations, cette partie est le seul élément intéressant de l'accord, a indiqué M. Larose, qui craint par ailleurs que certains adversaires de l'entente utilisent ce gain des autochtones comme une perte pour le Québec.

« Je vais m'inscrire en faux contre tous ceux qui pourraient se servir de ça pour alimenter des mesquineries, le racisme », a-t-il prévenu.

Ceci dit, les syndicats de la CSN vont attaquer l'entente sur tous les autres fronts, notamment sur le plan de l'économie. « Le risque économique est plus grand dans ce régime (l'entente de Charlottetown) que dans celui de la souveraineté », a estimé M. Larose, qui ne se gênera d'ailleurs pas pour critiquer l'entente du 28 août en la comparant à la souveraineté. « Je n'ai pas honte de prononcer ce mot ».

La CSN estime aussi que : — l'entente est un contrat en blanc, incomplet, dont « 25 clauses restent à être écrites » ;

— la notion de « peuple québécois » n'est pas incluse ;

— le Québec n'obtient aucun nouveau pouvoir ;

— la langue française est menacée au Québec par la clause de la société « distincte formulée dans l'entente ;

— la « paix constitutionnelle » ne suivra pas ;

— les travailleurs et les sans-emploi n'obtiennent rien.

« Le ministre (des Affaires intergouvernementales canadiennes) Gil Rémillard, ce célèbre paon canadien, ment quand il nous dit que c'est Meech plus, plus », a lancé M. Larose aux délégués de la centrale.

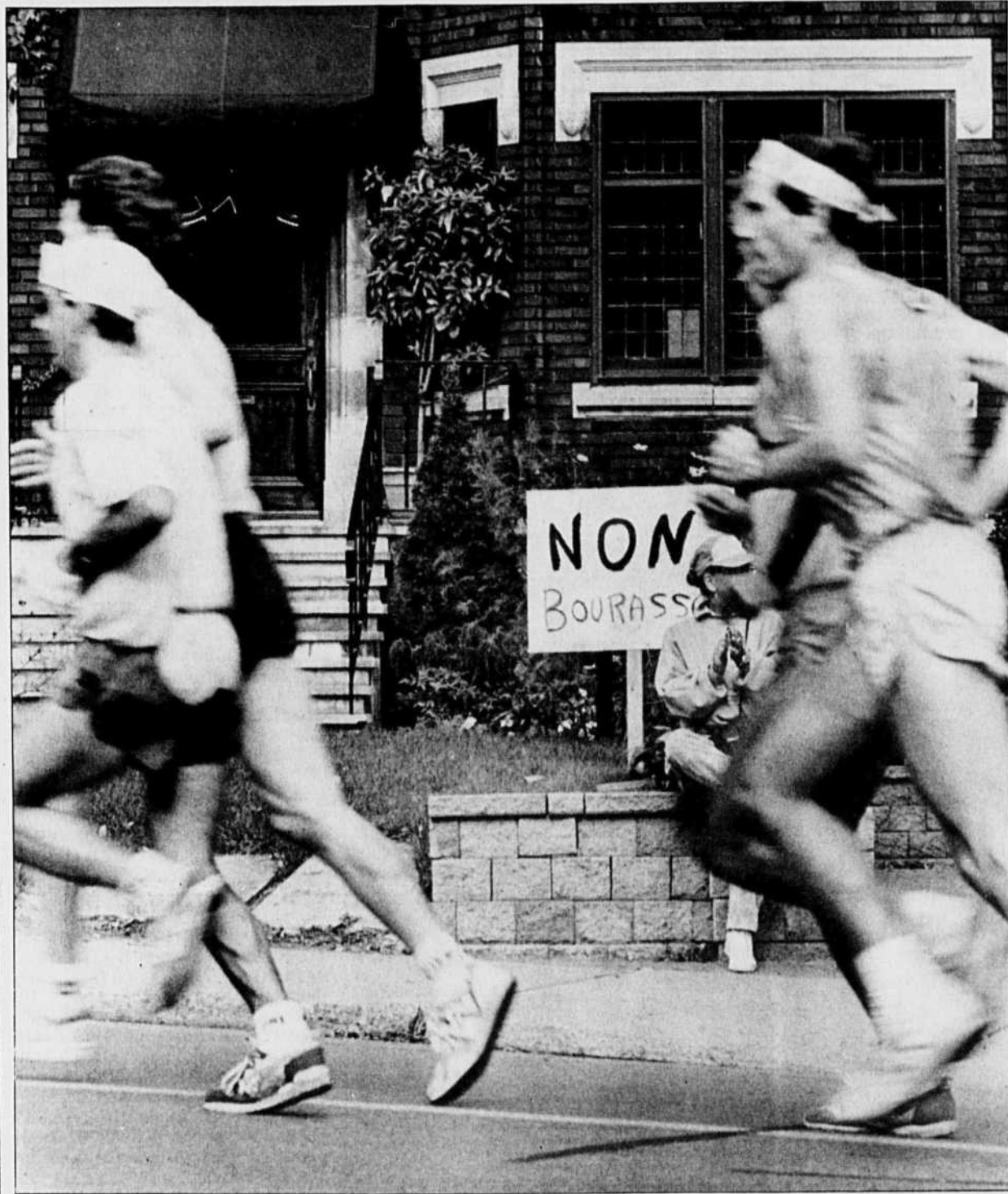


PHOTO NORMAND BLOUIN

Le marathon de la banlieue de Montréal

Quelque 4000 coureurs, dont une vingtaine venus de l'étranger, ont profité hier du beau temps pour participer au Marathon de Montréal qui, pour la première fois, avait lieu dans trois villes de sa banlieue. Le Polonais Marek Adamski a terminé premier en 2:20:45 suivi du Tchèque Vlastimil Bikovjan et du Français Patrick Joannes. Le Québécois Jean Lagarde a surpris en se classant quatrième à 36 centièmes de seconde derrière le meneur. La Polonaise Violetta Krysa a franchi le fil d'arrivée en 2:42:56 suivie de la Colombienne Fabiola Rueda Opplinger et de la Hongroise Gizella Molnar. Les Québécoises France Levasseur et Cindy New les suivaient. En fauteuil roulant, André Viger a encore une fois pris la tête des 12 participants, dont une femme. Les organisateurs se remettent à la tâche dès demain pour mettre sur pied le marathon de l'an prochain.

Québec scrutera à la loupe les éclaircissements demandés à Ottawa

Pierre April

de la Presse Canadienne

QUÉBEC — Le gouvernement du Québec scrutera à la loupe le texte juridique de l'entente constitutionnelle intervenue le 28 août dernier pour s'assurer que les éclaircissements contenus dans l'échange de lettres entre les premiers ministres Robert Bourassa et Brian Mulroney seront retenus.

Dans toutes ses réponses, M. Mulroney prend le temps de préciser la nécessité que l'entente du 28 août doit d'abord être ratifiée par la population et l'ensemble des parlements.

Le porte-parole du premier ministre, Mme Sylvie Godin, a affirmé que ces clarifications se retrouveront effectivement dans le texte dont la rédaction est en cours et qui doit être rendu public entre le 5 et le 26 octobre.

« Nous n'avons aucune raison de croire, a expliqué Mme Godin, que le texte final ne reflètera pas le teneur des échanges entre les deux premiers ministres. »

Mme Godin a ensuite précisé qu'il était peu probable que ces éclaircissements causent des problèmes aux autres partenaires de la fédération qui ont négocié l'entente du 28 août, puisqu'ils ont été mis au courant du contenu des lettres avant qu'elles ne soient rendues publiques.

Au Cabinet du ministre des Affaires intergouvernementales canadiennes Gil Rémillard, on a aussi confirmé que le texte juridique devra tenir compte des échanges entre les premiers ministres.

Pour le porte-parole constitutionnel de l'opposition, Jacques Brasseur, cependant, ces lettres ne contiennent que des vœux pieux « et ne représentent même pas la valeur du papier sur lequel elles sont écrites ».

« On a beau prétendre que les éclaircissements obtenus par le premier ministre à l'entente seront dans le texte juridique final, il n'en demeure pas moins qu'ils n'impliquent tout simplement pas une obligation de résultat. »

Selon lui, les lettres signées par M. Mulroney n'engagent pas les autres provinces à retenir les promesses qui y sont faites.

L'entente du 28 août, par exemple, sur laquelle voteront les Québécois le 26 octobre, prévoit que le gouvernement fédéral doit conserver sa responsabilité à l'égard des institutions culturelles nationales et il s'engage à négocier avec les provinces des ententes leur assurant la maîtrise d'œuvre de la culture sur leur territoire à condition qu'elle s'harmonise avec les responsabilités fédérales.

Dans sa lettre du 7 septembre, M. Bourassa parle de négocier « les paramètres des interventions culturelles du fédéral au Québec » et insiste sur la nécessité d'engager immédiatement « les négociations appropriées » afin de conclure dans les plus brefs délais une entente sur la culture, un domaine où le Québec estime avoir obtenu l'exclusivité.

Le 15 septembre, M. Mulroney répond que l'engagement du gouvernement du Canada de négocier une entente sur la culture avec le Québec doit d'abord passer par « notre intention d'entreprendre le plus tôt possible, de concert avec nos partenaires, des pourparlers pour fixer les objec-

tifs et les grands paramètres de cette négociation ».

Au chapitre de la formation et du perfectionnement de la main-d'œuvre, l'entente du 28 août parle de l'inclusion « d'une disposition constitutionnelle prévoyant que le gouvernement fédéral continuera à jouer un rôle dans l'établissement d'objectifs nationaux pour les aspects nationaux du perfectionnement de la main-d'œuvre ».

Ces objectifs nationaux sont très vagues et susceptibles de devenir contraignants pour le Québec puisqu'ils « pourraient englober des points comme la situation économique du pays, les besoins du marché du travail national, les tendances internationales dans le domaine de la main-d'œuvre et l'évolution de la situation économique internationale ».

Dans sa lettre du 7 septembre, M. Bourassa prend cependant pour acquis que le gouvernement fédéral ne souhaite retenir que sa compétence constitutionnelle exclusive en matière d'assurance-chômage et qu'il est prêt « à confier au Québec l'administration du régime d'assurance-chômage et des services connexes

qu'il fournit en cette matière, de façon à procurer un guichet unique aux citoyens du Québec ».

Sept jours plus tard, M. Mulroney confirme à M. Bourassa « la volonté du gouvernement fédéral d'harmoniser sa compétence exclusive en matière d'assurance-chômage avec la compétence exclusive reconnue aux provinces en matière de formation et de perfectionnement de la main-d'œuvre ».

« Je confirme également, ajoute-t-il, notre ouverture à toute forme d'harmonisation qui respectera le double principe de l'imputabilité du Parlement fédéral en matière d'assurance-chômage. »

Là encore, le premier ministre canadien précise que « le Parlement du Canada doit garder intacte sa responsabilité exclusive d'établir les objectifs, les politiques, les critères d'admissibilité et le niveau des prestations d'assurance-chômage » avant de concéder qu'il n'en est pas moins « sensible au besoin de simplifier la vie à la clientèle » en soustrayant au principe de guichet unique proposé par le Québec.

Bourassa défendra jusqu'au bout Mme Wilhelmy contre les médias

(Le DEVOIR) Le premier ministre Robert Bourassa estime qu'il est normal que le gouvernement appuie financièrement la sous-ministre Diane Wilhelmy dans sa bataille contre les médias québécois.

Le premier ministre dit que les hauts fonctionnaires peuvent obtenir l'appui du gouvernement pour défendre l'intégrité de leur fonction.

Mais il affirme que l'injonction demandée par sa sous-ministre Diane Wilhelmy est une décision personnelle.

« C'est à Mme Wilhelmy de décider si elle poursuit l'injonction ou non. Je ne peux pas lui enlever le droit de défendre son intégrité. Je dois respecter les droits fondamentaux du citoyen. »

M. Bourassa était interrogé hier matin sur l'appui financier du gouvernement à Mme Wilhelmy dans le cadre de l'émission *Aujourd'hui dimanche* à Radio-Canada. Il a répété que l'entente constitutionnelle était « la plus avantageuse » que le Québec pouvait obtenir dans les circonstances, précisant que même si le Rapport Allaire demandait 22 pouvoirs, « les militants avaient dit que

ce n'était pas là une position doctrinaire. Si j'avais obtenu le rapatriement de l'assurance-chômage, par exemple, les Québécois auraient eu à payer 1,2 milliard \$ de plus ».

Interrogé sur une intervention imminente de l'ancien premier ministre Pierre Trudeau dans le débat, M. Bourassa a signalé que M. Trudeau avait « contribué à torpiller l'accord du Lac Meech. Il ne veut pas accepter qu'en 1982 le Québec s'est fait imposer une réforme constitutionnelle, et c'est une tache dans notre Histoire ».

Par ailleurs, le ministre de la Santé et responsable de l'organisation du OUI pour l'Est du Québec, Marc-Yvan Côté, comparait la situation canadienne à la situation européenne hier matin, avant de connaître les résultats du référendum en France : « Si on compare à ce qui se passe aujourd'hui en France, on voit l'effet dévastateur d'un NON potentiel sur l'économie. Un OUI sécurise l'économie, le poids politique, et nous sécurise également du point de vue linguistique. »

Chrétien au secours de Bourassa dans la « capitale du chômage »

TROIS-RIVIÈRES (PC) — Le chef du Parti libéral du Canada, Jean Chrétien, est venu au secours de Robert Bourassa, hier, demandant à tous les Québécois de faire confiance au premier ministre du Québec quand il leur dit que les offres de Charlottetown sont acceptables.

Au cours d'un discours prononcé devant plus de 500 militants libéraux de la région de Trois-Rivières, dimanche, lors d'une assemblée d'investiture dans la circonscription, M. Chrétien a indiqué qu'il était temps de passer à autre chose.

« Vous êtes probablement la ville la plus affectée par les politiques économiques du gouvernement conservateur », a-t-il rappelé à ces gens de Trois-Rivières, une ville qui jouit du titre peu enviable de « capitale du chômage au pays ».

« Quand Mulroney n'aura plus la

constitution pour se couvrir, on l'aura tout nu sur l'économie », a-t-il lancé à cette foule modérément enthousiaste, lors d'une des premières apparitions publiques de M. Chrétien depuis l'annonce de la tenue d'un référendum national.

M. Chrétien a brièvement défendu l'entente du 28 août dernier conclue à Charlottetown par son « adversaire » politique, Brian Mulroney, et les représentants des provinces, des territoires et des autochtones. « Moi-même, je ne suis pas complètement satisfait de l'entente », a avoué M. Chrétien. « Mais c'est un peu comme quand vous achetez une maison : l'emplacement est pas mal, la vue est belle, mais la chambre de bain est trop vieille et le salon trop grand. Mais vous vous dites que dans l'ensemble, c'est celle que je veux acheter. »

LE SALON
DES MUSÉES
COM 1992

Venez vivre une aventure muséale exceptionnelle et enrichissante!

ACTIVITÉS

Le lundi, 21 septembre:

• Apportez vos casse-tête d'œuvres d'art avec tous leurs morceaux et échangez-les contre de nouveaux...

Le mardi, 22 septembre:

• La ligue d'improvisation sur le thème de la muséologie.

Le mercredi, 23 septembre:

• Vingt peintres sortent pots, toiles et pinceaux et vous en font voir de toutes les couleurs lors de « Peinture en direct ». Une vente aux enchères des œuvres suivra.

Le jeudi, 24 septembre:

• Remise des prix de présence et de participation.

CENTRE DES CONGRÈS
DE QUÉBEC
DU 19 AU 24 SEPTEMBRE 1992

HEURES D'OUVERTURE:

du 20 au 24 septembre: 11h à 20h

COÛTS D'ENTRÉE:

ADULTES: 6 \$

ÉTUDIANTS: 4 \$

AMIS DES MUSÉES: 4 \$

GROUPES: 4 \$

12 ANS ET MOINS: 3 \$

ENTRÉE LIBRE

LE LUNDI 21 SEPTEMBRE 1992

LE DEVOIR

Banque Scotia

Ministère de l'Enseignement Supérieur
et de la Culture du Québec

Air Alliance
CAI TEL

LESOLEIL
Gouvernement du Canada
Ministère des Communications

TELE 4

Parizeau se sent divisé... comme les Français

Paule des Rivières

JACQUES Parizeau comprend bien les Français : « 50 % de moi aurait voté d'un bord, 50 % de moi de l'autre bord », dit-il hier, commentant l'issue du référendum Français sur le traité de Maastricht.

À l'image du peuple français, M. Parizeau est divisé.

« Il y a des choses dans Maastricht qui me paraissent inévitables sur le plan de l'union monétaire mais sur le plan du fonctionnement des structures politiques, j'ai des doutes », dit-il aux journalistes.

« Les peuples continueront à tenir à leur identité », croit-il en citant le ministre des Affaires extérieures allemand.

Le chef de l'opposition avait convoqué la presse pour commenter les résultats du référendum en France mais il a été pris de court lorsqu'on a demandé s'il aurait approuvé ou re-

jeté Maastricht, offrant un « mais je ne suis pas Français » en guise de réponse, avant d'avouer son ambivalence. Pas facile pour un Jacques Parizeau de vanter sans réserves un traité prônant un abandon des pouvoirs nationaux !

Mais avant tout, le chef des forces du NON au référendum d'ici voulait, moyennant quelques parallèles référendaires, attaquer le premier ministre Bourassa qui, croit-il « doit s'ennuyer aujourd'hui et se rendre compte qu'avec un référendum sur la souveraineté à la Maastricht, il aurait une majorité plus que française ». D'autant, ajoute M. Parizeau que la majorité que le premier ministre recherche lui glissera des mains.

La leçon de Maastricht ? « Parfois le courage paie. Ceux qui ont décidé de tenir un référendum sur Maastricht ont pris tout un risque. Ils ont gagné. Ils ont du courage. M. Bou-

rasa s'est écrasé. Et il tente aujourd'hui d'entraîner les Québécois dans d'interminables négociations et querelles constitutionnelles. »

Le chef de l'opposition croit que la marge extrêmement réduite avec laquelle les Français ont approuvé le traité de Maastricht ne mettra pas en péril les aspects les plus articulés du traité, telle l'union monétaire et la monnaie unique. Car toutes les dispositions qui s'y rattachent sont précises, les conditions et les dates sont déjà inscrites. Il croit en revanche qu'il sera beaucoup plus ardu aux pays d'Europe d'unifier leurs positions en matière de défense nationale et de politique extérieure car « il n'y a rien de très précis dans le traité à ce sujet ».

« L'on misait alors sur une sorte d'autorité morale et 50 %, ce n'est pas beaucoup. » Ceux qui voyaient dans Maastricht la première étape vers le rêve d'une Europe fédéraliste

devront déchanter, croit M. Parizeau. « La convergence politique sera remise en question, probablement pour longtemps. »

Même s'il dresse plusieurs parallèles entre le référendum de Maastricht et celui qui se tiendra ici le 26 octobre, le chef de l'opposition reconnaît une différence fondamentale, la souveraineté réelle du peuple français qui peut décider ou non d'en déléguer une partie. « Vous ne pouvez pas décider de déléguer ce que vous n'avez pas », note-t-il en déplorant une fois de plus que le premier ministre n'ait pas retenu le référendum sur la souveraineté.

Et au chef de l'opposition libérale à Ottawa, M. Jean Chrétien, qui compare l'offre constitutionnelle à une maison dont l'on n'aimerait pas toutes les pièces, M. Parizeau rétorque du tac au tac que l'on ne parle pas ici de quelques pièces mais d'une maison qui n'a même pas de toit.

VOIR MONTRÉAL

avec Jean-Claude Marsan



La métropole

BIEN que la période victorienne puisse être considérée comme l'âge d'or de Montréal, il s'est construit depuis 1950 plus de bâtiments dans l'agglomération que durant les trois siècles précédents. Le Montréal d'aujourd'hui ne saurait être, cependant, considéré comme une version plus complexe et plus imposante de la ville de la période industrielle. Il s'agit d'un nouveau stade d'évolution urbaine, qui peut être qualifié de métropolitain.

Le terme « métropole » sert à définir plusieurs réalités. Il peut signifier la principale ville d'un pays. Dans ce sens, c'est Toronto et non plus Montréal qui est la métropole du Canada. Il peut désigner la principale ville d'une province, d'une région : Montréal est ainsi la métropole du Québec. Il peut également qualifier une ville de référence : Montréal est la métropole gastronomique du Canada. En urbanisme, le terme « métropole » réfère à un stade particulier d'évolution de l'organisme urbain.

Une métropole combine des fonctions de leadership sur le plan économique à des fonctions de production industrielle et de services. Sa population est beaucoup plus importante que celle d'une ville industrielle. En 1891, par exemple, la population de l'agglomération montréalaise était d'environ un demi-million d'habitants. Celle de l'agglomération actuelle est six fois plus importante. La superficie d'une métropole peut être jusqu'à 100 fois supérieure à celle d'une cité industrielle. Ainsi, en 1891, le territoire urbanisé montréalais couvrait un superficie de 5 km de rayon. Aujourd'hui, la superficie couverte par la métropole possède un rayon de 50 km, englobant cependant, contrairement au Montréal industriel, de grandes portions de territoire encore non construites. Enfin, les quartiers industriels et résidentiels ne sont plus concentrés comme auparavant dans des secteurs spécifiques mais répartis dans toute la région urbanisée et les travailleurs jouissent d'une grande mobilité.

L'agglomération montréalaise actuelle est le résultat de deux forces principales. D'abord une force centrifuge, alimentée par les grands réseaux interurbains de transport par avion, train, navire, camion et autobus. Cette force concentre les activités économiques dans la région montréalaise au détriment d'autres régions, telle celle de Trois-Rivières.

La seconde force est centrifuge, intra-urbaine, alimentée par l'automobile, la radio, la télévision, le téléphone et autres moyens de communication contemporains. Cette force disperse les populations à la limite des capacités de ces réseaux de communication. Ainsi, un résident de Rosemère est aussi Montréalais qu'un résident de Rosemont. Car il peut accéder au centre-ville en moins d'une heure, recevoir les mêmes fournisseurs, téléphoner partout dans la région sans faire un interurbain, lire les mêmes journaux, écouter et regarder les mêmes émissions de radio et de télévision, en deux mots : faire partie de la même réalité métropolitaine.

Montréal fut plus lente que plusieurs autres villes sur le continent à se doter d'un réseau d'autoroutes. Cela est dû au fait que le revenu per capita y était plus bas qu'ailleurs et que l'agglomération avait hérité d'un système efficace de transport par tramway. En 1950, seulement 27 % des ménages de la région métropolitaine possédaient une automobile.

Ce pourcentage allait cependant doubler en dix ans : en 1960, 55 % des ménages de la région étaient désormais propriétaires d'un véhicule moteur, ce qui devait forcer l'amélioration du système routier. En 1955, le boulevard Dorchester (aujourd'hui René-Lévesque) est élargi aux dimensions actuelles. En 1960, le bou-

levard Métropolitain est achevé. En prévision de l'Exposition universelle de 1967 et de ses millions de visiteurs, un réseau d'autoroutes urbaines est enfin greffé au boulevard Métropolitain et connecté aux grandes voies régionales : il comprend les autoroutes Décarie à l'ouest, Ville-Marie au sud et Louis-Hypolite Lafontaine à l'est.

L'industrie secondaire, désireuse de se rapprocher d'une clientèle et d'une main-d'œuvre de plus en plus dispersés sur le territoire, soucieuse également d'éviter la congestion routière et les taxes élevées de la ville-mère, va opter pour les parcs industriels qui se multiplient le long du réseau local et régional d'autoroutes. Elle est cependant supplantée comme employeur, depuis 1940 environ, par l'industrie des services, laquelle accapare aujourd'hui les deux-tiers des travailleurs de la métropole. Cette industrie englobe l'administration publique et privée, les transports et communications, les activités bancaires, financières et commerciales, l'hôtellerie, l'éducation, la recherche, la culture et les divertissements. Elle se concentre au centre-ville, lequel ne se confine plus, comme durant la période industrielle, au territoire du Vieux-Montréal. Le service d'urbanisme en a fixé les limites en 1974 au fleuve et au canal de Lachine au sud, à l'avenue Atwater à l'ouest, à l'avenue des Pins au nord et à la rue Amherst à l'est : il s'agit d'un vaste territoire de 710 hectares.

En même temps que s'effectuaient ces changements dans l'industrie et ses patrons d'occupation du sol, des transformations non moins importantes affectaient l'habitation. À partir de la seconde moitié du XXe siècle, deux nouveaux modèles de résidences deviennent courants : l'immeuble d'habitation et la résidence unifamiliale de banlieue.

La prolifération des immeubles à logements multiples est due à plusieurs facteurs dont le principal a trait aux transformations dans la composition des familles, amenant une diminution progressive du nombre de personnes habitant sous un même toit. La baisse de la natalité, l'érosion des traditions familiales et des interdits sociaux, l'augmentation des revenus et des prestations sociales, etc., tous ces changements ont contribué à fragmenter le monolithisme familial et à amener les personnes jeunes, vieilles, célibataires, séparées, divorcées ou veuves à occuper seules ou en petits ménages leur propre logement. Cette évolution a favorisé le développement de petites unités d'habitation, compactes, regroupées pour profiter des services communs.

L'apparition de la maison de banlieue n'est pas due, pour sa part, qu'à l'amélioration des moyens de transport et de communication intra-urbains. Parmi les autres facteurs, il faut signaler l'augmentation générale des revenus de la classe moyenne et les politiques gouvernementales qui ont favorisé l'accès à la propriété, la diminution progressive du temps consacré au travail producteur et les meilleurs services souvent offerts à la banlieue, principalement au regard de l'éducation des enfants.

Les développements résidentiels de banlieue se sont greffés, dans un premier temps, à des établissements plus anciens de façon à profiter de leurs services. Mais dès que des communications efficaces furent assurées avec le centre-ville montréalais, on a assisté à une prolifération tous azimuts de ce type d'habitation, engendrant un magma suburbain sans structure ni identité, rompant définitivement l'équilibre entre la forme concentrée et desserrée d'habitat qui avait existé, durant la période industrielle, en périphérie de l'agglomération.

Les Français d'ici ont tenu à voter

Paule des Rivières

EN 20 ans de vie ici, Antoine Kelbert ne s'était jamais déplacé pour aller voter au consulat français. Mais cette fois il a pressenti que chaque vote comptait. « Il fallait que Maastricht passe », dit-il, pour faire contrepoids aux blocs nord-américains et japonais. Le curé de la paroisse de Lachute a fait une heure de route pour inscrire son « oui ». « Je ne crois plus aux petits États indépendants ».

Une visite à l'extérieur des bureaux de vote installés au Consulat français à Montréal indique que la position de M. Kelbert ne fait pas l'unanimité ici, pas plus qu'en

France. Il y a des OUI mais aussi des NON, le plus souvent par crainte de voir l'identité de la France s'effiloer. Mais pour ou contre, les Français se sont prévalus en grand nombre de leur droit de vote hier à Montréal.

Plus de 4600 s'étaient inscrits et dès l'ouverture des bureaux à huit heures hier matin, ils ont commencé à déferler par petites grappes dans les locaux du consulat. Ils s'attachaient volontiers à l'extérieur, pour poursuivre le débat.

« J'en ai fait un grand cas de conscience. J'en ai presque pleuré », raconte René le Clère. J'ai finalement voté non. Je ne veux pas que la France perde son identité culturelle.

Elle est dépassée par l'immigration. Elle n'a pas la capacité de donner de l'argent à tout le monde ».

M. le Clère fait un parallèle avec le Québec pour dire « qu'avec tous ces flots d'immigrants qui n'ont rien à voir avec nous, le Québec perd son identité ».

Un jeune couple a pour sa part inscrit son oui, l'homme et la femme. Ils préfèrent taire leur identité mais lui affirme s'être tapé les textes officiels du traité de Maastricht avant de conclure, finalement, « que s'il est risqué de dire oui, il serait dangereux, dramatique de dire non ». Ce dernier ne s'émue pas de l'union économique inscrite dans le traité car, dit-il, elle est incontournable.

Mais en votant oui, peut-être le peuple aura-t-il un mot à dire, forçant ainsi les technocrates à tenir compte des citoyens. Elle ne voudrait surtout pas que ses parents, en France, mettent la main sur un journal dévoilant son nom et son oui. Cela ferait un drame.

Les Français d'ici n'invoquent jamais de considérations françaises internes pour expliquer leur vote et certains affirment « avoir, d'ici, une vision plus globale ». « Nous avons moins l'esprit de clocher », dit Jean Bouchard, au Canada depuis 38 ans. « Oui, renchérit son compatriote. La politique de De Gaulle, nous la comprenons mieux de l'extérieur ».

SUITES DE LA PREMIERE PAGE

◆ La France

clure une semaine fertile en rebondissement. Lundi, la Bundesbank, la banque centrale allemande, avait légèrement baissé ses taux directeurs. Ce geste avait été salué comme un exemple de la coopération européenne. Le premier ministre français Pierre Bérégovoy y avait senti « souffler l'esprit de Maastricht ».

Mais c'est plutôt une bourrasque qui allait souffler et s'abattre sur les marchés monétaires les jours suivants. La spéculation sur les monnaies faibles conduisait à la dévaluation de la peseta et la sortie de la livre sterling et de la lire italienne du Système monétaire européen (SME).

Hier soir, exceptionnellement, les grandes maisons de change parisiennes et les marchés étaient ouverts pour suivre le résultat du référendum de Maastricht et celui du comité monétaire des ministres des Finances des Douze réunis à Washington pour examiner la situation du SME. La querelle anglo-allemande qui a suivi le retrait du SME de la livre sterling a été quelque peu supplantée en France par l'annonce mercredi, que le chef de l'État français souffrait d'un cancer de la prostate.

Malgré la trêve sur la publication des sondages au cours de la dernière semaine de la campagne référendaire, les résultats des enquêtes d'opinion effectuées à titre privé pour les banques et les institutions financières ou les médias étrangers ont filtré. La plupart donnaient une légère avance au NON. Mais jusqu'au dernier moment, a subsisté un bloc de 25 ou 30 % d'indécis qui pouvait renverser la tendance. Tout indiquait un scrutin serré.

La dernière semaine de la cam-

pagne aura vu le thème de « l'Allemagne » atteindre son point culminant. Les camps du OUI et du NON avaient, chacun son tour, joué sur la peur de l'Allemagne. Peur d'une Allemagne trop puissante qui dicte ses ordres au reste de l'Europe, peur d'une Allemagne qui retourne à ses « démons », etc. Le rôle de la Bundesbank dans la dislocation du SME a été vivement dénoncé en Grande-Bretagne et a déclenché une vague d'anti-germanisme dans les milieux politiques et financiers.

Le débat français et la montée du NON ont éveillé l'intérêt pour le traité de Maastricht dans les autres pays de la Communauté européenne. Des groupes politiques ont commencé à réclamer la tenue d'un référendum en Allemagne, en Espagne et en Grande-Bretagne.

Le grand débat national qui a eu lieu en France sur la question de l'Europe est sans précédent. De ce point de vue, il aura donné raison à ceux, des camps du OUI et du NON, qui souhaitaient la tenue d'un référendum.

Mais il n'est pas sûr qu'il n'ait pas déclenché un mouvement de remise en question de la construction européenne, en France et ailleurs dans la Communauté européenne. La petite victoire du OUI en France n'est peut-être pas assez forte pour éviter une érosion de ce qu'on appelait encore, il y a peu, « le consensus européen ».

◆ Le « Sans-cœur »

mettait pour la première fois un prix au Festival de Toronto. Il est allé à un premier film, celui de l'Américain Quentin Tarantino, *Reservoir Dogs*. Les journalistes très nombreux qui couvraient cette 17e édition du Festival de Toronto ont pour leur part, à l'issue d'un vote ouvert, remis un prix à un autre premier film, belge celui-là, *C'est arrivé près de chez vous*, de Rémi Belvaux, André Bouzel et Benoît Poelvoorde, un film hallucinant, extraordinaire, sur un tueur qui fait son métier avec une équipe de cinéma à ses trousses. Un chef-d'œuvre, où l'humour défonce ses limites, où la passion du cinéma est à



Une Bretonne de Pont l'Abbé, en costume traditionnel, met son bulletin de vote dans l'urne pour le référendum d'hier en France.

fleur d'écran, un film joué par ses trois auteurs, dont Benoît Poelvoorde qui effectue une interprétation géniale, inoubliable.

Titré en anglais *Man Bites Dog*, ce film belge est pour moi la révélation de Toronto, il a estomacé les foules ici, et s'est fait qualifier de « sick movie », et je vous en reparlerai avec plaisir et passion lorsqu'il sera projeté à Montréal.

Helga Stephenson, la directrice du Festival of Festivals, était pleinement heureuse, hier, consciente d'avoir vécu le meilleur festival en 17 ans. Tous sont d'accord pour qualifier l'édition de 1992 comme exemplaire, effervescente, sympathique et tellement sans déficit prévisible que Mme Stephenson annonçait, hier midi, un don du festival pour la recherche sur le sida. Un geste très applaudi.

Un qui n'a pas été applaudi, c'est le premier ministre de l'Ontario, Bob Rae, qui a affronté des huées nourries, samedi soir, lorsqu'il a pris la parole au gala de clôture. On ironise ici en disant que le NPD a enfin

trouvé le moyen de faire de l'argent : en augmentant les taxes.

◆ Le Québec

en même temps, reconnaître le droit à l'autodétermination pour une province ».

Quant à sa position dans le débat référendaire, le magazine observe que M. Trudeau n'a pas « laissé planer beaucoup de doute sur le fait qu'il votera NON au référendum du 26 octobre, bien qu'il ait refusé de prendre position publiquement ».

Avec une détermination qui n'atténue en rien ses 72 ans, Pierre Trudeau proclame donc qu'il est temps que l'élite politique fasse preuve « d'un peu de courage » pour dire NON aux nationalistes québécois : « On mettra fin au chantage seulement si le Canada refuse de manger de ce pain-là ».

Il veut rétablir l'histoire en disant qu'il y a eu erreur sur la province quand il a promis le fédéralisme renouvelé au référendum de 1980 : « En fait, les mots interprétés comme une promesse s'adressaient aux autres provinces en les enjoignant de reprendre les négociations constitutionnelles après le référendum ». De plus, ajoute-t-il, c'est le Québec qui a brisé la solidarité du Groupe des huit aux négociations et qui a refusé un veto offert « sur un plateau d'argent ». Et puis, répète-t-il, 65 % des parlementaires fédéraux et provinciaux du Québec ont approuvé le rapatriement.

M. Trudeau consacre une bonne partie de son argumentation à décorer le concept moderne de « société distincte » et à rectifier les « distorsions de l'histoire » véhiculées par les nationalistes québécois « qui ont atrocement joué leurs cartes » au cours des dernières années de négociations.

Avec audace, il affirme que « c'est précisément le fédéralisme qui a permis et encouragé le développe-

ment du Québec comme la province de la société distincte » et ajoute, au risque de provoquer l'ire des minorités, que de vouloir l'étendre aux autochtones ou aux femmes, c'est commettre un « sophisme grossier ».

Contrairement aux Québécois, ni les autochtones ni les femmes ni les « multiculturels » ne forment une collectivité qui se retrouve sur un territoire donné et jouit de pouvoirs politiques, législatifs et judiciaires. En conséquence, la Constitution ne leur donne pas le droit, comme collectivité, de pouvoir juridique pour « promouvoir leur société distincte », soutient-il.

Mais alors, pourquoi cette insistance sur la société distincte ? Après un long raisonnement qui lui permet de couper tout fil nationaliste qui dépasse, M. Trudeau arrive à la conclusion que « des droits collectifs à la société distincte, la soif du pouvoir de certains, combinée à l'apathie ou la stupidité des autres, aura permis qu'en se fondant sur un des éléments de base de la société distincte, une majorité dans une assemblée légis-

lative (l'Assemblée nationale) sera justifiée d'enfreindre de façon arbitraire les droits fondamentaux de tout citoyen qui a le privilège de vivre au Québec ».

Le plus incroyable dans toute cette histoire, écrit-il, c'est l'attitude de ceux qui sont pris au « chantage » des nationalistes québécois, « ces bonnes âmes du Canada anglais, disposées à prendre au sérieux ces manifestations puériles de mauvais humeur et qui exhortent leurs compatriotes à payer à chaque coup la rançon demandée de peur de perdre la dernière chance » de sauver le Canada.

Ces « pauvres choses » n'ont jamais réalisé que la rançon du chantage, c'est la surenchère, opine Pierre Trudeau. « Comme Canadiens, ils savent également qu'un pays doit choisir d'être ou de ne pas être ; le démantèlement du Canada ne le sauvera pas et il ne faut pas permettre aux nationalistes de jouer à pile ou face ou encore de tenir un référendum tous les dix ans sur la souveraineté ».

LE DEVOIR

Renseignements.....(514) 844-3361

Administration.....(514) 844-3361

Rédaction.....(514) 842-9628

Annonces classées.....(514) 286-1200

Publicité.....(514) 842-9645
numéro sans frais 1-800-363-0305

LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 16H30

Abonnements

Les numéros de téléphone suivants sont valables pour le service de livraison par camelot et pour les abonnements postaux.

Montréal.....(514) 844-5738
Extérieur (sans frais).....1-800-463-7559

Service à la clientèle
LE DEVOIR
211, St-Sacrement,
Montréal QC H2Y 1X1

CARTES D'AFFAIRES



AGENTS DE BREVETS ET MARQUES
PROTECTION DES DROITS
DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

55 St-Jacques, Montréal, Québec H2Y 3K2
Fax (514) 845-7874 Tél.: (514) 98 R-0-B-1-C

La maîtrise des intangibles

L'équipe du DEVOIR Journalistes : à l'information générale : Jean Chartier, Yves d'Avignon, Jean-Denis Lamoureux, Louis-G. L'Heureux, Bernard Morier, Laurent Soumis, Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle : Michel Bélair (directeur), Paule DesRivières, Marie Laurier, Robert Lévesque, Nathalie Petrowski, Odile Tremblay (Le Plaisir des livres); à l'information économique : Robert Dufresne, Catherine Leconte, Jean-Pierre Legault, Serge Truffaut, Claude Turcotte; à l'information politique : Josée Boileau, Pierre O'Neill (partis politiques), Gilles Lesage (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec), Michel Venne (correspondant parlementaire à Québec), Chantal Hébert (correspondante parlementaire à Ottawa), Jocelyn Coulon (politique internationale), François Brousseau (éditorialiste politique internationale et responsable de la page Idées), Isabelle Paré (enseignement supérieur), Louis-G. Francoeur (environnement), Sylvain Blanchard (relations de travail), Clément Trudel (affaires juridiques), Suzanne Marchand (adjointe à la direction), Marie-Josée Hudon, Jean Sébastien (commis), Danielle Cantara, Thérèse Champagne, Monique Isabelle, Christiane Vaillant (clavistes), Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction), Isabelle Baril (secrétaire à la direction), LA DOCUMENTATION Gilles Paré (directeur), Manon Scott, Sylvie Scott, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa), LA PUBLICITÉ Lise Millette (directrice), Jacqueline Avril, Francine Gingras, Johanne Guibeau, Lucie Lacroix, Chris-

tiarne Legault, Lise Major (publicitaires), Marie-France Turgeon, Micheline Turgeon (maquettistes), Johanne Brunet (secrétaire), L'ADMINISTRATION Nicole Carmel (coordonnatrice des services comptables), Florine Cormier, Céline Furoy, Jean-Guy Lacas, Marie-France Légaré, Raymond Matte, Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross, Linda Thériault (secrétaire à l'administration), Raymond Guay (responsable du financement privé), LE MARKETING ET SERVICE À LA CLIENTÈLE Christianne Benjamin (directrice), Monique Corbell (adjointe), Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Olivier Zaida, Rachel Leclerc-Venne, Jean-Marc Ste-Marie (superviseur aux promotions des abonnements), Louise Paquette, Nathalie Thabet, LES ANNONCES CLASSÉES ET LES AVIS PUBLICS Yves Williams (superviseur), Manon Blanchette, Serge César, Dominique Coullombe, Marlène Côté, Françoise Coulombe, Josée Lapointe, Sylvie Laporte, Jean Laurin, Pierrette Rousseau, Micheline Ruelland, Olivier Spécliel.

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal, H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par Imprimerie Dumont, 7743 rue Bourdeau, une division de Imprimeries Québec Inc., 612 rue Saint-Jacques, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR. LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., située au 775, boul. Lebeau, St-Laurent. Envoi de publication : Enregistrement no 0858, Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec. Téléphone général (514) 844-3361. Abonnements : (514) 844-5738. LE DEVOIR (USPS : 003708) is published daily by L'Imprimerie Populaire, Limitée, 211 rue St-Sacrement, Montréal, Québec H2Y 1X1. Subscription rate per year is \$ 439.00 USD. Second Class Postage paid at Champlain, N.Y. US POSTMASTER : send address changes to : I.N.S. P.O. Box 1518, Champlain, N.Y. 12919-1518.

Cette semaine à la Bourse

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

Nom de la Compagnie	date	heure	lieu
Intl. Verifact	21-09	16 h 30	Toronto
Intl. Impala Res.	21-09	09 h 30	Vancouver
Mont Saint-Sauveur	21-09	12 h 00	Montréal
Wildcat Acquisition	21-09	07 h 30	Edmonton
Clairvest Group	22-09	11 h 00	Alberta
Cobi Foods	22-09	14 h 00	PortWilliams
Fancamp Res.	22-09	10 h 00	Vancouver
Ormico Expl.	22-09	15 h 00	Québec
TSC Shannock	22-09	16 h 00	Toronto
Lapierrière & Verreault	23-09	16 h 00	Montréal
A.L. Van Houtte	23-09	11 h 30	Montréal
Canchrome	24-09	10 h 00	Montréal
Shelter Oil & Gas	24-09	14 h 00	Calgary
Tri Link Resources	24-09	15 h 00	Calgary
Tru-Wall Group	24-09	14 h 00	Woodbridge
United Rayore Gas	24-09	11 h 00	Calgary
Aurochs, Soc. d'Expl. Min.	25-09	10 h 00	Montréal
Cableshare	25-09	10 h 00	London
Peoples Jewellers	25-09	14 h 30	Don Mills
Trio Gold	25-09	14 h 00	Calgary

RACHAT

Growth Investment

Symbole : GRO.PR.A

Valeurs : actions privilégiées.

Modalités : la société rachètera toutes les actions privilégiées en circulation au prix de 25 \$ l'action plus 40 cents l'action représentant tous dividendes non payés et courus depuis le 31 juillet 1992 jusqu'à la date de rachat.

Date de rachat : 7 octobre 1992.

Date de paiement : 9 octobre 1992 (ou après).

OFFRE D'ACHAT

Eagle Precision Technologies

Symbole : EGL

Valeurs : actions ordinaires.

Modalités : la société Eagle Precision Technologies a présenté une offre visant à se porter acquéreur de 2 000 000 de ses actions en circulation.

Offre : espèces; 2,85 \$ pour chaque action ordinaire d'Eagle Precision Technologies soumise à l'offre.

L'offre est faite en raison du fait que la Banque canadienne impériale de commerce a accepté de vendre à la société, les 404 444 actions ordinaires et les 1 555 556 actions ordinaires convertibles sans droit de vote qu'elle détient, au prix de 2,85 \$ par action, et que la société désire offrir à ses autres actionnaires la même possibilité. Les actions rachetées par la société conformément à l'offre seront annulées.

Note : si plus de 2 000 000 d'actions sont soumises, la prise de livraison des actions se fera au prorata.

Date d'échéance : 24 septembre 1992.

REGROUPEMENT D' ACTIONS ET

CHANGEMENT DE RAISON SOCIALE

International Broadcasting Centre

Symbole : IBC

Valeurs : actions ordinaires.

Modalités : dans le cadre d'un projet de réorganisation, la société projette un regroupement d'actions d'une (1) nouvelle action pour 3,4 anciennes actions. La nouvelle société portera le nom de Ensel. Une assemblée aura lieu le 24 septembre 1992.

RÉORGANISATION

Onitap Resources

Symbole : TAP

Valeurs : actions ordinaires.

Modalités : dans le cadre d'un projet de réorganisation, la société projette de : 1) transférer la totalité des éléments d'actifs miniers et des obligations qu'elle détient à une filiale en propriété exclusive (la filiale minière); 2) transformer son capital-actions émis et autorisé en une nouvelle catégorie d'actions ordinaires et en une nouvelle catégorie d'actions spéciales sans droit de vote; 3) changer sa raison sociale pour Red Oak Resources. Les modalités de l'échange seront d'une (1) nouvelle action ordinaire et 15,263143 actions spéciales pour chaque groupe de 15,263143 actions ordinaires d'Onitap Resources. Une assemblée aura lieu le 30 septembre 1992.

CONVERSION ET REMBOURSEMENT PAR ANTICIPATION

Inversness Petroleum

Valeurs : débentures convertibles, 7 au 31 mai 1997.

Modalités : Option A : actions — 160 actions ordinaires d'Inversness Petroleum, pour chaque tranche de 1000 \$ de la débenture susmentionnée soumise, ce qui correspond à un prix de conversion de 6,25 \$ pour chaque action ordinaire émise après la conversion des débentures.

Date d'échéance : 13 octobre 1992.

Option B : espèces (option implicite) — 100 % de capital plus les intérêts courus et non payés pour chaque tranche de 1000 \$ de la débenture remboursée par anticipation.

Date de paiement : 14 octobre 1992.

OFFRE SUR LE PARQUET

Trizec

Symbole : TZC.PR.C

Valeurs : actions privilégiées de premier rang, catégorie B, série 4. Modalités : la société Trizec a présenté une offre pour se porter acquéreur de 264 000 de ses actions privilégiées de premier rang de catégorie B série 4 au prix de 25 \$ par action.

L'offre ne sera traitée qu'à la Bourse de Toronto. Un registre des offres sera mis à la disposition sur le parquet de la Bourse de Toronto de 8 h 30 à 9 h 00 le 24 septembre prochain.

Si plus de 264 000 actions sont soumises à l'offre, celles-ci seront rachetées au prorata.

Les actionnaires qui soumettront leurs actions recevront un dividende régulier de 30 cents payable le 30 septembre prochain aux détenteurs inscrits à la date de clôture des registres, le 17 septembre 1992.

Les renseignements contenus aux présentes proviennent de sources que nous croyons dignes de foi mais nous ne pouvons garantir leur exactitude. Ce document, étant un bulletin d'information, pourrait être incomplet.

Ces renseignements sont fournis par

Ces renseignements sont fournis par

Tassé

Tassé & Associés, Limitée

Mariage de raison entre les administrateurs agréés et les conseillers en management

Pierrette Gagné

collaboration spéciale

L'INSTITUT DES conseillers en management du Québec (CMC) et la Corporation professionnelle des administrateurs agréés du Québec (Adm.A.) ont finalement réalisé un mariage de raison.

Les deux groupes ont en effet signé une entente au cours de l'été dernier en vue d'un regroupement des CMC sous la bannière des Adm.A. Les CMC ont ratifié l'entente dans une proportion de 90 %. Après s'être vus refuser par l'Office des professions du Québec la reconnaissance officielle de corporation à titre réservé, les CMC n'avaient d'autre choix que de s'associer à une corporation déjà existante, selon le vœu d'ailleurs clairement exprimé à l'époque par Raymond Savoie, ministre responsable de l'application des lois professionnelles.

N'eut été cette alliance stratégique avec les Adm.A., il est fort à parier que le membership de l'Institut des CMC se serait érodé. En effet, l'Office des professions n'aurait pas hésité à recommander au ministre Savoie de donner à la Corporation des Adm.A. la possibilité d'accueillir et d'accréditer des conseillers en management. Le mariage de raison a donc été officiellement consommé vendredi dernier, mais sans que le prétendant, croit-on, ait auparavant flirté avec la Corporation des comptables en management accrédités (CMA). Quoi qu'il en soit,

les CMC ont donc finalement obtenu la reconnaissance professionnelle qu'ils convoitaient tant depuis plusieurs années en optant pour les Adm.A.

Il ne reste plus qu'à reconnaître officiellement la profession de conseillers en management en apportant les modifications appropriées au Code des professions. Ces modifications sont d'ailleurs contenues dans le projet de révision de la loi que le ministre Savoie devrait incessamment déposer à l'Assemblée nationale. « Il est toutefois important, souligne Michel Gimmig, président de l'Institut des CMC que tous les termes de l'entente conclue se reflètent dans ce projet de loi et qu'il soit adopté d'ici juillet 93, sinon nous nous sommes réservés le droit de convoquer nos membres en assemblée générale spéciale afin de se prononcer sur le maintien ou le rejet de l'entente. » Il serait toutefois douteux qu'une telle éventualité se produise, car, pour un le ministre Savoie s'est dit très enchanté de cette alliance stratégique, alliance qui se présente comme une première dans les annales du système professionnel québécois. « Même que cet exemple devrait donner l'idée à d'autres de suivre le même chemin », dit Raymond Savoie, en ayant probablement en tête d'autres groupes, notamment les trois corporations comptables, les CA, CMA et CGA.

Car, il faut bien l'admettre, ce regroupement semble original sous plusieurs aspects. « C'est un modèle

d'intégration innovateur, soutient Gerald Duguay, président de la Corporation des Adm.A., où l'on a réussi à regrouper au sein de notre organisation quelque 1500 spécialistes de champs d'intervention bien définis et très pointus dans une structure souple respectant les spécificités de chacun. »

Ainsi, la représentativité régionale qui a toujours prévalu au sein du conseil d'administration des Adm.A., cède dorénavant le pas à la représentativité sectorielle. Il existe quatre groupes autonomes à l'intérieur de la corporation élargie qui totalise maintenant près de 8000 membres avec l'intégration des 400 CMC. La moitié environ sont des administrateurs généralistes et le quart des conseillers en management. Le dernier quart comprend le groupe des gestionnaires immobiliers et celui des planificateurs financiers.

« Chacun des quatre groupes, souligne Gerald Duguay, bénéficie d'une réelle autonomie tout en devant respecter le cadre normatif imposé à notre Corporation par le Code des professions. De plus, chaque secteur d'activités maintient ses propres critères d'obtention du permis ou du titre spécifique, ses normes liées à la pratique professionnelle et ses façons de faire. »

Il est aussi intéressant de noter que le regroupement des CMC avec les Adm.A. ouvre la possibilité d'unifier davantage et de mieux circonscrire la profession de conseillers en management. En effet, les quelque

200 experts-conseils déjà membres des Adm.A. avant l'arrivée des CMC pourraient très bien devoir s'intégrer parmi ces derniers, « pourvu, signale Michel Gimmig, qu'ils puissent répondre aux exigences requises par l'Institut, notamment sur le plan de la formation ». Cela permettrait alors de clarifier le titre de conseiller en management et d'encore mieux protéger les entreprises clientes.

« Car quiconque ne peut pas aujourd'hui s'improviser conseiller stratégique de l'entreprise, explique Richard Gagnon, vice-président exécutif et directeur général des Adm.A. Pour être compétent dans cette fonction-conseil, il faut une formation particulière qui confère à ces professionnels la vision globale nécessaire et les habiletés requises pour bien conseiller un chef d'entreprise. Et dans le contexte actuel de polyvalence de services des firmes-conseils, poursuit-il, il faut pouvoir compter sur des spécialistes capables de coordonner des équipes multidisciplinaires. »

En somme, grâce à ce mariage de raison, les Adm.A. tout comme les CMC gagnent en prestige et en reconnaissance. Et, en bout de ligne, ce sont les entreprises qui deviennent gagnantes, car elles seront désormais assurées de pouvoir s'appuyer sur un seul groupe de conseillers en management compétents et assujettis à des normes professionnelles strictes à l'intérieur d'une même corporation.

TOURISME D'AFFAIRES

Des impératifs qui s'excluent et se complètent

Normand Cazalais

LES VOYAGES d'affaires obéissent à deux grandes catégories d'impératifs qui, en partie, s'excluent et, de l'autre, se complètent.

D'une part, beaucoup de voyages d'affaires sont commandés par la nécessité de visiter un site en particulier (usine, chantier, aire de prospection, etc.) ou de rencontrer sur place des gens occupés à en assurer l'exploitation ou à

représenter la firme qui les emploie. Par ailleurs, de plus en plus de voyages d'affaires trouvent leur source dans le besoin de réunir en un même lieu des gens venant de lieux de travail et d'horizons différents, dans la volonté également qu'ont développée les entreprises de récompenser leurs employés les plus méritants ou encore dans l'intention de montrer et de promouvoir leurs produits et expertises lors de salons, colloques, expositions.

Dans le premier cas, le choix de la destination répond à des impératifs évidents, incontournables : il faut aller sur place, même si l'endroit en question est au bout du monde, offre très peu de services d'accueil ou souffre d'un climat naturel ou politique rébarbatif. Le désir de s'y rendre peut être alors fort mitigé sinon inexistant et la durée du séjour se limitera le plus souvent à une période « obligée », correspondant à la stricte durée du travail à accomplir.

Dans le second cas, la destination est habituellement d'accès facile et offre plutôt au premier chef un cadre agréable, des services d'accueil

multiples et variés. Il s'agira souvent de grandes villes ou d'endroits situés en bord de mer ou en montagne, donc d'endroits fréquemment associés au tourisme dit d'agrément ou de loisir. Dans un tel contexte, les voyageurs, quelles que soient les affaires qui motivent leurs déplacements, vont aisément être tentés de prolonger leur séjour pour profiter d'une telle occasion et se donner du bon temps à des coûts somme toute réduits puisqu'une partie des frais est déjà assumée par l'employeur ou est déductible d'impôts.

Le premier type de destinations peut difficilement aspirer à développer une vocation touristique, à moins de trouver des partenaires et investisseurs intéressés à s'engager dans des formes quelconques de tourisme d'aventure. Le second, profite, quant à lui, d'avantages non négligeables qui ne demandent qu'à être exploités, tant au cours du séjour lui-même que pendant les périodes précédant ou suivant ce séjour.

Il y a là une riche matière à

utiliser pour mettre au point des stratégies de sollicitation et d'accueil aptes à satisfaire les attentes des besoins des entreprises et de leurs employés. Aptes aussi à satisfaire les destinations : quand des voyageurs d'affaires se sentent à l'aise et bien servis dans une destination, ils sont spontanément portés à dépenser davantage, à allonger leurs séjours, à demander à leurs conjoints ou amis à les y rejoindre, à y revenir fréquemment pour y traiter des affaires une nouvelle fois ou pour uniquement s'y délasser.

Un article, intitulé *Demographic And Situational Correlates Of Business Travel*, paru dans le *Journal of Travel Research* (spring 1990) sous la signature de David Snepenger et Laura Milner, explore quelques aspects de ces considérations. Cette revue spécialisée peut être consultée au Centre d'Études du Tourisme (987-8516), centre de documentation spécialisé affilié à l'Université du Québec à Montréal.

OFFICE NATIONAL DE L'ÉNERGIE

AVIS D'AUDIENCE PUBLIQUE

Gazoduc Trans Québec & Maritimes Inc.
Demande concernant les droits en vigueur
au 1er janvier 1993 et au 1er janvier 1994

L'Office national de l'énergie ("l'Office") tiendra une audience publique afin d'étudier une demande présentée par Gazoduc Trans Québec & Maritimes Inc. ("le demandeur") le 28 août 1992, aux termes de la Partie IV de la Loi sur l'Office national de l'énergie, en vue d'obtenir, entre autres, des ordonnances concernant les droits que le demandeur peut percevoir pour le transport du gaz naturel à compter des 1er janvier 1993 et 1994.

L'Office a décidé de tenir une audience publique qui portera sur les questions du taux de rendement. Toutes les autres questions seront traitées par voie de mémoires. L'audience commencera le lundi 30 novembre 1992 à 13 heures, heure locale, dans la salle de bal Du Parc II de l'hôtel Ramada Renaissance du Parc, 3625, avenue du Parc, Montréal (Québec). Elle se terminera par la plaidoirie et la réplique relativement à toutes les questions.

Les personnes souhaitant intervenir dans l'audience doivent, au plus tard le 23 septembre 1992, déposer une intervention écrite auprès du Secrétaire de l'Office et en signifier une copie à Gazoduc TQM à l'adresse suivante:

Gazoduc Trans Québec & Maritimes Inc.
1, Place Ville Marie, Bureau 2220
Montréal (Québec) H3B 3M4

Le demandeur fournira une copie de la demande à chaque intervenant.

Les personnes souhaitant seulement présenter des commentaires sur la demande doivent les envoyer par écrit au Secrétaire de l'Office et en faire parvenir une copie à Gazoduc TQM au plus tard le 21 octobre 1992.

Pour se procurer des renseignements, en anglais ou en français, relatifs à la procédure de l'audience (ordonnance d'audience RH-4-92) et à l'ébauche des Règles de pratique et de procédure de l'ONÉ, dans leur version révisée du 21 avril 1987, qui régissent toutes les audiences, il suffit d'écrire au Secrétaire ou de téléphoner au Bureau du soutien de la réglementation de l'Office, au (403) 292-4800.

J.S. Richardson
Secrétaire
Office national de l'énergie
311, 6^e avenue s.-o.
Calgary (Alberta)
T2P 3H2
Télécopieur : (403) 292-5503

Poumon
qui respire
Cigarette
qui expire

RELAIS D'AFFAIRES

RELAIS & CHATEAUX

LA FINE FLEUR DES MAÎTRES HÔTELIERS

ESTRIE / NORTH HATLEY

AUBERGE HATLEY: Plein air et gastronomie dans un décor d'autrefois. Un relais pour les gourmets-gourmands, classé 4 fourchettes. Le charme d'une vieille demeure bourgeoise perchée sur une colline dominant le lac Massawippi. 25 chambres dont certaines avec foyer. Forfait conférence incluant 3 repas, 2 pauses-café, frais de service 140.00\$ p.p. occ. simple/par jour ou 110\$ p.p. occ. double/par jour. Pour renseignements: Tél.: (819) 842-2451 Fax: (819) 842-2907

LAURENTIDES / STE-ADÈLE

HÔTEL L'EAU À LA BOUCHE: Ste-Adèle, un bouquet pour fleurir vos vacances. Confort, calme, détente et tout le service auquel vous vous attendez. 26 chambres luxueuses. Salons aménagés pour réunions. Le restaurant vous servira une fine cuisine du marché. Classé 4 fourchettes et 5 fleurs de lys. Demandez nos forfaits. Tél. sans frais de Mtl: 514-227-1416 ou 229-2991. Fax: 229-7573

MONTÉRÉGIE / SAINT-MARC-SUR-RICHELIEU

HÔTELLERIE LES TROIS TILLEULS: A St-Marc-sur-Richelieu, un hôtel paisible et confortable, dans une demeure d'un autre âge, sur le bord de la rivière Richelieu où le personnel n'a qu'un seul désir: satisfaire. Lauréat national «Mérite de la Restauration». 5 salles de réunions disponibles. Nous avons différents forfaits à vous proposer. 584-2231.

LAURENTIDES

Auberge St-Denis

★★★★★

(514) 227-4602
FAX: 227-8504

St-Sauveur-des-Monts
61, rue St-Denis, Québec J0R 1R4

FORFAIT NOVEMBRE 92
135⁰⁰ \$ pers/jr occ. simple

Tout compris

- 42 chambres
- cuisine française
- 6 salles de réunion
- 4 salles à manger

Solidarité et développement: le gage d'un monde plus juste



Aide à l'enfance - Canada
Save the Children - Canada

L'institut d'administration
publique du Canada
Groupe régional de Montréal



et l'Association des diplômés de l'ENAP
en collaboration avec LE DEVOIR
vous invitent à un déjeuner-réflexion
dont le thème sera:

**“Le nouveau partenariat État-Entreprise-Syndicat:
impact sur la gestion du secteur public”**

Conférencier: **Robert Tessier** président de GEC ALSTHOM
Électromécanique

le jeudi 8 octobre 1992
de 7h45 à 9h

Hôtel Méridien, Basilaire 2, Complexe Desjardins

Réservation:
Ginette Guilbault
ENAP 522-3641

Membres 10 \$
Non Membres 15 \$

L'ACTUALITE INTERNATIONALE

Deux obus sur un cimetière de Sarajevo

SARAJEVO (Reuter) — Deux obus de mortier sont tombés hier dans l'un des principaux cimetières de Sarajevo, où plusieurs dizaines de personnes assistaient à un enterrement collectif.

Des témoins ont rapporté que plusieurs personnes avaient sauté en hurlant dans des tombes pour se protéger des éclats d'obus.

Cette attaque, qui n'a pas fait de victimes, suivie de peu par une alerte aérienne, a accru la tension dans la capitale bosniaque assiégée par les Serbes.

Les deux obus sont tombés sur une route entre le cimetière de Lion et l'hôpital Kosevo, à l'heure où se déroulent habituellement les enterrements des victimes des bombardements et des francs-tireurs.

Un cimetière avait été attaqué en août pendant l'enterrement de deux enfants tués par un franc-tireur et la grand-mère de l'un d'eux avait été gravement blessée.

Radio-Sarajevo a déclaré que l'alerte aérienne, qui a duré plusieurs minutes, a été déclenchée lorsque des avions serbes de Bosnie ont décollé de l'aéroport de Banja Luka, dans le nord de la république.

Près de 40 personnes ont été tuées samedi à Brcko lors de raids aériens, a annoncé le centre de crise de Sarajevo, selon lequel les combats ont fait 86 morts dans la république entre samedi et hier.

Les Serbes ont lancé plusieurs attaques contre des villes musulmanes avant la reprise — vendredi dernier à Genève — des pourparlers de paix mais n'ont jamais utilisé l'aviation contre la capitale.

La radio a précisé que les Serbes avaient bombardé des banlieues croates et musulmanes de Sarajevo proches de l'aéroport, au mépris des assurances données au Haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) sur la sécurité des opérations humanitaires.

Sadako Ogata, haut commissaire des Nations unies pour les réfugiés, a déclaré à Genève que l'aéroport serait rouvert mais a souligné que « les risques n'ont pas été éliminés ».

Le HCR a suspendu le pont aérien vers Sarajevo après la destruction par un missile le 3 septembre d'un appareil italien acheminant de l'aide humanitaire vers la capitale bosniaque.

Le pont aérien est d'une importance vitale pour les 380 000 personnes bloquées dans la ville, qui doivent constituer des stocks de vivres avant l'arrivée de l'hiver.

Un responsable du HCR a déclaré que les 75 dernières tonnes de vivres dont dispose le Haut Commissariat sur place seraient distribuées hier.

« Nous dépendons de la reprise du pont aérien et nous espérons qu'elle aura lieu mardi », a-t-il ajouté.

Slobodan Smilovic, du bureau météorologique, a déclaré que les experts redoutaient un hiver rude dans la région, avec de la neige de novembre à mars et des températures avoisinant les moins 8 degrés entre octobre et avril.

Le président bosniaque, Alija Izetbegovic, et le premier ministre de la nouvelle Yougoslavie, Milan Panic, étaient attendus hier à New York, où ils doivent assister à l'Assemblée générale des Nations unies.

La visite de M. Panic aux États-Unis s'inscrit dans le cadre des efforts qu'il déploie depuis deux mois pour résoudre la crise yougoslave et sortir la nouvelle république fédérale de Yougoslavie de l'isolement international.

M. Panic a qualifié hier soir de « planche de salut » sa décision annoncée récemment à Moscou de présenter une demande d'adhésion de la RFY aux Nations unies.

« L'absence de liberté de la presse tient le peuple dans l'ignorance la plus totale tant des raisons qui ont conduit la Yougoslavie dans cette situation que de la nature des sanctions qui la frappent », a ajouté M. Panic.

Le premier ministre s'est montré optimiste quant à la possibilité de prendre la parole à l'Assemblée générale.

Le Conseil de sécurité de l'ONU a demandé samedi à l'Assemblée générale d'exclure de ses travaux la



Des enfants jouaient hier à la guerre dans une rue de Sarajevo.

Fédération yougoslave (Serbie et Monténégro) et de lui faire déposer une nouvelle demande d'adhésion à l'organisation.

L'Organisation de la conférence islamique (OCI), qui regroupe 44 pays, s'est félicitée hier de cette décision.

« Cette résolution est une nouvelle manifestation de la condamnation totale par la communauté internationale de l'agression brutale de la Serbie contre la République de Bosnie-Herzégovine », a déclaré l'OCI dans

un communiqué.

Klaus Kinkel, ministre allemand des Affaires étrangères, a demandé pour sa part hier à l'ONU d'exiger de la Serbie et du Monténégro qu'ils mettent un terme à leurs agressions contre les autres républiques de l'ex-Yougoslavie avant de les admettre de nouveau au sein de l'Organisation.

L'Assemblée générale de l'ONU devrait se prononcer dans les prochains jours sur l'avenir du siège de la Fédération yougoslave.

Syriens et Israéliens reprennent les discussions

JÉRUSALEM (AFP) — Le ministre israélien de l'Intérieur Arié Déri a annoncé hier la reprise aujourd'hui à Washington des négociations de paix avec la Syrie, qui étaient menacées de blocage en fin de semaine.

« La formule permettant la poursuite des négociations avec les Syriens a été trouvée et celles-ci reprendront lundi », a-t-il déclaré à la radio à sa sortie de la réunion hebdomadaire du Conseil des ministres.

La Syrie avait demandé jeudi pour la première fois l'intervention des États-Unis dans les négociations bloquées, selon elle, par le refus israélien de discuter d'un retrait de tous les territoires occupés.

Le ministre israélien a accusé Damas d'avoir provoqué une crise artificielle. Selon lui, cette crise a été dé-samorcée maintenant que « les Syriens ont compris qu'il n'y aura pas d'intervention américaine ».

Israël estime que le blocage des négociations avec la Syrie est purement tactique, car Damas a voulu intensifier la pression sur l'État hébreu afin qu'il se montre plus souple et accepte de faire des concessions territoriales, a indiqué hier un haut fonctionnaire du ministère des Affaires étrangères à Jérusalem.

À propos des pourparlers avec les Palestiniens, M. Déri a déclaré : « Nous avons beaucoup à leur offrir. Malheureusement il n'y a pas personne à qui s'adresser car il n'y a pas de direction unie. Selon nos informations, l'OLP tente de mettre des bâtons dans les roues aux membres de la délégation » palestinienne aux négociations avec Israël.

Par ailleurs, le chef de l'OLP, Yasser Arafat, a demandé samedi au

président tunisien, Zine El Abidine Ben Ali, d'intervenir auprès de Washington pour que les négociations « ne débouchent pas sur une impasse ».

Les Palestiniens refusent le plan israélien d'autonomie en Cisjordanie et Gaza, qui, selon eux, vise à perpétuer le régime d'occupation. Les Israéliens refusent le plan de pouvoir autonome palestinien qui mènerait à la création d'un État palestinien.

Les Palestiniens ont tenté en vain la semaine dernière d'obtenir des Israéliens qu'ils s'engagent à appliquer la résolution 242 à tous les stades de la négociation.

Cette résolution stipule un retrait israélien « de » ou « des » territoires occupés depuis la guerre de 1967 (selon la version anglaise ou française), dans le cadre d'un règlement de paix entre les États de la région.

Les Israéliens ont opposé une fin de non-recevoir en soulignant que la négociation porte à ce stade sur un régime transitoire.

En dépit de ce désaccord fondamental, les entretiens pourraient redémarrer à la suite d'une nouvelle ouverture palestinienne.

« En ce qui concerne les prérogatives législatives du conseil (palestinien) élu, nous pourrions montrer de la flexibilité », a déclaré vendredi le chef de la délégation palestinienne, Haidar Abdel Chafi, car il s'agit de gérer une période transitoire et non une situation d'indépendance nationale.

Israël s'oppose à ce que ce conseil dispose de pouvoirs législatifs mais accepte qu'il publie des arrêtés administratifs, comme l'a fait jusqu'à présent l'autorité militaire.

Ali Kafi souhaite un répit pour sortir de la crise

d'après AFP et Reuter

ALGER — Le président du Haut comité d'État (HCE-présidence collégiale), M. Ali Kafi a souhaité « disposer du répit indispensable pour sortir de la crise », dans un discours prononcé hier après-midi devant les cadres de la nation et des responsables d'associations.

Il a également demandé aux Algériens qui pratiquent la violence de se repentir et de « renouer avec le sentiment patriotique », en réaffirmant la nécessité de poursuivre la lutte contre le terrorisme.

« Notre souhait est que se dégage, auprès de tous, la volonté de parvenir à un consensus national permettant au pays de disposer du répit indispensable pour sortir de la crise dans les meilleures conditions », a-t-il déclaré.

Il a ajouté que le HCE oeuvrait « pour offrir l'occasion à ceux qui pratiquent la violence de se repentir et de renouer avec le sentiment patriotique et le souci des intérêts supérieurs de la nation, rejetant tout débat avec ceux qui persistent dans le terrorisme, le sabotage et les appels au meurtre ».

Le président du HCE a également exclu de ce dialogue « les personnes qui, par leur comportement, leurs déclarations ou par leurs appuis politico-financiers, soutiennent le terrorisme et n'hésitent pas à se compromettre avec les forces étrangères qui n'ont jamais manifesté pour l'Algérie d'autre sentiment que la haine ».

Le président du HCE a enfin réaffirmé l'attachement de l'Algérie à l'édification du Grand Maghreb arabe et invité les partenaires de l'Union du Maghreb arabe (UMA-Algérie, Maroc, Tunisie, Libye, Mauritanie) à redynamiser ce projet.

Évoquant la question du Sahara occidental, il a estimé qu'elle « demeure l'un des obstacles majeurs qui entravent le processus de l'édification maghrébine et réaffirmé le soutien de l'Algérie au projet de paix élaboré par l'ONU en collaboration avec l'OUA ».

Par ailleurs, le nouveau gouvernement algérien a annoncé à la population un programme d'austérité assorti d'une hausse des impôts, tout en promettant d'encourager les investissements étrangers, dans le cadre d'un ambitieux programme de transition vers l'économie de marché.

Ce plan de rigueur vise à réduire de manière draconienne le besoin d'importer, a déclaré samedi le gouvernement.

Les plus riches verront leurs revenus taxés plus lourdement, avec un impôt supplémentaire sur les avoirs. Des réductions d'impôts seront accordées aux entreprises innovatrices qui fournissent des solutions de rechange aux importations. Les produits importés faisant concurrence à des produits locaux seront interdits.

Les investissements, venant de l'intérieur comme de l'extérieur du pays, seront encouragés dans une grande variété d'activités, au moyen notamment de taux de change avantageux pour les investissements étrangers et d'Algériens installés à l'étranger.

Le gouvernement compte aussi attirer l'argent étranger pour augmenter la production de pétrole et de gaz. Si ces initiatives ne suffisent pas, « le gouvernement sera obligé de demander au peuple de faire preuve d'austérité ».

Au cœur du problème figure la dette extérieure algérienne, d'un montant de 26 milliards \$, qui accapare 70 % des 12 milliards de revenus annuels du pétrole et du gaz.

Sur ce qui reste, l'Algérie consacre plus de 2 milliards \$ à des importations de produits alimentaires, au détriment des pièces détachées et des matières premières, amenant les usines à fonctionner à la moitié de leur capacité.

Le gouvernement a déclaré que les ouvriers pourraient acheter des actions de leurs entreprises et seraient aidés si leur usine doit fermer provisoirement, à condition qu'ils entretiennent l'outil de production.

Manifestation au Pérou

LIMA (Reuter) — Une semaine après l'arrestation d'Abimael Guzman, chef des guérilleros maoïstes du Sentier lumineux, des milliers de Péruviens ont manifesté hier pour réclamer la fin des violences politiques qui ont fait plus de 26 000 morts depuis 12 ans.

« Ici ou là, nous n'avons plus peur », ont scandé 5000 manifestants qui, sous un immense drapeau national, se dirigeaient vers le quartier de Miraflores, théâtre d'un attentat

meurtrier du Sentier lumineux en juillet.

« Nous espérons que la paix viendra. Il y aura encore des temps difficiles, mais nous devons tous nous unir pour rejeter la violence », a dit Ada Varcacel, une habitante de Miraflores.

La plupart des Péruviens ont fêté l'arrestation d'Abimael Guzman, chef et idéologue du Sentier lumineux, engagé dans une guérilla sanglante depuis 1980.

AVIS PUBLICS

AVIS PUBLICS
HEURE DE TOMBÉE
Les réservations doivent être faites avant 16h00 pour publication (2) deux jours plus tard.
Publications du lundi:
Réservations avant midi (12h) le vendredi.
Publications du mardi:
Réservation avant 16h00 le vendredi.
Pierrette Rousseau,
Tél.: 286-1200 Fax: 286-8198

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO. 500-12-206761-920
COUR SUPÉRIEURE
PRÉSENT
PROTONOTAIRE ADJOINT:
REBECCA JEAN HARRILL
Partie demanderesse
vs
ZAMAN MOHAN
Partie défenderesse
ASSIGNATION
ORDRE est donné à ZAMAN MOHAN de comparaître au greffe de cette cour situé au 1, Notre-Dame est, salle 1.100, dans les jours de la date de la publication du présent avis dans LE DEVOIR.
Une copie de la déclaration en divorce a été remise au greffe à l'intention de ZAMAN MOHAN.
Lieu: Montréal
Date: 12 septembre 1992
DOMINIQUE DIBERNARDO, P.A.
PROTONOTAIRE ADJOINT

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE QUÉBEC
NO. COUR. 200.111.001586-927
NO. SUR. 1057175
COUR SUPÉRIEURE
"EN MATIÈRE DE FAILLITE"
DANS L'AFFAIRE DE PROPOSITION DE:
JOCELYN BLOUIN, (227-312-766),
Directeur des opérations, domicilié et résidant au 7949, Place Cornouaille, Charlebourg (Québec) G1H 3V9
AVIS CONCERNANT LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE DES CRÉANCIERS
AVIS est par les présentes donné que JOCELYN BLOUIN ayant déposé une proposition au bureau du Séquestre officiel, dans la Ville de Québec, dans la province de Québec, et ladite proposition n'ayant pas été acceptée par les créanciers, est réputée, en conformité avec l'article 57 de la Loi sur la Faillite, avoir fait cession de ses biens le 25e jour d'août 1992 et que la première assemblée fut tenue le 17e jour de septembre 1992.
SUSAN GANTHER, C.I.P.,
Syndic de l'actif de JOCELYN BLOUIN

Prenez avis que Claude Borduas et associés inc., 2255, rue Chomedey, Montréal demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.
MONTREAL, le 3 septembre 1992.
Claude Lemay, président.
CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO. 500-04-003131-928
COUR SUPÉRIEURE
PRÉSENT
PROTONOTAIRE ADJOINT
JEA REGINALD FERREZAN
Partie demanderesse
vs
PAUL LINDOR
Partie défenderesse
ASSIGNATION
ORDRE est donné à PAUL LINDOR, de comparaître au greffe de cette cour situé au 10 est, rue St-Antoine, Montréal, salle 1.100, dans les jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir.
Une copie de la requête pour garde d'enfant a été remise au greffe à l'intention de PAUL LINDOR.
Lieu: Montréal
Date: 15 septembre 1992
DOMINIQUE DIBERNARDO, P.A.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO. 500-04-003178-929
COUR SUPÉRIEURE
PRÉSENT
PROTONOTAIRE ADJOINT
BETTY PAUL
Partie demanderesse
vs
MARIO FRANÇOIS
Partie défenderesse
ASSIGNATION
ORDRE est donné à MARIO FRANÇOIS, de comparaître au greffe de cette cour situé au 10 est, rue St-Antoine, Montréal, salle 1.100, dans les jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir.
Une copie de la déclaration de l'action en déchéance d'autorité parentale a été remise au greffe à l'intention de MARIO FRANÇOIS.
Lieu: Montréal
Date: 17 septembre 1992
DOMINIQUE DIBERNARDO, P.A.

SOCIÉTÉ FINANCIÈRE UNIE
PRINCESSE LITEE
UNITED PRINCESS FINANCIAL
COMPANY LTD
PRENEZ AVIS que la compagnie "SOCIÉTÉ FINANCIÈRE UNIE PRINCESSE LITEE/UNITED PRINCESS FINANCIAL COMPANY LTD" demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.
MONTREAL, le 3 septembre 1992.
Claude Lemay, président.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO. 500-12-206267-928
COUR SUPÉRIEURE
PRÉSENT
PROTONOTAIRE ADJOINT
ADELINE DUFRESNE
Partie demanderesse
vs
PAUL LINDOR
Partie défenderesse
ASSIGNATION
ORDRE est donné à PAUL LINDOR, de comparaître au greffe de cette cour situé au 10 est, rue St-Antoine, Montréal, salle 1.100, dans les jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir.
Une copie de la déclaration en divorce a été remise au greffe à l'intention de PAUL LINDOR.
Lieu: Montréal
Date: 16 septembre 1992
DOMINIQUE DIBERNARDO, P.A.

Avis est par les présentes donné que JAVIER MARTINEZ CALZADA, résident et domicilié à St-Hubert, district de Longueuil, s'adressera au Lieutenant-Gouverneur en conseil afin d'obtenir un décret lui permettant de changer son nom en celui de PETER MARTINEZ CALZADA.
Greenfield Park, le 8 septembre 1992.
Me Michel Lamarre
LAMARRE, LAPORTE & DARVEAU
Bureau 202
Greenfield Park (Québec)
465-4644.

CESSION DE GREFFE:
Avis est par les présentes donné que Me PIERRE-BERNARD LABELLE, notaire à Montréal, est devenu cessionnaire du Greffe de Me PIERRE GRAVEL, décédé, autrefois notaire à Montréal. En conséquence, le notaire soussigné est en possession des greffes, minutes, répertoire et dossiers de Me PIERRE GRAVEL, notaire décédé.
L'Étude de Me PIERRE-BERNARD LABELLE, notaire, est située au 1259 rue Barri, suite 325, Montréal, Québec, H2L 4C7. (Téléphone: (514)845-2255 ou (514)844-4514).
Heures de bureau: lundi au vendredi de 9h00 à 17h00.
Signé à Montréal, ce premier septembre mil neuf cent quatre-vingt-douze (01/09/1992).
Me PIERRE-BERNARD LABELLE, notaire.

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION
Prenez avis que la corporation C.K.K. MONTREAL MODE INC., demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.
EN FOI DE QUOI, cet avis est signé par le président de la corporation, ce 8 septembre 1992.
CHOW HIN NGOON
LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

AVIS LÉGAL
AVIS est par les présentes donné, selon l'article 31 de la Loi sur les Pouvoirs Spéciaux des Corporations (L.R.Q., 1977, Chapitre P-16) que la garantie, créée par un acte de fiducie passé devant Me Louis Drazin, notaire, entre 142558 CANADA INC. et TRUST GENERAL DU CANADA, à titre de fiduciaire, portant la date officielle du 29 avril 1988 et enregistré au bureau d'enregistrement de Montréal, sous le numéro 4012936 est devenue exécutoire à la suite du défaut de ladite Compagnie en vertu dudit acte de fiducie.
TRUST GENERAL DU CANADA
Es-qualité de fiduciaire

Appel d'offres

Ville de Montréal

Service des travaux publics

Des soumissions seront reçues, avant 14 h aux dates ci-après énoncées, au Service du greffe de la Ville de Montréal, 275, rue Notre-Dame Est, bureau 15, Montréal (Québec) H2Y 1A6, pour :

Soumission #	Date d'ouverture
# 7948	
Réfection du sentier principal du seuil avant du Jardin Botanique, incluant le drainage et le pavage	
# 7949	30 septembre 1992
Construction d'un égout combiné et d'une conduite d'eau secondaire sur la rue Maurice-Blondeau.	
# 7950	30 septembre 1992
Construction et reconstruction d'un égout combiné et d'une conduite d'eau secondaire (Place du Marché, Groupe 29).	
# 7951	30 septembre 1992
Reconstruction de trottoirs sur différentes rues de la Ville de Montréal (P.E.R. 1992 — Groupe D).	

Les personnes intéressées peuvent se procurer les documents relatifs à ces appels d'offres, contre un dépôt non remboursable en argent comptant ou chèque visé à l'ordre du Service des finances de la Ville de Montréal en s'adressant au 700, rue Saint-Antoine Est, à compter 21 septembre 1992.

DÉPÔT
75,60 \$ (soumission groupe) T.T.C.
46,44 \$ (soumission simple) T.T.C.
Pour être considérée, toute soumission devra être présentée sur les formulaires spécialement préparés à cette fin dans une enveloppe clairement identifiée fournie par la Ville à cet effet.
Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement, dans le hall d'honneur de l'Hôtel-de-Ville, immédiatement après l'expiration du délai pour leur présentation.
La Ville de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.
Le Greffier de la Ville
LEON LABERGE
Hôtel de Ville,
Montréal, le 16 septembre 1992

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
CMQ.27010.A
pour 14 h, heure de Montréal le mardi 20 octobre 1992
Centrale Shawinigan 2
Contrat de Saint-Maurice
REPLACEMENT DU BLINDAGE DES ASPIRATEURS DES GROUPES NOS 1 A 5
Admissibilité :
Place d'affaires au Québec
Garantie de soumission :
200 000 \$
Prix du document :
25 \$ (taxes incluses)
Le document d'appel d'offres peut être consulté ou obtenu du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h à l'endroit suivant:
HYDRO-QUÉBEC GROUPE ÉQUIPEMENT
Direction
Approvisionnement et Services
Service Achats et Contrats
855, rue Sainte-Catherine est, 3e étage
Montréal (Québec) H2L 4P5
Pour renseignements:
(514) 840-4903
Le montant de 25 \$ est NON REMBOURSABLE et doit être payé sous forme de CHÈQUE ou de MANDAT à l'ordre d'Hydro-Québec.
La garantie de soumission devra être sous forme de chèque visé, de cautionnement fourni par une compagnie d'assurance, de lettre de crédit irrévocable ou d'obligations au porteur.
Seules les personnes physiques ou morales qui ont obtenu le document d'appel d'offres directement du bureau mentionné plus haut sont admises à soumissionner.
L'intéressé à soumissionner doit fournir son numéro de téléphone, de télex et/ou de télécopieur lors de sa demande de document d'appel d'offres.
Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter toute soumission.
Le chef de service, Achats et Contrats
Antonio Pinho, ing.

CAHIER SPÉCIAL

TOURISME D'AFFAIRES

RÉSERVATIONS PUBLICITAIRES (514) 842-9645

Date de tombée: 9 octobre 1992

PARUTION le 16 octobre DANS LE DEVOIR

Le 16 octobre 1992, LE DEVOIR publiera un cahier spécial **Tourisme d'affaires**. Au sommaire:

- Avantages respectifs des grands hôtels et auberges pour la tenue de colloques et congrès
- Transport aérien: les classes Affaires de l'avenir
- Évolution de la bureautique destinée aux voyageurs d'affaires
- Portraits de femmes d'affaires qui voyagent souvent
- Trains et clientèle d'affaires: la stratégie d'Amtrak et de Via; la problématique des TGV en Amérique du Nord et au Canada
- Voyageurs d'affaires et impôts
- Libre échange nord-américain et voyages d'affaires
- Tourisme d'affaires à Montréal: principales clientèles et tendances
- Stratégie de développement des aéroports de Montréal
- Grands congrès internationaux à Montréal et à Québec.

L'ACTUALITE INTERNATIONALE

Les dirigeants européens soulagés par la victoire du OUI en France

PARIS (AFP) — La courte victoire du OUI, selon des résultats officiels partiels, au référendum français sur le traité de Maastricht a été accueillie par les partenaires de la France au sein de la CEE avec un soulagement mêlé d'inquiétude devant l'étroussure du score favorable à l'Union européenne et les incertitudes qui pèsent sur son avenir, selon les premières réactions hier soir.

Les ministres des Affaires étrangères des Douze devaient se retrouver aujourd'hui à New York, en marge de l'Assemblée générale de l'ONU, pour tirer les conséquences du vote français. De leur côté, les ministres des Finances et les gouverneurs des banques centrales des Douze, réunis à Washington, ont immédiatement examiné les résultats du référendum, à la lumière de la tourmente monétaire qui vient de secouer l'Europe.

À Londres, le premier ministre britannique John Major, dont le pays préside actuellement la CEE, a convoqué hier un sommet des chefs d'État et de gouvernement des Douze pour début octobre afin d'étudier la façon dont les pays membres de la CEE pourront continuer de faire avancer l'Europe en ayant le

soutien de leurs peuples.

Au cours d'une conférence de presse, M. Major a « félicité le président Mitterrand pour le résultat du référendum » mais a aussi soulevé plusieurs problèmes : il a affirmé que les Douze devaient « maintenant examiner comment aller de l'avant et notamment étudier certains points à cet égard très importants ».

Le premier ministre italien Giuliano Amato a été le premier à exprimer sa « grande satisfaction devant le vote des électeurs français », reconnaissant qu'il avait poussé un grand soupir de soulagement.

Le chancelier allemand Helmut Kohl, l'un des grands artisans du traité de Maastricht, a salué hier soir le OUI des électeurs français, estimant qu'il va donner « une nouvelle impulsion au processus d'unification européenne dans les autres pays membres de la CEE ». Mais il a réclamé « une Europe démocratique et proche des citoyens » afin de tenir compte des inquiétudes des Européens.

Il a reconnu que les débats sur Maastricht dans les pays de la CEE « ont montré que nos citoyens sont inquiets que l'Europe ne devienne centraliste et qu'elle ne vide de leur

sens l'identité nationale et le rôle des régions. Nous prenons ces inquiétudes au sérieux », a-t-il dit.

Le chancelier Kohl et son gouvernement se sont engagés en faveur du OUI en France et le chef de la diplomatie de Bonn s'est déclaré soulagé. Mais son collègue des Finances a estimé qu'il « n'y avait pas lieu de paivoiser », résumant le sentiment d'autres responsables européens devant l'étroussure du score.

« L'enthousiasme en faveur de l'Europe est trop faible », a déclaré le ministre néerlandais des Finances, Wim Kok.

Le président de la Commission européenne Jacques Delors, qui avait annoncé qu'il partirait en cas de NON, s'est félicité de ce « progrès décisif de la communauté européenne ». Mais il a aussi, devant l'importance du vote négatif, déclaré qu'il fallait tenir compte de l'angoisse et de l'inquiétude de ceux qui ont refusé Maastricht.

Ce point de vue est partagé par le président portugais Mario Soares, pour qui la courte victoire du OUI en France, prouve qu'il « reste à expliquer l'Europe ». À Madrid, le gouvernement a vu dans le OUI français un pas en avant qui renforce l'Europe.

Pour le premier ministre grec

Constantin Mitsotakis, le OUI français a levé le « dernier obstacle sur la voie de l'unité européenne ». La Grèce, fait partie, avec l'Irlande et le Luxembourg, des pays qui ont déjà ratifié le traité.

Au Danemark, qui avait rejeté par référendum le traité de Maastricht, le premier ministre Poul Schlüter, s'est déclaré satisfait de la « petite victoire du OUI », tout en soulignant que ce résultat montre que « certains éléments du traité sont inacceptables pour les citoyens en France, au Danemark et dans d'autres pays ».

Dans les pays qui frappent à la porte de la CEE et figurent parmi les candidats les mieux placés pour y entrer, l'atmosphère était à la satisfaction.

Le président autrichien Thomas Klestil a parlé de « bonne journée pour l'Europe » et pour la candidature autrichienne, alors que le premier ministre suédois Carl Bildt a exprimé l'espoir que ce résultat envoie un signal à toute l'Europe. Le ministre finlandais du Commerce extérieur Pertti Salolainen, a salué la victoire du OUI, notant que son pays n'avait désormais aucune raison de modifier le calendrier pour son adhésion à la CEE.

L'équipe Baker ne parvient pas à remonter la pente

WASHINGTON (Reuters) — Certains les appellent « le clan des cinq », d'autres la « clique de Baker ». Après des mois de désarroi, la campagne de réélection de George Bush est organisée avec une précision quasi militaire par ces cinq personnes depuis la désignation de James Baker comme secrétaire général de la Maison Blanche voilà quatre semaines.

James Baker a amené avec lui quatre collaborateurs du département d'État — son adjoint Robert Zoellick, précédemment sous-secrétaire d'État pour les affaires économiques et agricoles, Margaret Tutwiler, chargée de la communication, Dennis Ross, responsable de la stratégie politique, et Janet Mullins, chargée des questions politiques.

Toutes les décisions importantes sont prises par James Baker et par ces « quadras » — 39 à 43 ans — venus se greffer sur l'ancienne équipe de la Maison Blanche, après le départ de Sam Skinner le 23 août dernier.

La structure du groupe est hiérarchique, les informations sont délivrées avec parcimonie et les fuites ne sont autorisées que dans le cadre de la stratégie globale.

Si les efforts de l'équipe Baker n'ont pas encore donné de résultats tangibles dans les sondages, le moral de l'équipe semble avoir profité de cette réorganisation.

« Il y a un ton plus décidé, un plan d'attaque. Nous avons serré les rangs. Et le président semble de bien meilleure humeur », déclare un membre de l'équipe.

L'accès au président reste limité, mais les informations circulent mieux depuis que James Baker a pris la tête de la Maison Blanche, ajoute-t-il.

« Quand Skinner était responsable, transmettre une idée, c'était comme glisser une lettre dans une fente débouchant directement sur la poubelle. Les choses se perdaient dans le trou noir ».

Même les responsables contraints de quitter leurs bureaux pour la « clique de Baker » dans l'aile Ouest de la Maison Blanche, la plus convoitée du bâtiment, ne se sont pas plaints, du moins pas ouvertement.

Outre la main de fer imposée par James Baker sur le déroulement de la campagne de réélection, les mauvais résultats de George Bush dans les sondages — il accuse un retard de dix points sur son rival démocrate Bill Clinton — ont renforcé la cohésion de l'équipe.

« Je pense que le bon sens a fini par prévaloir chez ces gens-là, qui se rendent compte qu'ils ne gagneront que s'ils serrent les rangs », a déclaré un responsable.

De nombreux observateurs craignent qu'un conflit n'éclate entre James Baker et Dan Quayle, dont on dit qu'ils nourrissent des ambitions pour l'élection de 1996. Mais cette rivalité n'a pas éclaté au grand jour.

Le président sortant n'a opéré aucun changement important de stratégie depuis l'arrivée de l'équipe de James Baker, mais celle-ci a tenté de donner une nouvelle cohésion aux idées défendues par George Bush et à mettre en valeur ce qui le sépare de Bill Clinton, notamment en matière économique.

À en croire les sondages, James Baker a réussi à mettre en place une équipe plus efficace, plus déterminée, mais qui ne parvient toujours pas à remonter la pente.

« Nous en sommes quasiment au même point qu'au début », concède un membre de l'administration.



Le secrétaire américain au Trésor, Nicholas Brady, a serré la main de son homologue britannique, Norman Lamont, hier à Washington lors de la réunion du Fonds monétaire international.

Les ministres des Douze réaffirment leur engagement à l'égard du SME

d'après AFP et Reuter

WASHINGTON — Les ministres des Finances et les gouverneurs des banques centrales des Douze se félicitent du résultat du référendum français et réaffirment leur engagement à l'égard du Système monétaire européen (SME), facteur clé de la stabilité économique et de la prospérité en Europe, dans un communiqué publié hier à l'issue de leur réunion extraordinaire à Washington.

Dans ce texte de quelques lignes, ils ajoutent que « ce résultat atténue les tensions sur les marchés des changes ».

Dans un commentaire écrit distribué par ailleurs, le chancelier de l'Échiquier britannique Norman Lamont, qui avait convoqué cette réunion en sa qualité de président du conseil des ministres de l'Économie et des Finances, a rappelé que le Royaume-Uni « a indiqué clairement que nombre de problèmes importants et fondamentaux devront être résolus avant que la livre sterling rejoigne le SME ».

La réunion des ministres des Finances et des gouverneurs des banques centrales des Douze a inauguré une série de consultations importantes sur l'avenir de la construction européenne, après la rude épreuve que les marchés ont fait subir ces derniers jours au SME, frappé par la crise la plus grave depuis sa création.

Par ailleurs, les marchés français, qui ont réagi hier en hausse à l'annonce de la victoire du OUI à Maastricht, attendent maintenant une baisse des taux d'intérêt français et éventuellement allemands pour poursuivre leur progression.

« Ce qui compte, c'est ce qui va se passer durant la semaine qui vient. La France pourrait suivre la baisse des taux allemands (intervenu le 14 septembre). Les opérateurs espèrent même une nouvelle réduction des taux allemands », explique Olivier Fuchs, responsable des swaps de taux à la Banque Paribas.

L'étroussure de la victoire du OUI n'a pas freiné l'enthousiasme des opérateurs, qui étaient venus dès 18 heures dans leurs salles de marchés pour participer aux transactions hors séance officielle.

« Ce qui compte, c'est le résultat. C'est OUI. C'est bon pour les mar-

chés. C'est bon pour tout », déclare un négociateur sur le marché des actions.

Les opérateurs prévoient généralement que la Bourse de Paris ouvrira en hausse de 2 à 3 % dès aujourd'hui mais que le mouvement risque de n'être que de courte durée s'il n'est pas suivi par une baisse des taux de la Banque de France.

Charles-Henri de Tredern, de la société de bourse Oddo et cie qui prévoit une hausse de 2 à 2,50 %, souligne toutefois que des problèmes, principalement sur les marchés des changes, risquent de persister en dépit de la victoire du OUI.

Si certains s'attendent à des perturbations sur les marchés des changes, les professionnels soulignent tous que le franc est à l'abri des remous qui pourraient secouer le serpent monétaire.

« Le franc est à l'abri d'une dévaluation. Une baisse des taux a été

promise », rappelle Eric Muller, économiste au CCF qui estime que la Banque de France pourrait attendre de connaître la réaction des marchés aujourd'hui avant de réduire ses taux.

Après la baisse des taux allemands, le ministre de l'Économie Michel Sapin avait déclaré que cette baisse ne serait pas sans conséquences monétaires et financières en France et aurait un effet sur la croissance dans quelques mois.

Mais « il faut attendre le résultat du référendum » pour répercuter la baisse des taux allemands en France, avait prévenu le ministre ajoutant que « seul un OUI à Maastricht peut placer délibérément la France dans une forte perspective de baisse des taux d'intérêt ».

Pour Alain Galibert, de SG Warburg Bacoit-Allain, la Banque de France aura deux à trois jours pour agir. Tout retard serait interprété comme un signe de faiblesse.

RÉSULTATS		
Loto-Québec		
GAGNANTS		
6/6	0	5 829 080,40 \$
5/6+	9	107 594,20 \$
5/6	414	1 871,20 \$
4/6	22 564	65,80 \$
3/6	425 661	10 \$
VENTES TOTALES: 23 805 033,00 \$		
Prochain gros lot (approx.): 10 000 000,00 \$		
Prochain tirage: 92-09-23		
GAGNANTS		
6/6	0	1 000 000,00 \$
5/6+	1	28 817,30 \$
5/6	42	457,40 \$
4/6	1 998	44,80 \$
3/6	31 440	5,00 \$
Ventres totales: 1 698 735,00 \$		
Gros lot à chaque tirage: 1 000 000,00 \$		
T V A, le réseau des tirages de Loto-Québec		
Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.		
NUMÉROS		
4 7 9 5 6 5	100 000 \$	
7 9 5 6 5	1 000 \$	
9 5 6 5	250 \$	
5 6 5	50 \$	
6 5	10 \$	
5	2 \$	

Lettre de Moscou

La poésie à l'agonie

« LA RUSSIE est le seul pays au monde où on est prêt à tuer pour la poésie. »

L'auteur de cette phrase prémonitrice, un des plus grands poètes russes de ce siècle, Osip Mandelstam, devait périr quelques années plus tard dans un goulag stalinien. C'était vers la fin des années 1930. Pendant cinquante autres années, les vers, et la littérature en général, allaient jouer un rôle de première importance : de nourriture esthétique pour l'âme, en même temps que d'expression de liberté et de contestation dans le cadre d'une société totalitaire.

« Nulle part au monde nous n'avons vu un tel amour de la lecture, de l'art qu'en Russie », pouvait encore dire en 1986, Marc Chagall, visitant son pays natal après un demi-siècle d'absence. Il était émerveillé par le fait que les gens allaient dans les rues avec des livres, qu'ils lisaient dans les parcs, les jardins publics, le métro. « Comme ils écoutent aussi la musique, il faut le voir et le sentir. De toute l'âme, comme dans un acte sacré. Et au théâtre de même », racontait-il.

Depuis quelques mois, chaque fois que j'ouvre un journal, je tombe sur un texte décrivant la crise actuelle de la littérature, de la poésie, du théâtre, de la culture russe en général.

« Dans la compétition mondiale du XXe siècle, la Russie a perdu », écrit dans un texte typique le grand philologue et critique littéraire Lev Anninski. « Pourquoi est-on surpris que notre littérature, la meilleure chose que nous ayons produite en tant que nation, soit à l'agonie ? »

Cela s'explique par l'actuel état catastrophique de notre esprit, de notre conscience nationale (...). Les écrivains sont démoralesés parce qu'ils ont perdu leur emprise sur la société. Les éditeurs sont démoralesés parce qu'ils sont obligés pour survivre de publier des polars occidentaux de piètre qualité plutôt que de la sérieuse prose russe. Et la plupart des lecteurs sont également démoralesés — parce que tel est l'état général dans lequel se trouvent les gens. »

« La seule chance de survie pour notre littérature ? Une perspective épouvantable : ne pas entrer dans la civilisation mondiale et retomber dans le totalitarisme. Alors, les gens auraient de nouveau besoin du « mot » pour contrebalancer leur désespoir. La grande littérature est l'enfant de grands malheurs, telle est la réalité (...) Je n'arrive pas à souhaiter à mon peuple ni ce destin ni l'autre. »

UN AUTRE grand drame : la disparition, faute de subventions, de papier et de lecteurs, de toute une série de revues littéraires, une tradition typiquement russe datant du 19e siècle. Après avoir été écrites pendant des années dans la « langue

de bois » du réalisme socialiste, ces briques de 300 à 400 pages ont connu un véritable âge d'or avec l'arrivée de la glasnost. Des poèmes, des pièces, des romans entiers sortis de tiroirs y étaient publiés pour la première fois. Les tirages atteignaient des centaines de milliers, parfois des millions, d'exemplaires.

« La mort des revues littéraires est un génocide de la littérature russe », clame le poète Andrei Voznessenski. « On essaie de calmer les esprits en disant que nulle part au



Véra Murray

monde il n'en existe pas autant. Mais nulle part au monde, il n'y a pas eu Dostoïevski et Pasternak ! La littérature est comme la vigne : si on l'arrache, elle prend une éternité à repousser. »

Heureusement que quelques personnes, comme le romancier Semion Lipkine, ne se laissent pas affecter par le cafard généralisé : « Il est vrai que notre littérature a sombré dans la bêtise et la nullité, mais ayant toujours été l'élément principal de notre culture, elle se relèvera de nouveau. La Russie a donné naissance à deux génies : Tolstoï et Dostoïevski. Aux temps anciens, ils auraient été des prophètes. D'autres comme eux naîtront, mais dans une autre, une nouvelle, Russie... »

Le plus intéressant est probablement le point de vue d'Alla Latynina, la plus célèbre des critiques littéraires russes. En tant que présidente du jury qui décernera à la fin de l'année, pour la première fois, le fameux Booker Prize à un roman russe, elle a tout lu de la littérature contemporaine. Non seulement des romans déjà publiés en tant que livres ou dans les revues mais aussi beaucoup de manuscrits.

« Il y a d'excellents écrivains qui même sous la glasnost n'ont pas reçu l'attention qu'ils méritaient, dit-elle, parce qu'ils n'appartenaient ni à ceux qui décriaient les horreurs du stalinisme, ni aux auteurs émigrés jusque là interdits. »

Et l'avenir ? « Je suis convaincue que d'une façon ou d'une autre, les livres vont continuer à être publiés. En Russie, la fin de la littérature n'est tout simplement pas imaginable. La littérature russe existera aussi longtemps qu'existera la langue russe... »



AVIS PUBLIC

ÉLECTION SCOLAIRE PARTIELLE

Circonscription # 3

Suite à la démission du commissaire de la circonscription numéro 3, monsieur Gilles Émond, en date du 1er septembre 1992, prenez avis que toute personne qui désire se porter candidat(e) audit poste de commissaire devra produire une déclaration de candidature au siège social de :

La Commission scolaire Sainte-Croix
Bureau du président d'élection
1100, boul. Côte-Vertu
Saint-Laurent (Québec)
H4L 4V1

le 25 octobre 1992, entre 10 heures et 17 heures, à l'attention de monsieur Pierre Grou, président d'élection.

La déclaration de candidature doit indiquer le nom, la date de naissance, l'adresse et la profession du candidat, de même que la circonscription pour laquelle il pose sa candidature. Elle doit de plus comprendre une attestation, appuyée de son serment, de son éligibilité.

La déclaration de candidature du candidat d'une équipe reconnue doit mentionner qu'il est candidat de cette équipe.

Ladite déclaration doit être signée par le candidat et appuyée par dix (10) électeurs de la circonscription en question. En regard de sa signature, chacun de ces électeurs doit indiquer son adresse comme elle doit être inscrite sur la liste électorale.

La déclaration de candidature doit être accompagnée d'une pièce d'identité du candidat et d'une déclaration signée par lui ou son mandataire attestant qu'il connaît les signataires, qu'ils ont apposé leur signature en sa présence et qu'à sa connaissance, ils sont des électeurs de la Commission scolaire Sainte-Croix.

La déclaration de candidature du candidat d'une équipe reconnue doit être accompagnée d'une lettre signée par le chef de l'équipe attestant que cette personne en est le candidat officiel au poste concerné.

Si plus d'un candidat se présente au poste de commissaire, un vote par anticipation et un scrutin seront tenus pour élire un candidat.

Le vote par anticipation et le scrutin, s'ils sont nécessaires, se dérouleront respectivement les dimanches 1er et 8 novembre 1992, de 9 heures à 19 heures.

Maitre Alain Gauthier agit à titre de secrétaire d'élection pour la présente élection partielle.

Le Bureau du président d'élection est situé à :

La Commission scolaire Sainte-Croix
Centre administratif
1100, boul. Côte-Vertu
Saint-Laurent (Québec)
H4L 4V1
Tél.: 748-6991

Les formulaires de mise en candidature sont disponibles au bureau du président d'élection.

Donné à Saint-Laurent, ce 21 septembre 1992.

Pierre Grou
Président d'élection

LES ANNONCES CLASSÉES 286-1200

INDEX DES REGROUPEMENTS DE RUBRIQUES

100-199 IMMOBILIER RÉSIDENTIEL
100-150 Achat-vente-échange
160-199 Location

200-299 IMMOBILIER COMMERCIAL
200-250 Achat-vente-échange
251-299 Location

300-399 MARCHANDISES

400-499 OFFRES D'EMPLOI

500-599 PROPOSITIONS D'AFFAIRES ET DE SERVICES

600-699 VÉHICULES

101
Propriétés à vendre

101
Propriétés à vendre

160
Appartements-logements à louer

160
Appartements-logements à louer

275
Locaux à louer

301
Oeuvres d'art

314
Bureautique

350
Animaux

529
Services professionnels

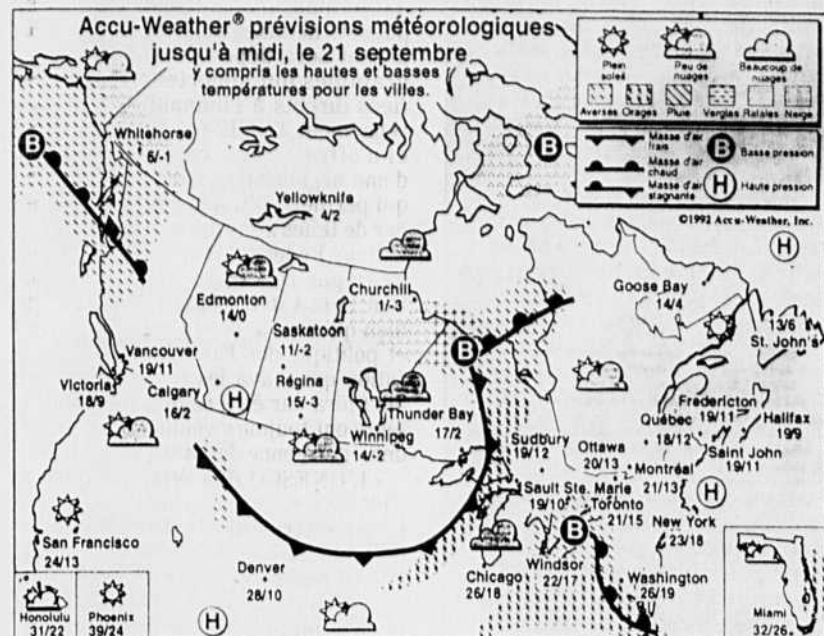
530
Cours

560
Entretien, rénovation

575
Déménagement

695
Automobiles

LA METEO



Situation générale: Le soleil se montrera ce matin mais il fera rapidement place à une perturbation en provenance des États-Unis. Les averse associées à ce système devraient débuter quelques heures seulement après l'ennuagement.

Aucune amélioration n'est attendue pour mardi puisqu'un creux barométrique traversera lentement le Québec d'ouest en est.

Les températures atteindront tout juste les normales saisonnières aujourd'hui et demain.

MONTREAL

Ennuagement le matin, 70 % de probabilité d'averses par la suite. Vents de 20 à 40 km/h. Max.: 20. Min.: 8. Mardi: averse.

LEVER DU SOLEIL 6 h 40

COUCHER 18 h 54

QUEBEC

Abitibi-Témiscamingue, réservoirs Cabonga et Gouin: Ennuagement le matin, 40 % de probabilité d'averses par la suite. Vents de sud à sud-ouest, de 30 à 50 km/h. Max.: 16. Min.: 5. Mardi: nuageux avec 40 % de probabilité d'averses le matin, éclaircies en après-midi.

Pontiac, Gatineau et vallée de la Lièvre: Ennuagement le matin, 70 % de probabilité d'averses par la suite. Vents de sud à sud-ouest, de 30 à 50 km/h. Max.: 18. Min.: 7. Mardi: nuageux, 60 % de probabilité d'averses.

Laurentides: Ennuagement tard le matin, 70 % de probabilité d'averses par la suite. Vents de 20 à 40 km/h. Max.: 18. Min.: 7. Mardi: averse.

Ennuagement le matin, 70 % de probabilité d'averses par la suite. Vents de 20 à 40 km/h. Max.: 20. Min.: 8. Mardi: averse.

Trois-Rivières, Drummondville, Estrie: Ensoleillé le matin, ennuagement tôt en après-midi suivi de 70 % de probabilité d'averses. Vents de 20 à 40 km/h devant du sud à sud-ouest, de 30 à 50 km/h en après-midi. Max.: 19. Min.: 7. Mardi: averse.

Beauce, Québec: Ensoleillé le matin, ennuagement en après-midi suivi de 70 % de probabilité d'averses. Vents de 20 à 40 km/h. Max.: 17. Min.: 6. Mardi: averse.

Lac-Saint-Jean, Saguenay, La Tuque, réserve faunique des Laurentides: Ensoleillé avec passages nuageux, ennuagements tard en après-midi suivi de 60 % de probabilité d'averses. Vents devenant de 20 à 40 km/h. Max.: 19. Min.: 6. Mardi: averse.

Charlevoix, Rivière-du-Loup: Ensoleillé avec passages nuageux, ennuagements tard en après-midi suivi de 60 % de probabilité d'averses. Vents devenant de 20 à 40 km/h. Max.: 15. Min.: 7. Mardi: averse.

Source : Environnement Canada

101 Propriétés à vendre

AMUNTSIC O. Grand cottage dét., bien éclairé, 3 c.c., 2 s/bains, solarium, garage chauffé, boiserie, foyer. Vente privée. 255 000 \$ 333-6101

CHATEAUGUAY URGENT Prestigieux style Tudor, 4 c.c., 9 1/2 s/bains, solarium, terrain 17 000 p.c.a., arbres matures. Éval. mun. 229 000 \$. Seulement 169 000 \$. Garage double, piscine creusée, SPA 8 places. Faites vite!

LE PERMANENT CTR RICHARD LAVIGNE 691-7030

OUTREMONT ADJ. - IDÉAL POUR FAMILLE. Cottage 2 étages, 8 pièces, 5 c.c., 2 s/bains, salon, s/manger, cheminée, 2 cuisines, s/sol fini. Pomme, fenêtrés + toit neuf, superbe jardin, arbres fruitiers 354-8825 soir.

103 Condominiums Co-propriétés

A VOIR VIMONT, luxueux 1400 p.c.a., très clair, mezzanine, foyer, stat., 99 000 \$. Agents à contacter: 662-6114

CENTRE-VILLE Grand 4 1/2, garage, thermopompe, jardin, foyer, 932-9351

CONDO à St-Jean sur Richelieu, 4 1/2, air climatisé, foyer, garage, piscine et salle de réception. 348-5937

COURS LE ROYER, magnifique kot., 1200 p.c.a., unit. de coin, foyer, gar. Jour. 597-5740. Soir 522-9543

PLATEAU 4 1/2, complètement rénové, cachet, boiserie, 775 p.c.a., terrasse ensoleillée, 1 c.c., rangement s/sol, 2e étage 73 000 \$, 3e étage 79 000 \$. 5172-5178 Marquette près Laurier. V. Libre dim. 14h-16h 278-2387

PRES HOPITAL MAISONNEUVE-ROSEMONT

Condominium de prestige, tour du Métropolitain, étage, vue dégagée et superbe sur ville et boisé protégé, lumière. Intérieur 1 500 p.c.a., plus terrasse près de 400 p.c.a., 2 s/bains, 2 garages intérieurs. Tous services incluant sauna, piscine intérieure et extérieure, bain tourbillon, salle d'exercices. Construction de qualité, conciergerie résident, copropriétaires responsables, sécurité, confort, proximité de toutes arêtes. Libre immédiatement. Prix 210 000 \$. Sur rendez-vous: Jour: 987-3838, soir: 388-2704

105 Propriétés à revenus

HOCHELAGA, W. David, 3 x 6 1/2 rén., bon revenu. 154 000 \$. 329-0595, 278-0499

115 Extérieur de Montréal

RAWDON, pour gentleman farmer. M.-domaine, mi-ferme, 9 arpents, maison, écurie, rivière, piscine, 10 ans. Vue magnifique. 199 000 \$ négociable. 1-834-2634

120 Laurentides

ST-SAUVEUR, canadienne, 3 c.c., 1 1/2 s/bains, terrain paysager, serre, ski au pied du Mt-Habitant. 176 000 \$. 952-9887, 227-4825

121 Cantons de l'Est

CONDO A SHERBROOKE VENTE OU ÉCHANGE (OUTREMONT) 10 min. CEGEP et Univ. 5 1/2, 2 c.c.,

fenêtres sur 4 côtés, secteur tranquille, qualité vie, vue rivière. Taxes 1200 \$. Prix 44 000 \$. Sans intermédiaire. Transfert d'emploi 270-3738

LAC BROME MANOIR INVERNESS Éléгант copropriété de style royale, deux étages ensemble riverain 1 100 p.c.a., plus terrasse, 2 c.c., 1 s/bain, 8 appareils ménagers, foyer, grands rangements. Tous services incluant 2 piscines, marina, tennis, entretien extérieur. Copropriétaires soigneux, confort, sécurité, tranquillité. A moins de 30 minutes de centres de ski, golf en développement en annexe. Loin 4 saisons. Libre immédiatement. Prix: 125 000 \$. Sur rendez-vous: Jour: 987-3838, soir: 388-2704.

SUTTON, LA PINEDE, chalet-condo entre 38 500 \$ et 49 700 \$, concept européen, occupation nov 92. Luc Vaillancourt, 591-3226.

125 Hors-frontières

NICE, app. 4 1/2, grande terrasse, demande rénovation 487-3289

124 Terres/fermes

BEAUXHARNOIS RANCH - TERRE 19 ARPENTS Écurie moderne, 11 laures. Grosse maison pierre et brique 1973. Faut vendre! Super prix. HENRI TASCONE: 632-5140 Jour: 692-1070, 1-429-2664 soir

ESTRIE

MARTINVILLE (15 min. Sherbrooke), FERME 350 acres dont ÉRABLIÈRE 175 acres, PRAIRIE 110 acres, PATUREAGE 65 acres plus GRANGE, ÉTABLE, MAISON RÉNOVÉE. Proprio Donald Viers. 1-819-835-5249.

FERMETTE 40 ARPENTS

ST-JUSTIN (50 km. Trois-Rivières). Maison 3 ch. c. à l'étage. Proprio Direct, code 6702. 1-800-465-8040. 514-973-7777

TERRE, Ste-Julienne, dézonnée, idéal roulotte, construction 439-8195 après 18h

135 Terrains

A L'ACADIE, Rive-Sud Mt. Terrains boisés, avec services d'égoût, 16 000 p.c.a., 26 000 \$. 1-348-8220.

A RAWDON-LAC PONTBRIAND B. de l'eau, plage privée, non-polluée, tranquille, 2 x 30 000 p.c.a., 1.85 \$/p.c.a. 987-6020 ou 1-834-6363.

160 Appartements-logements à louer

4 1/2 NEUF - STYLE CONDO MÉTRO JOLLETTE - 1 mois gratuit, 2 c.c. fermées, beau, très tranquille, demi-sol, chauff. élec., 500\$/mois 527-9118.

A LAVAL, très grand 5 1/2, 3 grandes c.c., transports accessibles. 472-9485

AMUNTSIC, près St-Sulpice, luxueux 4 1/2, 1000 p.c.a., très propre, libre, 6803-381-9563.

BEAU PETIT 5 1/2, 209 Bessard Ouest. Adj. Out., 6000 arpent. 271-9232, 731-5026.

BOUL. ST-JOSEPH E., luxueux 5 1/2 chauffé, boiserie, vitraux, balcon. 7505 521-4698.

BOUL. ST-JOSEPH: Coquet, joli 5 1/2 rénové, garage chauffé disp. 521-2752

BOSSARD: Luxueux 4 1/2, style condo, tout inclut, piscine int., près Mail Champlain. Libre 8505 656-1874

160 Appartements-logements à louer

DOMAINE DES VIGNOBLES LONGUEUIL GRANDS 3 1/2 - 4 1/2 ENTRÉES LAVEUSE - SÈCHEUSE Libre immédiatement ou pour mois à venir. Tous services inclus, piscine extérieure, meublé ou non.

PROMOTION EXCEPTIONNELLE

Venez visiter nos appartements et... fixez le prix de location!!! Le gérant acceptera toute offre raisonnable.

2480 Roland Thérien # 210 Lundi au vend. de 9h à 20h Samedi de 11h à 17h Dimanche de 12h à 16h 468-6200

23-09-92

C.D.N. 5301 MCKENNA U DE MTL DUPLEX RÉNOVÉ, IMPECCABLE Michel. 344-9505.

DE MAISONNEUVE EST. Luxueux 3 1/2, poêle, frigo, lav./séch. intégré. 598-5003

DORVAL, à sous-louer 5 1/2 près commodités, 1er sept. 631-1387

MÉTRO PEX

Grand 5 1/2 refait, 3 chambres à coucher fermées + 1 salon, cuisine, sauna, tapis mur à mur, ventilateur aux plafonds, tous les électroménagers fournis.

524-3731, 254-6515

MÉTRO U DE MTL, gr. 6 1/2, chauff., poêle/frigo, 1/400, gar., libre 1er nov. 738-2594

N.D.G., grand 4 1/2 bien situé, près métro, chauffé, eau chaude, 665\$/mois. 161-3932-1222

N.D.G., piscine inclus, très beaux 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2, Samedy coin boul. Grand Ascenseur, piscine int. et sauna. Édifice 8 étages, en béton. Loyer raisonnable. Ron. 489-3954

OUTREMONT ADJ. Superbe 7 1/2 + sous-sol, garage, 2 s/b., 1 680 \$ 343-5300, 843-8505

OUTREMONT 5 1/2 rénové non-chauffé. 6855-244-2414.

OUTREMONT 5 1/2, 3 chambres fermées, 480\$/mois. 1er novembre. Jour: 385-9495, soir: 271-3496

OUTREMONT, 50 Wilfrid, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2, ascenseur, chauffé. 849-7061

OUTREMONT, face au Mont-Royal, 33 ch. Côte Ste-Catherine, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2, chauffé, gym., "sun deck". 277-5873

OUTREMONT, rue Manoir, 7 1/2 haut duplex, 6 1/2 bas duplex, 1 1/2 s/bains, garage, 1025\$ chauffé. 769-3542, 733-4192

PIE-DIX/Abé rue, 5 x 4 1/2, propres, libres. A partir de 330\$. 648-1811, 329-1046

PONT-VIAU, Bouquet, grand 5 1/2, 4 s/bains, libre. 334-8632

PRES CENTRE-VILLE 1 MOIS GRATUIT Beaux logements 3 1/2 - 350\$, 4 1/2 - 400\$, 5 1/2 - 460\$, stat. ext. gratuit. Prés métro. 739-3626, 937-4215

160 Appartements-logements à louer

ROSEMONT, grand 3 1/2, balcon avant arrière, entrées lav./séch., parc en face, près hôpital/Maisonville. Soir: 253-8682

ST-BRUNO, app. de lue, 1 385\$ Isabelle, 464-6575

ST-JOSEPH, 4 1/2, troisième, balcon chauffé, près métro. 597-1656 ou 364-6517.

ST-LÉONARD 5 1/2, haut duplex, chauffé, très propre. Jour: 321-1580, soir: 323-2285

ST-LÉONARD, grand 4 1/2, 3e, élec. entrées lav./séch., propre. 325-6323

STE-ANNE DE BELLEVUE, 5 1/2, idéal 3e âge, près Hôp. Vétérans, 4505 683-4838, 685-4360

VERDUN, Plusieurs logements rénovés à louer. BON PRIX 736-2171

VILLE ST-LAURENT, Thompson, 3 1/2, équipé, chauffé, 333-1422

VILLE ST-LAURENT, haut de duplex, 5 1/2 ensoleillé. Octobre 600\$/mois non chauffé. Christine. 395-2260, soir 747-6014

VILLE ST-LAURENT, Thompson, 3 1/2, équipé, chauffé, 333-1422

VILLE ST-LAURENT, haut de duplex, 5 1/2 ensoleillé. Octobre 600\$/mois non chauffé. Christine. 395-2260, soir 747-6014

VILLE ST-LAURENT, Thompson, 3 1/2, équipé, chauffé, 333-1422

164 Condominiums à louer

AMUNTSIC, luxueux, 4 1/2, semi-meublé, air, 6e, garage. 725-9730

ILE DES SOEURS, luxueux, 3 c.c., 2 s/bains, électro, garage, terrasse, feuve, soleil, piscine, tennis, bain tourbillon, s/réception. 514-245-3559

LASALLE, luxueux 5 1/2, mezzanine, vue magnifique sur parc Angrignon, foyer 953-3382

LUXEUX 5 1/2, 1 400 p.c.a., mezzanine, toit terrasse, garage, Parc Angrignon. 875 \$/mois 366-4037, 496-1282

PLATEAU 3 1/2, neuf, métro Laurier, semi-meublé, 4505. Soir Jean 738-8504

VILLE ST-LAURENT, 5 1/2, garage int., piscine, sauna, tourbillon. 855-6666

VILLE ST-LAURENT, 5 1/2, garage int., piscine, sauna, tourbillon. 855-6666

VILLE ST-LAURENT, 5 1/2, garage int., piscine, sauna, tourbillon. 855-6666

165 Propriétés à louer

AMUNTSIC, cottage, 10 pces, jardin, stat., près métro, rivière. 987-4307, 597-5650

MAISON MEUBLÉE à Kirkland, à court terme ou au long. 722-6696

MAISON SEMI-DÉT. à N.D.G., av. Prince de Wales, cause départ. Sept. 92. Bon voisinage. 880\$/mois. 486-7648 ou 486-8878

MÉTRO BERRI PRES UQAM Cottage ultra-moderne, 3 c.c. + den. thermopompe + alarme, 1681 rue Wolfe 1200\$/mois ou à vendre. 861-6440, 596-0275

170 Hors-frontières à louer

DANIA, luxueux condo, 2 c.c., 2 s/bains, 2 km. de la mer, minimum 4 mois. 1200\$ par mois. 689-5274

AGE D'OR, chambre privée, bord de l'eau, piscine, ascenseur, nourriture, sole. Évaluation 120 personnes, voyage Floride de 3 à 6 mois, 1 personne 800\$/mois et 1 couple 900\$/mois. 682-6020

AU PLATEAU Mont-Royal, Retraité-e, vous méritiez du confort matériel et physique, activités, bonne nourriture. Nouvelle administration. 1 mois gratuit. 527-0122

GRUPE NOUVELLE TENDRESSE Offre aux personnes âgées autonomes ou semi-autonomes: luxe et tendresse, logement spacieux, s. de bain individuelle, repas gastronomiques, contrôle médical, nombreux services, tout compris. Promotion 1895 mensuel durant 4 mois. Évaluation 750\$. Aucune augmentation annuelle de loyer. Pour voir: Résidents actuels notre meilleure référence. Place Primevère, 50 minutes Montréal. 84 unités. 1-800-561-3050

205 Esp. commerciaux, industriels LOCAL INDUST. à louer, près futur site Hôp. Dieu, à R.D.P. 648-1595

251 Bureaux à louer

PARTHENAIS/SHERBROOKE 2 MOIS GRATUITS 1400 p.c.a. ou bureau individuel. Aménagé à neuf, climatisé, rez-de-ch., stat. disp. 524-3034.

275 Locaux à louer

CENTRE-VILLE 1000/2000 s.c. sous-location dernier étage, très éclairé, asc. gar., prix à négocier. 843-5244

DE MAISONNEUVE/VISITATION Post. subvenir: 598-5003, 642-1285, 489-1265

301 Oeuvres d'art

UTHOGRAPIES tirage limité, de Jean-Luc Grandin. 667-2895

314 Bureautique

TÉLÉFAX, courtier en bureautique, photocopier, système tél., fax, tél. cellulaire, pager. 592-8667

350 Animaux

CHEVAL 15.3 mains, très doux, 1500\$, tout vendre. 622-0705, 1-258-2204

CHEVAUX, T.B. idéal pour l'école, idéal pour débutant, Q.H., performance. 4 autres chevaux, randonnée ou école. Entre 500\$ et 1200\$ 514-348-3928

CHEVAUX, T.B. idéal pour l'école, idéal pour débutant, Q.H., performance. 4 autres chevaux, randonnée ou école. Entre 500\$ et 1200\$ 514-348-3928

CHEVAUX, T.B. idéal pour l'école, idéal pour débutant, Q.H., performance. 4 autres chevaux, randonnée ou école. Entre 500\$ et 1200\$ 514-348-3928

CHEVAUX, T.B. idéal pour l'école, idéal pour débutant, Q.H., performance. 4 autres chevaux, randonnée ou école. Entre 500\$ et 1200\$ 514-348-3928

CHEVAUX, T.B. idéal pour l'école, idéal pour débutant, Q.H., performance. 4 autres chevaux, randonnée ou école. Entre 500\$ et 1200\$ 514-348-3928

CHEVAUX, T.B. idéal pour l'école, idéal pour débutant, Q.H., performance. 4 autres chevaux, randonnée ou école. Entre 500\$ et 1200\$ 514-348-3928

CHEVAUX, T.B. idéal pour l'école, idéal pour débutant, Q.H., performance. 4 autres chevaux, randonnée ou école. Entre 500\$ et 1200\$ 514-348-3928

CHEVAUX, T.B. idéal pour l'école, idéal pour débutant, Q.H., performance. 4 autres chevaux, randonnée ou école. Entre 500\$ et 1200\$ 514-348-3928

CHEVAUX, T.B. idéal pour l'école, idéal pour débutant, Q.H., performance. 4 autres chevaux, randonnée ou école. Entre 500\$ et 1200\$ 514-348-3928

L'ENTREVUE DU LUNDI

FEDERICO MAYOR

Un ambassadeur de l'utopie

Antoine Char

collaboration spéciale

FEDERICO Mayor est un homme pressé. Pressé d'en finir une fois pour toutes avec la crise institutionnelle dans laquelle est plongée l'Organisation des Nations unies pour l'Éducation, la Science et la Culture (UNESCO) depuis le retrait des États-Unis en 1985. Pressé de redorer à jamais le blason de l'organisation de la Place de Fontenay à Paris, éclaboussée par des accusations de « mauvaise gestion », de « radicalisation politique » et de « tentative de censure de la presse mondiale ».

Ce biochimiste espagnol de 58 ans qui estime que « demain est toujours trop tard » (titre d'un de ses essais) est pressé de redonner à l'UNESCO ses lettres de noblesse avant que son mandat ne vienne à expiration en novembre 1993.

Il souhaite que les États-Unis réintègrent une organisation qu'ils ont contribué à créer en 1945 : « Ils nous manquent mais peut-être qu'aujourd'hui l'UNESCO leur manquent aussi beaucoup à eux ».

Yeux aussi bleus que le ciel d'Espagne, ce Catalan aux cheveux grisonnés et au sourire séducteur croit fermement que la protection des cultures des minorités est l'un des plus grands défis du prochain siècle.

Mayor n'aime pas tout ce qui dilue, malaxe et domine. Pour lui, la préservation de la diversité culturelle est primordiale pour l'avenir de l'humanité.

Il ne peut ici s'empêcher de parler du Canada, ce « symbole d'une importance universelle », qu'il visite depuis samedi pour la seconde fois depuis son élection en 1987 comme « dg » (directeur général) de l'UNESCO.

« Beaucoup de peuples pensent que votre pays peut démontrer qu'il peut avoir d'un côté, la différence, la société distincte et en même temps l'harmonie (...) ».

En pleine fièvre référendaire, Mayor aura sûrement l'occasion de constater pendant sa visite officielle de cinq jours comment les Canadiens se « respectent, s'admirent et s'aiment ».

Pour l'ancien ministre espagnol de l'Éducation et de la Science, la culture est, depuis la fin de la guerre froide, en tête de liste de « l'agenda politique » après avoir longtemps été « ornementale et décorative ».

Mais que faut-il entendre par culture ? « C'est tout cet ensemble de langues par lesquelles nous exprimons notre façon d'être et de penser. C'est le style de vie, la danse et la chanson et c'est la cuisine et c'est comme on s'habille et on réagit ».

Homme de culture (il a publié une centaine d'articles scientifiques portant sur le métabolisme cérébral et la pathologie moléculaire du nouveau-né), cet ancien recteur de l'Université de Grenade est également poète à ses heures.

« Les livres sont toujours fermés. / Et pourtant. / C'est là que se cache / Le mot que nous devons trouver ».

Mayor cherche parfois ses mots lorsqu'il ne parle pas la langue de Cervantès. Qu'il parle espagnol, catalan, français, anglais, portugais ou italien, c'est cependant toujours sans hésitation qu'il dit ceci : « Toute culture doit se protéger non par le mépris mais par l'ouverture ».

Comme Catalan, il estime qu'une minorité culturelle ne peut véritablement s'épanouir que grâce à la « convivialité des autres cultures ».

Père de deux garçons et d'une fille



Federico Mayor, directeur général de l'UNESCO.

PHOTO NORMAND BLOUIN

et grand-père de trois filles (« J'en suis fier ! »), Mayor n'a pas encore officiellement annoncé qu'il briguera un second mandat de six ans mais à l'UNESCO, on espère qu'il ne tournera pas le dos à une organisation qui « revient de loin ».

Federico Mayor souhaite que les États-Unis réintègrent une organisation qu'ils ont contribué à créer en 1946 : « Ils nous manquent mais peut-être qu'aujourd'hui l'UNESCO leur manque aussi beaucoup à eux ».

« Je consulterai mon épouse et mes enfants avant de prendre une décision », dira-t-il laconiquement entre deux avions.

En attendant, il ronge son frein et parcourt le monde à la vitesse de plusieurs Concorde pour rappeler aux leaders des 172 États-membres (il en a déjà visité 82) combien l'UNESCO a changé depuis qu'il l'a em-

porté en 1987 sur le Sénégalais Amadou-Mahtar M'Bow accusé de tous les maux qui ont affligé le « ventre mou » de la « famille onusienne ».

« C'est quelqu'un de totalement engagé qui croit au mandat de l'UNESCO, qui croit que notre organisation doit défendre la morale de l'humanité. Lorsqu'il prend le taureau par les cornes, il fonce et rien ne peut l'arrêter », rappelle Breda Pavlic, directrice du Bureau de Liaison de l'UNESCO à Québec qui accompagne son « chef » dans sa tournée canadienne.

La crise de l'UNESCO avait commencé peu après l'élection en 1974 de M'Bow, chantre des revendications politiques et culturelles du tiers monde.

L'ancien ministre de l'Éducation et de la Culture de Léopold Sédar Senghor (qui, par deux fois, l'avait écarté du pouvoir) était accusé non seulement d'être un « chef mégalo-mane » avide d'intrigues et de flatteries (selon les termes de Pierre Trottier, l'ex-ambassadeur du Canada) mais surtout d'avoir transformé l'UNESCO en champ de bataille contre l'Occident. Ce climat d'affrontement entre le Nord et le

Sud (nourri par les tensions Est-Ouest) fut plus vif qu'à l'ONU.

Car contrairement à la « maison-mère », l'UNESCO n'a pas de conseil de sécurité et la voix des îles Marquises compte autant que celle des États-Unis qui assumaient le quart des 350 millions \$ nécessaires annuellement pour faire vivre l'organisation, ses quelque 3000 employés et sa centaine de projets dans le monde.

Tout indique que la seule superpuissance de la planète ne regagnera pas de sitôt la « filiale culturelle » de l'ONU même si l'idéologie a été mise en veilleuse à l'UNESCO et que Federico Mayor demande constamment à son organisation de « vivre à l'heure de l'austérité et de la responsabilité ». Car le tir croisé américain contre une organisation dont le budget représente celui d'une université américaine moyenne n'est pas un phénomène isolé : il touche tout le système des Nations unies à qui il est souvent reproché une « hostilité endémique » contre l'Occident.

Cette approche conflictuelle du tiers monde contre les pays industrialisés est de plus en plus chose du passé, cependant. De moins en moins entend-on en effet sur les tribunes onusiennes des discours moralisateurs contre les « impérialismes culturels et économiques » des pays riches.

Mais si l'heure est au pragmatisme, il n'en demeure pas moins que les pays dits en voie de développement (avec le poids de leur majorité) dominent toujours les débats de l'UNESCO. C'est peut-être pour cette seule raison que Washington

L'UNESCO doit être, parce que c'est sa fonction, la principale plate-forme internationale d'entente. Notre mandat, c'est de bâtir la paix dans l'esprit des gens ».

hésite à dire « oui » à Federico Mayor qui fait tout pour que les États-Unis (ainsi que la Grande-Bretagne qui s'est retirée en 1986) réintègrent l'UNESCO.

Pour l'heure, le département d'État croit que l'« UNESCO a bien plus besoin des États-Unis comme membre que les États-Unis ont besoin de l'UNESCO ».

« Être à nouveau membre de l'UNESCO coûterait aux États-Unis environ 50 millions \$ annuellement, es-

time un récent rapport du département d'État. Avant d'envisager un retour, le président devrait être capable d'assurer le Congrès et les payeurs de taxes américains que cet argent sera dépensé dans des programmes qui apportent des bénéfices directs à l'humanité. Malheureusement, l'UNESCO à cette étape-ci n'offre pas les caractéristiques d'une organisation bien administrée qui permettrait au président de donner de telles assurances. »

Pour Federico Mayor (qui n'a toujours pas rencontré George Bush), tout cela est très clair. Il sait fort bien qu'avec le boycottage financier et politique des États-Unis, l'organisation qui sauva les temples de Nubie finira par être ce que ses détracteurs ont toujours voulu qu'elle soit : une « gardienne de musées ».

« L'UNESCO doit être, parce que c'est sa fonction, la principale plate-forme internationale d'entente. Notre mandat c'est bâtir la paix dans l'esprit des gens. »

Une telle mission est loin d'être impossible pour un homme qui se considère comme un peu comme un « ambassadeur de l'utopie ». Mais attention : « Une utopie catalane », dira-t-il en riant. « Les Catalans aiment être proches de la réalité. La seule façon de transformer la réalité, c'est la connaître. Mais pour la transformer, vous devez aussi avoir la volonté renouvelée chaque jour de la transformer. »

« Ça, c'est l'utopie. C'est ce sentiment qu'on ne peut pas considérer la réalité comme interchangeable. Et qu'on ne peut pas surtout considérer l'intolérable comme inexorable. »

Le huitième dg de l'UNESCO trouve, par exemple, intolérable la famine en Somalie.

« C'est une honte collective, dira-t-il en cherchant à ne pas sortir de ses gonds. C'est une honte que le monde de la technologie, le monde fier de ce qu'il a été capable d'achever à l'aube d'un nouveau millénaire (...) n'ait rien d'autre à dire qu'il ne peut rien faire. »

Mayor finit par montrer sa colère : « C'est inadmissible d'accepter qu'il n'y a rien à faire. Je veux exprimer ma disponibilité même personnelle pour explorer de nouvelles formes » afin de mettre fin à la famine et à la guerre dans l'ancienne colonie italienne de la corne de l'Afrique.

« Il faut aider les Somaliens ! » Il faudra également aider la paix en général. « Nous étions préparés pour la guerre mais ne l'étions pas pour la paix », rappellera-t-il en évoquant la fin de la guerre froide.

Le monde connaît une crise politico-existentielle et Federico Mayor croit que maintenant que nous sommes sortis de la « routine de la guerre froide », nous sommes totalement désemparés.

La fin de l'affrontement idéologique entre les États-Unis et l'URSS et le regain de prestige de l'ONU sont des notes d'espoir pour l'UNESCO qui cherche à sortir de sa crise institutionnelle.

Cette crise, Mayor ne croit cependant pas qu'elle soit propre à sa seule organisation. « Je pense que c'est — heureusement — une crise de tout le système de coopération internationale et de toutes les administrations nationales. »

« Nous sommes dans un moment de bouleversement. Et on est en train de commencer une nouvelle page — heureusement — à l'aube d'un nouveau millénaire de l'histoire de l'humanité pour laquelle nous devons nous préparer. »

Un sportif, un scientifique et un humaniste

Antoine Char

collaboration spéciale

« J'ENE DORS que cinq heures par jour ! » Ce père et grand-père qui aime tous les sports (il était à la cérémonie d'ouverture des Jeux de Barcelone) nage au moins deux fois par semaine (à sept heures du matin) lorsqu'il ne travaille pas 18 heures par jour. Federico Mayor estime que le sport est « absolument essentiel » et c'est un « conseil que je donne comme biochimiste ».

Le directeur général de l'UNESCO s'habille avec une élégance toute méditerranéenne et ses complets bien taillés, il aurait très bien pu les porter en étudiant la pharmacie dans le Madrid des années 50.

Il soigne visiblement sa ligne. « Je fais attention de ne pas trop manger ».

Cet homme à l'allure sportive, ce scientifique doublé d'un humaniste, croit fermement que l'éducation finira par transformer le monde où règnera la paix.

« Une autre paix, écrit-il dans la préface à l'édition française de son essai *Demain il sera trop tard*. Une paix qui n'admettra pas les disparités actuelles de l'ordre



Le directeur de l'UNESCO en route pour Québec.

NORMAND BLOUIN

économique, où les attitudes vis-à-vis du prochain et de l'environnement seront forgées dès l'enfance grâce à une pédagogie de la paix à laquelle participeront aussi bien les parents, les enseignants, les écrivains, les artistes que les moyens de communication. » Voeu pieux que tout ça ? Non, dira cet « optimiste actif » puisque nous sommes capables de nous dépasser et que nous disposons de moyens sans précédent pour parvenir à « éclairer les sombres horizons ».

« Vous croyez que je travaille 18 heures par jour pour une institution ? Non. Je travaille 18 heures parce que je crois que l'éducation, c'est la solution de l'avenir de nos enfants », déclare le « patron » de l'UNESCO.

Pour se mettre avec tant de passion au service de la culture, il faut sûrement avoir lu Herbert George Wells.

L'auteur de *La Guerre des Mondes* ne disait-il pas que « l'histoire du futur sera une course entre l'éducation et la catastrophe » ?

Pour travailler, Mayor ne se contente pas d'oeuvrer au pied d'une montagne de dossiers. C'est au pas de course qu'il escalade la passerelle de l'avion qui le conduit presque tous les mois vers les dirigeants des pays membres de l'UNESCO.

Les Américains, qui ont claqué la porte de l'UNESCO il y a sept ans et ne sont pas prêts d'y retourner, lui reprochent ses nombreux voyages.

Mayor n'en a cure. Tous ces voyages lui ont permis de « sentir la pulsation humaine de toutes ces personnes qui ont sur leurs épaules la responsabilité énorme de gérer le monde d'aujourd'hui ».

Il accepte mal la routine qu'il défie en écrivant à tour de bras articles scientifiques, essais et poèmes.

Ceux qui sont capables de « maintenir cette position de rébellion civile, de maintenir leur point de vue pendant des années sont des personnes jeunes et ceux qui acceptent la routine ou la monotonie sont des personnes âgées même s'ils ont 30 ans ».

Même chose pour l'UNESCO qui fête cette année ses 46 ans :

« L'UNESCO ne peut pas être une institution intellectuelle dans laquelle le calme et la routine s'installent ».

Federico Mayor dirige l'UNESCO un peu comme il le faisait lorsqu'il était recteur de l'Université de Grenade : en recherchant une « certaine tension, la tension de la créativité, de l'émotion, de la divergence qui, elle, est une exigence éthique ».

MUSIQUE / chronique

Les aînés chantent

Marie Laurier

LE 3e FESTIVAL international de chorales des aînés (Fica) qui réunit des chefs de chœur d'Angleterre, de la France et du Canada ainsi que près de 300 choristes du Québec et de l'étranger a lieu cette semaine à Montréal. Le public est invité à une soirée de chant choral ce mercredi à 20 h à l'Auberge Universel réunissant des voix des aînés, des adultes et des enfants, « expression d'un dialogue musical entre les trois générations », précise-t-on. Une deuxième manifestation a lieu le vendredi 25 septembre au Centre Pierre Charbonneau à 13 h 30 alors qu'il y aura un concert-gala des aînés sous la présidence d'honneur de Mme Monique Vézina, ministre d'État au Troisième âge.

Symphonie de l'Humanité

LA CROIX-ROUGE et l'Association des musiciens de l'Orchestre symphonique de Montréal « souhaitent éveiller la conscience et unir les cœurs dans une réflexion sur la solidarité et la compréhension entre les peuples » en organisant un concert en faveur d'un organisme humanitaire. Quelque 100 musiciens offriront bénévolement une prestation musicale lors de la Deuxième symphonie de l'Humanité le vendredi 25 septembre à 20 h à la salle Wilfrid-Pelletier de la PdA. Les solistes seront la soprano Lyne Fortin et le pianiste Marc-André Hamelin et le chef d'orchestre, Charles Dutoit, lui-même ambassadeur de la Croix-Rouge internationale dans le cadre de la campagne mondiale pour la protection des victimes de la guerre depuis 1990. Edgar Fruittier animera la soirée. Les billets — de 25 \$ à 100 \$ — sont disponibles auprès de la Croix-Rouge : 937-7761 ou au 937-7908.

Cecilia Bartoli à l'OSM

LA SOLISTE chouchou des Montréalais l'Italienne Cecilia Bartoli est l'invitée au concert-bénéfice de l'Orchestre symphonique de Montréal le jeudi 8 octobre à 18 h 30 à la basilique Notre-Dame. La soirée se poursuivra avec un dîner dansant toujours dans l'ambiance italienne puisqu'il se déroulera au Palais de la Civilisation, théâtre de l'exposition *Rome : 1000 ans de civilisation*. Le billet coûte 325 \$ pour dîner en compagnie de Mme Bartoli et de Charles Dutoit (réservations : 842-3402 auprès de Andrée Mauffette) mais des billets pour le concert seulement se vendent au prix régulier : 842-9951. Rappelons que Charles Dutoit est au pupitre de l'OSM ce soir et demain soir pour le premier Grand concert de sa rentrée, en compagnie du pianiste Emanuel Ax. Le programme est répété demain soir et sera enregistré par Radio-Canada pour être télédiffusé dans le cadre des Beaux Dimanches le 27 septembre.

Concerts Montréal-Ouest

LES AMIS des concerts Montréal-Ouest apporteront leur appui au producteur artistique Davis Joachim durant toute la saison des concerts Montréal-Ouest dont il annonce la programmation. Le bandonéoniste Romulo Larrea ouvrira la saison le jeudi 8 octobre avec la musique d'Astor Piazzolla. Il sera suivi le jeudi 5 novembre des duettistes Martin Foster, violoniste et Eugene Plawutsky, pianiste dans un répertoire d'œuvres de Schumann, de Beethoven et de Miguez. L'Ensemble Musica Camera qui revient d'une tournée en Argentine sera au rendez-vous du jeudi 3 décembre et interprétera des œuvres de Alexis-Contant,



Taquinons la planète
Humour choc et d'intensité variable.
(Radio-Canada, 19 h 30)
☆☆

Jamais deux sans toi
Pour les amateurs.
(Radio-Canada, 20 h)
☆☆

Points de vue
Des anciens otages racontent leur expérience, dont Jean-Paul Kaufman.
(Radio-Québec, 20 h)
☆☆

Murphy Brown
Hourra, le retour de Murphy ! La série américaine la plus drôle de l'année dernière, sur les hauts et les bas d'une journaliste de carrière (Candice Bergen) qui décide d'avoir un enfant. Ce soir, elle cherche un nom pour le bébé et elle répond au vice-président des États-Unis qui a fait un fou de lui en critiquant ses valeurs familiales !
(CBS, 21 h)

— — Paul Cauchon



Emmanuel Ax



Cecilia Bartoli



Romulo Larrea

Schumann et Dvorak. Le hautboïste Lawrence Cherney et la harpiste Erica Goodman seront au premier concert de 1993 le jeudi 14 janvier et la saison se termine le jeudi 11 mars avec le violoncelliste Denis Brott et la pianiste Angela Cheng. À noter : un récit hors-série donné par les gagnants du Concours de musique du Canada le jeudi 6 février. Les concerts ont lieu à l'église St-Philippe de Montréal-Ouest, rue Brock. Renseignements : 481-9133.

Les 50 ans du conservatoire

LE PUBLIC aura l'occasion de célébrer le jubilé du Conservatoire de musique de Montréal et de venir rencontrer les artistes lors d'une série de 20 concerts gratuits qui auront lieu du 16 octobre au 2 novembre. Musique classique, française, contemporaine, vocale, pour orgue interprétée en solo ou par de grands et petits ensembles, des événements spéciaux auront lieu à la Chapelle du Bon Pasteur et à la salle Gabriel-Cusson du conservatoire.

La quinzaine se terminera le 2 novembre par un concert gala à la salle Wilfrid-Pelletier de la PdA, avec la participation de la chorale et l'Orchestre symphonique du conservatoire auxquels se joindront les chorales des conservatoires de musique de Québec et de Hull.

McGill ouvre ses portes

LA FACULTÉ de musique de l'université McGill invite le public à une journée portes ouvertes le samedi 3 octobre à compter de 10 h. Il y aura des visites guidées, des récitals en continu et la journée se terminera par un concert de l'Orchestre symphonique de McGill sous la direction de Douglas McNabney. Des laissez-passer sont requis pour cette soirée à la billetterie de la salle Pollack à partir du lundi 28 septembre à midi. Renseignements : 398-4547.

Il y a 500 ans, Christophe Colomb... LE TÉNOR José Todaro, la soprano Danielle Streiff et la mezzo-soprano Maria Helena De Oliveira, les trois vedettes de l'opérette *Sissi* de Francis Lopez donneront un récital pour marquer le 500e anniversaire de l'arrivée de Christophe Colomb en Amérique. Cette soirée a lieu le 27 septembre à 19 h à la salle Claude-Champagne.

Le Conseil international des musées s'ouvre pour la première fois au grand public à Québec

Sylvie Moisan

Collaboration spéciale

C'EST dans le cadre de la seizième conférence générale du Conseil international des musées (ICOM) que le salon ICOM 92 a ouvert ses portes vendredi midi. Ce salon qui se tient au centre des conférences de Québec jusqu'au 24 septembre est le troisième du genre. Situé pour la première fois en Amérique, il a la particularité d'être le premier ouvert au grand public. Il réunit sous un même toit une centaine d'expositions de plusieurs pays, parmi lesquels on retrouve tout autant des musées que des fournisseurs qui offrent produits et services aux professionnels de la muséologie.

Au chapitre des musées, le très beau vidéo sur les musées français réalisé par la direction des musées de France du ministère de la Culture a de quoi réveiller l'ardeur de l'amateur de musées qui dort en chacun de nous. On y voit défiler des images d'autant plus fascinantes qu'elles sont hétéroclites. Peintures célèbres, sculptures que l'on reconnaît sans jamais les avoir vu « pour de vrai », costumes anciens mais aussi éléments de cultures exotiques et installations témoignant des technologies modernes, il y a de tout. L'ensemble est organisé pour faire découvrir au public l'évolution des mu-

sées à travers l'Histoire. Il faut dire qu'il y a 350 musées en France. Ce n'est pas la matière qui manque. La maquette du musée du Louvre vaut à elle seule le déplacement.

Sur place, on peut également voir le « muséobus ». Ce musée mobile (une sorte de roulotte) qui se définit comme un « véhicule pédagogique » présente une exposition qui vise à faire découvrir aux enfants leurs cinq sens. Habilement construite, l'exposition va au-devant de sa clientèle, ce qui n'est pas rien. Les responsables de l'organisme signalent qu'ils ont de plus en plus de demandes provenant des régions.

Chacun des musées y va de sa promotion. Le public pourra ainsi prendre connaissance de leurs activités ainsi que de leurs projets. Il pourra également se rendre compte de la place de plus en plus grande qu'occupe de nos jours le marketing dans la « chose muséale ». En ce sens, le musée est bien un reflet de notre société. Mondialisation, communication, démocratisation, mais aussi diversification du « produit offert ». Le choix du thème d'ICOM 1992 trouve ici son sens, « Musée : y a-t-il des limites ? »

Curieusement, ce ne sont pas les stands des musées qui ont le plus suscité mon intérêt bien que je sois une fan des musées en général. J'ai pris un plaisir fou à découvrir les nouvel-

les technologies qui influenceront et orienteront désormais toute l'activité muséale mais aussi sans doute toutes les activités humaines, du moins en Occident. Au stand Kodak, par exemple, le public pourra découvrir un nouveau système : il s'agit de prendre un photo, avec un appareil spécial que l'on branche ensuite sur un ordinateur; on presse le bouton et on a devant soi sur l'écran une image que l'on peut calibrer, cadrer, modifier et imprimer et tout ça en quelques minutes. Croyez-moi le résultat final est impressionnant.

Il y a aussi ce groupe de spécialistes en création de faux, la boîte du pin-céau d'Arlequin. Ils fabriquent des corps et installations de toutes sortes. À leur kiosque, on peut voir la façade d'un édifice montréalais qu'ils ont reproduit pour une exposition. Évidemment, les services qu'ils proposent ne sont pas pour tout le monde mais le public s'amusera à regarder le livre qui contient les résultats de leurs réalisations. Et peut-être verra-t-il après d'un autre oeil certains décors de musée.

Au kiosque du ministère des Communications du Québec, le public peut avoir accès à la banque de données nationale constituée par le réseau canadien d'information sur le patrimoine. Cet inventaire informatisé des collections muséales contient des informations sur 12 millions d'objets provenant de plus de 65 mu-

sées canadiens. Au hasard, j'ai choisi l'objet bouteille à la recherche duquel je suis partie. Et bien ! il y a dans le répertoire 317 bouteilles et 18 281 bottes, faut-il y voir là aussi un reflet de notre société ?

Il semble que l'interactif soit très à la mode ces temps-ci. *Art Planète* est un réseau audiovisuel « intermusée » qui produit un magazine vidéo bimestriel. Les musées envoient au magazine des diapositives ou des documents vidéo sur leurs expositions. Après en avoir fait le montage, *Art Planète* envoie le magazine vidéo aux différents musées participants qui peuvent alors le présenter aux visiteurs. Le résultat est intéressant. *Art Planète* organise aussi des événements de communication entre différents musées. Ainsi au café des musées du salon ICOM, on pourra échanger avec des conservateurs ou des artistes tout en regardant avec eux des images de leurs expositions.

Bien sûr, les kiosques du salon n'offrent pas tous le même intérêt pour le grand public. Tout ce qui concerne l'aspect pratique comme l'éclairage ou le contrôle du climat est destiné aux spécialistes, mais le volet animation propose également une foule d'activités : cinéma, évaluation d'objets d'arts, conférences et performances, bref, de quoi contenter tout le monde. Je vous en parlerai.

Drôle de motel !

Méchant Motel

Un spectacle de la compagnie Mécanique générale conçu et mis en scène par Luc Dansereau. Les interprètes : Daniel Desputeau, Dominique Huot et Rolline Laporte. Musique : Dominique Huot, et le groupe Ministry. Chorégraphie : Rolline Laporte et Les éternels sacrifiés. Scénographie : Martin Lessard. Éclairages : Colette Drouin. Costumes : Martin Lessard et Aline Laporte. Un spectacle présenté à Tangente du 17 au 20 septembre.

Mathieu Albert

LE THÉÂTRE auquel rêve Luc Dansereau dans son *Méchant Motel* est celui de la dégénérescence accomplie, de la régression irréversible, de l'aplatissement compulsif de la raison. Pendant 60 minutes, trois personnages sont réunis dans un lieu indéterminé qui peut à la fois évoquer un bar salon, un hôpital psychiatrique ou une cache d'adolescents en mal de psychodrame. Ensemble, tel un trio sacrifié au nom de la dénonciation politique de la « mesquinerie généralisée » et du « vide spirituel », ils vont s'enfoncer dans une sorte de boue imaginaire qui intoxique les esprits, paralyse les neurones, réduit les comportements à quelques réflexes instinctifs. Les mâles et les femelles se tirent la crinière et se bousculent en signe de rupture et de réconciliation, se livrent à des convulsions pour témoigner de l'effroyable tourment qui les habite, et vomissent (pour l'un d'entre eux) afin de traduire la somatisation du trouble psychique qui les envahit.

Mais le problème dans ce *Méchant Motel*, c'est qu'on a beaucoup de mal

à y croire. Le propos du metteur en scène (qui s'inspire du *Cimetière de voitures* d'Arrabal et cite des textes de Bukowski, de Godard et de l'Évangile) tout comme le jeu des comédiens-danseurs reste bouloqué au premier degré. Il n'y a aucune distanciation réflexive par rapport à ce qui est dit (à la condition évidemment de vouloir dire quelque chose), il n'y a pas non plus de travail sur le plan de la construction (ou de la déconstruction) formelle.

Dans son état actuel, la pièce correspond à un salmigondis qui interdit toute lecture satisfaisante. L'incohérence de l'oeuvre, qui s'articule autour d'une succession de tableaux fait de danse, d'épisodes dramatiques et de musique, n'est jamais justifiée. Les ambiguïtés de sens qui s'ajoutent, apparaissent ainsi davantage comme des lacunes que comme le fruit d'un ensemble de décisions.

Les interprètes, pour leur part, donnent l'impression de jouer leur propre rôle, c'est-à-dire de transposer de façon mécanique sur la scène ce qu'ils sont dans la vie; que ce soit sur les plans de la langue, de leurs attitudes corporelles ou de leurs façons d'interagir. Et compte tenu, à nouveau, que cette forme de jeu reste sans justification, il est difficile de la recevoir autrement qu'à l'image d'une déficience supplémentaire.

Dans ce *Méchant Motel*, il y a ainsi de la musique *punk*, du théâtre et de la gestualité chorégraphique. Il y a trois personnages un peu paumés qui simulent la crise d'hystérie (avec



Une scène du spectacle *Méchant Motel* de Luc Dansereau.

perte momentanée des facultés mentales), la dépression nerveuse (avec numéro de catatonie) et la sagesse philosophique (avec aphorisme à l'appui). Tout ceci venant s'appuyer pêle-mêle sur des récits en forme de

flashes capsulaires qui semblent vouloir faire le constat d'une sorte de déposition des identités et des rapports de pouvoir et d'aliénation du moi. On a compris n'importe quoi, comme c'était présenté.

La Marmaille devient Les Deux Mondes

Gilbert David

À L'OCCASION de l'inauguration officielle, le 17 septembre dernier, de son nouvel espace-laboratoire par le ministre des Affaires culturelles, Mme Liza Frulla-Hébert, la direction du Théâtre de la Marmaille en a profité pour annoncer le changement de nom de la compagnie, dévoiler le calendrier impressionnant des tournées de sa 20e saison et donner son appui à la politique gouvernementale du Québec en matière de culture, qui a été déposée, comme on sait, en juin dernier.

La Marmaille a choisi Les Deux Mondes comme nouvelle appellation, au moment où cette compagnie entreprend, à l'aube de sa 20e saison, un nouveau cycle de tournées à l'étranger, en plus de la reprise de *Terre promise / Terra promessa* en janvier prochain à Montréal. Les codirecteurs artistiques, Daniel Meilleur, Monique Rioux et Michel Robidoux, ont fait valoir que l'ancien nom ne correspond plus aux objectifs actuels de l'organisme qui, depuis déjà quelques années, rejoint à la fois le grand public et les jeunes auditoires. Selon Pierre MacDuff, le directeur général des Deux Mondes, le mot même de « marmaille », avec son aura strictement enfantine, se serait avéré contre-productif sur le plan de la diffusion nationale et internationale, et n'était plus considéré représentatif de la vocation artistique de cette compagnie théâtrale de création, « motivée par toutes les différences », par exemple celles « entre les jeunes et les vieux, entre gens du Nord et gens du Sud, entre l'ancien et le nouveau monde, entre la grande Histoire et le quotidien... »

Situé au 7665 de la rue Chabot, dans le nord-est de la métropole, l'espace-laboratoire « des Deux Mondes » a pu être réalisé grâce à une subvention du MAC de 219 000 \$, une somme octroyée il y a deux ans. Cette ancienne usine a, depuis, été réaménagée pour doter les lieux des installations de base pour la tenue d'ateliers de recherche et d'expérimentation, et pour servir de salle de

répétition des productions de la compagnie. Cet espace-laboratoire pourra aussi accueillir en toute légalité jusqu'à 100 personnes, même si Les Deux Mondes n'envisage pas de l'utiliser prioritairement comme lieu de diffusion.

Au cours de la saison 1992-1993, Les Deux Mondes sera, par ailleurs, souvent dans ses valises. Créé en 1989 en coproduction avec le Teatro dell'Angolo de Turin, le spectacle *Terre promise / Terra promessa* entreprend sa quatrième année de tournée. Après le Grand Festival de Mexico en juillet dernier, ce poétique voyage dans le temps autour d'une simple pierre sera vu dans 23 villes des Pays-Bas en octobre et novembre. Après une série de représentations au Théâtre d'Aujourd'hui en janvier 1993, *Terre promise* s'envolera en février vers Hong Kong, puis vers Tokyo, pour terminer son périple dans l'Ouest canadien et aux États-Unis en avril et mai.

De son côté, *L'Histoire de l'oe*, de Michel Marc Bouchard, une coproduction des Deux Mondes et du Centre national des Arts, inaugure une importante tournée de l'Europe francophone dès le 30 septembre par une série de cinq représentations au centre Georges-Pompidou, à Paris. Par la suite, le spectacle se rendra en Belgique, en Suisse romande, et sillonnera le territoire français d'octobre 1992 à mai 1993, pour un total de quelque 60 représentations. Cette pièce de Bouchard a déjà été traduite et jouée en anglais (à Toronto) et en espagnol (à Mexico), avec les mêmes interprètes que lors de la création en français en 1991 : les comédiens Alain Fournier et Yves Dagenais, et la marionnettiste Patricia Leeper.

Incidentement, *L'Histoire de l'oe*, présentée l'automne dernier au Théâtre d'Aujourd'hui, s'est retrouvée ces jours-ci finaliste dans trois des catégories des Prix de la critique pour la saison 1991-1992 : meilleure production sonore (Michel Robidoux), meilleur texte créé à la scène et meilleure production (vis-à-vis *En attendant Godot* et *Provincetown Playhouse*).

ÉDITORIAL

Oui, mais . . .

OUI, mais d'extrême justesse. OUI, mais en râlant. OUI, à la française. L'acceptation hier, par les électeurs de l'Hexagone, du traité d'Union européenne, a toutes les apparences d'une décision rageuse, prise la mort dans l'âme après d'innombrables tortures mentales.

La ratification de Maastricht par cinquante pour cent et des poussières ressemble à un « bon, d'accord » lancé du bout des lèvres, parce que « autrement, de quoi on aurait l'air ? ». À un « OUI, mais » sur le fond de la question, doublé d'un sévère camouflet contre une classe politique presque toute favorable au Traité. À un sévère avertissement à François Mitterrand qui pensait, au début de l'été, s'être engagé dans un promenade sans histoire, une opération facile, propre à requinquer sa cote de popularité défailante.

Ce fut « OUI, quand même » parce que, s'est-on sans doute dit, un NON aurait eu l'effet d'un tremblement de terre continental, d'un dramatique coup d'arrêt à une entreprise politique en marche depuis 35 ans.

Pris de panique au cours des dernières semaines devant les sondages reflétant la poussée du NON, la plupart des barons de la politique française — Chirac comme Rocard, Mitterrand comme Giscard d'Estaing — avaient martelé le thème du « OUI ou le chaos », d'une façon qui en a sans doute fait réfléchir plusieurs. L'irréparable a été évité. . .

Il n'empêche, lorsqu'une consultation démocratique concernant 38 millions d'électeurs se joue finalement à quelques centaines, voire à quelques dizaines de milliers de votes près, on se dit que la décision prise a aussi les apparences d'un coup de dés. Quelques personnes se seraient levées d'un autre pied, hier matin à Villeneuve-lès-Avignon ou à Bourbonne-les-Bains, que le destin de l'Europe aurait pu en être bouleversé.

Ville contre campagne, petits contre gros, establishment contre plèbe, gagnants contre perdants, intégrés contre marginaux, France-camembert contre France-TGV : la sociologie du OUI et du NON, dont la presse d'outre-Atlantique était remplie au cours des derniers jours, semble confirmée par ce résultat au coude à coude, presque à 50-50, qui livre le portrait d'un pays inquiet et divisé.

Grand moment de démocratie, le référendum français sur le traité de Maastricht a permis à des gens ordinaires de se réapproprier la discussion et la décision sur l'Europe, essentiellement

laissée depuis trois décennies à des techniciens anonymes et à quelques politiques sûrs d'agir dans le sens obligé de l'Histoire. Dans les chaumières et les banlieues, on s'est mis soudain à parler de « subsidiarité » et de monnaie unique, de politique étrangère commune et d'identité européenne.

Maastricht a aussi été un grand moment de démocratie parce que, malgré le matraquage d'une presse et d'établissements économico-intellectuels massivement en faveur du OUI — dans la grande presse quotidienne sérieuse, il n'y a guère que *Le Figaro* à avoir traité également les deux camps —, un Français sur deux a quand même dit NON à « la Machine » politico-médiatique.

Le référendum sur Maastricht, un redoutable coup de semonce

Dans la difficile conjoncture européenne et mondiale de l'après-Guerre froide, le OUI était peut-être, finalement, la meilleure réponse objective. Le suffrage universel aurait peut-être, effectivement, pu « se tromper » en cas de NON. Mais il y avait, dans cette sublime prétention à la Vérité d'une certaine campagne pro-Maastricht, quelque chose de profondément méprisant envers la « fédération des marginaux » ligés pour le NON, comme l'ont appelée avec commisération ceux qui savent ce qui est bon pour le peuple.

Marginaux, les pro-NON l'étaient sans doute souvent. Des communistes avec des xénophobes d'extrême-droite, des socialistes nationalistes en rupture de ban, se retrouvant du même côté que des libéraux à la Philippe Séguin, eux-mêmes en rébellion contre leurs chefs Chirac et Giscard d'Estaing. Certains de ces gens étaient contre l'Europe tout court, mais plusieurs étaient contre Maastricht — tout en désirant une autre Europe, plus modeste et moins ésotérique. Certains étaient des démagogues exploitant les angoisses ambiantes, d'autres étaient animés de convictions sincères.

Il serait gravement erroné de ramener à la seule démagogie ou à la simple « expression confuse de peurs irra-

tionnelles » toute l'opposition au Traité.

Nonobstant les démagogues de son camp — et il y en avait —, M. Séguin a proposé par exemple une critique raisonnée, tout à fait recevable, de la « dérive fédéraliste » potentielle de Maastricht, de ses aspects volontaristes, voire parfois chimériques. Il a exprimé des inquiétudes légitimes sur la place de la souveraineté nationale dans les grands ensembles continentaux, à l'aube du XXI^e siècle. Il a relevé avec justesse l'aliénation de la population face à la nomenclature multipartite qui règne aujourd'hui en France.

Tous les NON n'étaient pas des Georges Marchais ou des Jean-Marie Le Pen. Tous les NON n'étaient pas « des chiens », comme le disait jadis Sartre des anticommunistes.

Question sur la démocratie : y a-t-il une différence entre 51 % et 70 % eu égard à la légitimité ? La question n'est pas indifférente. Elle a été posée ici même par certains fédéralistes qui n'accepteraient un OUI à l'indépendance du Québec que s'il obtenait l'assentiment des deux tiers de l'électorat. Les 49 % de NON à Maastricht auront-ils, demain, voix au chapitre ? Les modestes gagnants d'hier soir, à Paris, tiendront-ils leurs promesses de « mieux les écouter » à l'avenir, de tenir compte de leur imposante dissidence ?

« Rien ne sera plus comme avant pour la construction européenne, ni pour le débat démocratique en France », a lancé hier un Philippe Séguin selon qui « le Traité sort en charpie du débat et du scrutin référendaires ».

Pour ne prendre qu'un exemple, la tempête monétaire qui fait rage depuis une semaine en Europe, ainsi que les colossales disparités qu'elle a creusées entre les différentes devises, laisse songeur sur la viabilité même de la monnaie commune, aspect pourtant central du Traité d'unification.

Quant à la ratification de Maastricht par les autres pays d'ici décembre, même si elle doit en principe rester confinée aux parlements (échappant par là aux embarrassantes objections d'un public souvent en désaccord), elle n'apparaît plus, aujourd'hui, aussi certaine qu'avant.

L'opinion publique n'a peut-être, le 20 septembre 1992 en France, fait que commencer à s'occuper enfin de ce qui la regarde, à perturber le train-train trop assuré des techno-politiques dans leurs nuages. On n'a sans doute pas fini de mesurer les effets de l'histoire « Oui, mais . . . » des Français.

FRANÇOIS BROUSSEAU

LE SILENCIEUX

La politique et le reste

BUREAUCRATE. — La main invisible qui actionne la tête d'un ministre à découvert.

Tous les politiciens sont opportunistes ; les plus habiles le sont au moment opportun.

Nous vivons parmi les fantômes. Nous parlons, agissons, nous nous échauffons à propos de choses dont nous ne savons rien.

« Je me souviens. » Ce pourrait être la devise d'un peuple rancunier.

« Cent fois sur le métier, remettez votre ouvrage. » À la cent-unième, changez l'un ou l'autre.

L'assassinat prémédité avec le plus de minutie, c'est l'exécution d'un condamné à mort.

Profiteur. — Qui a de l'argent à vous soustraire.

La machine se fait payer les services qu'elle rend à l'homme. En lui facilitant son travail, elle lui complique ses loisirs.

Nous n'aurons eu d'été que le nom,

comme nous n'aurons eu d'entente constitutionnelle que le simulacre.

La démocratie existe, je le sais, j'en souffre.

Que de divertissements auxquels nous nous adonnons et qui sont source de préoccupations !

On remarque chez certains optimistes un mélange de naïveté, de laisser-aller et de résignation satisfaite devant l'éventualité du changement.

Si, au Ciel, il y avait des élections, les canonisés seraient-ils tous réélus ?

Slogan. — En matière de propagande, l'infiniment primaire du préjugé infantile.

Les grands conquérants et les bouleversements qu'ils suscitent ne sont pas l'Histoire ; ils n'en sont que les repères.

Je ne suis pas rassuré devant les bonds silencieux, secrets et invisibles de la technologie débridée.

Le célibataire est le meilleur ami de la femme.

Albert Brie

Jeffrey Simpson

Changement

À MOINS que George Bush n'effectue un retour spectaculaire, le président des États-Unis s'achemine vers une défaite lors des présidentielles du 3 novembre. Traînant de l'arrière par 15 points sur son opposant démocrate Bill Clinton, Bush a toute une pente à remonter et ce, à une date bien tardive dans la présente campagne.

Durant la semaine que j'ai récemment passée à New York, l'écrasante majorité des spécialistes que j'ai consultés prédisaient une victoire pour Clinton et pour son coéquipier, le sénateur Al Gore, du Tennessee. Une telle victoire démocrate mettrait dès lors fin à 12 ans de règne républicain à la Maison Blanche et à plus de deux décennies au cours desquelles l'idéologie conservatrice exerçait plus d'attraction que la pensée libérale.

George Bush fut un bon ami du Canada. Dans le dossier du libre-échange, il n'a pas cédé aux pressions protectionnistes ; en tant que leader du pays le plus puissant de la planète, il s'est tenu constamment en contact avec son ami, le premier ministre Brian Mulroney.

Rien dans la fiche de Bill Clinton n'indique qu'il ne se montrera pas amical envers le Canada. Comme la plupart des politiciens américains, tout spécialement les gouverneurs d'États, Clinton sait très peu de choses du Canada, ce qui ne surprend pas du fait de ses racines dans l'Arkansas, un État du Sud.

À titre de président démocrate, Bill Clinton aura à écouter les voix protectionnistes dans son parti. Il se montre déjà hésitant à l'égard de l'ALENA (Accord de libre-échange nord-américain) récemment négocié par l'administration Bush avec le Mexique et le Canada. Des syndicats puissants, tels ceux des métaux et des travailleurs de l'automobile, s'opposent à ce traité ; M. Clinton a besoin de leur appui au cours de la présente campagne. Dans les milieux politiques américains, on pense qu'une fois élu, Clinton donnera son appui à ce traité. C'est une toute autre affaire de savoir si un Congrès démocrate ratifiera l'entente.

Pour Bush, la politique étrangère est un atout de force, mais depuis le démantèlement de l'URSS, le combat contre le communisme qui avait constitué l'essentiel de la politique étrangère américaine depuis 45 ans a pris fin. Mis à part les spécialistes, pratiquement personne aux États-Unis ne s'intéresse à la politique extérieure.

Tout le pays se préoccupe plutôt d'économie et de divers maux sociaux. La sécurité dans les villes du centre fait défaut. Les pauvres deviennent plus pauvres. Le chômage est à la hausse. Trente-trois millions d'Américains ne bénéficient pas de soins médicaux. Le système d'enseignement est inadéquat (il en va de même, incidemment, pour le Canada). Ce sont là les points sur lesquels se fixe la préoccupation des Américains ; c'est là-dessus qu'a porté la campagne de Clinton.

GEORGE BUSH en vient maintenant à traiter de questions économiques, il admet que c'est préoccupant et laisse entendre que Clinton aurait recours à une hausse générale de taxes pour y remédier. Le meilleur argument politique que Bush puisse utiliser, c'est que Clinton décrètera une hausse généralisée des taxes et que, lui, il ne le fera pas.

Malheureusement, les Américains persistent à se leurrer à propos de l'économie. Les États-Unis ont une dette nationale de 4000 milliards \$ (4 billions) tandis que le déficit annuel se situe à la hauteur de 460 milliards \$. Depuis que Reagan a accédé à la présidence, les États-Unis sont devenus le pays le plus endetté dans l'histoire de l'humanité.

Presque tous les économistes reconnaissent qu'un tel niveau d'endettement et de déficit ne trouve remède que par des hausses de taxes et par des compressions de dépenses. Ni Bush ni Clinton ne sont disposés à parler raison au peuple américain tellement ils tiennent en compte l'antipathie des votants pour tout accroissement des taxes. Clinton promet de ne hausser les taxes que pour les Américains les plus riches, soit pour une tranche de 2 % de la population. Quant à Bush, malgré la perspective de déficits accumulés, il s'engage à réduire les taxes.



À moins que les politiciens américains n'en viennent à affirmer carrément que les gens doivent payer davantage de taxes, l'ensemble de la campagne électorale baignera dans un climat d'irréalité. Par contraste, les Canadiens ont souffert, ces dernières années, de taxes à la hausse, mais l'on peut entrevoir qu'à la fin des années 90, le déficit sera passablement réduit, ce qui constituera en quelque sorte un dividende provenant de l'aspérité des années 80. Aucun soulagement de cet ordre n'est en vue pour les Américains, parce qu'ils ne veulent pas s'astreindre à une taxation plus élevée.

M. Clinton propose d'investir intensément dans les travaux publics et d'insuffler des fonds au système d'enseignement ; de sa part, viennent aussi des suggestions de compressions plus importantes dans le budget de la défense que celles envisagées par Bush. Mais les chiffres ne concordent pas, car les réductions de dépenses préconisées par Clinton et la modeste hausse de taxes promise ne couvrent pas le total de ses engagements fermes à dépenser. Le résultat, à moins que Clinton ne change d'avis une fois rendu à la Maison Blanche, est que le déficit américain continuera de compromettre la capacité du pays à trouver le financement pour les programmes domestiques.

LE MAINTIEN d'un déficit persistant aux États-Unis signifie deux choses pour le Canada : les pressions inflationnistes se maintiendront sur l'économie nord-américaine, pressions qui ne peuvent qu'ouvrir la voie à la récession ; de plus, le déficit budgétaire est une incitation à un gros déficit commercial avec les États-Unis puisque le déficit budgétaire apporte plus d'argent dans l'économie, encourageant ainsi les gens à acheter des biens et services importés.

Le fait de consacrer plus de devises aux importations aide l'économie canadienne. Un fort déséquilibre commercial donne de la vigueur au protectionnisme.

Presque tous ceux avec qui j'ai discuté du point principal des présentes élections présidentielles aux États-Unis concluent que c'est relativement simple et que ça se résume dans le mot « changement ». Clinton a l'avantage de ne jamais avoir été en poste à Washington, il est donc le mieux placé pour convaincre les Américains qu'il apportera des changements. Bush qui a derrière lui 12 années en tant que vice-président et président, n'a pour tout recours que d'affirmer que le changement que Clinton a en tête sera dangereux et comportera un coût trop élevé pour les Américains.

À ce jour, la majorité des Américains ne croit pas les propos de Bush.

LETTRES AU DEVOIR

Un affront aux bâtisseurs

IL EST RÉJOISSANT de voir que tous les Montréalais et les Québécois célèbrent le 350^e anniversaire de leur Ville, ou presque . . . car en tant que petits frères des Pauvres, qui priorisons une action auprès des gens du 4^e âge, nous décelons une ombre au tableau, et n'en déplaise au directeur de la Corporation des Fêtes du 350^e M. Michel Pettit qui déclarait que tous, même les vieux, étaient conviés à ces célébrations, nous ne pouvons que souligner un oubli majeur : les plus vieux de notre société.

En effet, rien, encore une fois, n'a été prévu afin d'offrir la possibilité aux gens du 4^e âge, les 80 ans et plus, souvent seuls et démunis et qui ont bâti notre Cité, pour qu'ils se joignent à ces festivités.

Malgré leur apparente bonne volonté, les organisateurs des Fêtes du 350^e sont eux aussi tombés dans le piège. Les vieux n'existent pas. On pense que « logistiquement parlant », c'est trop compliqué de les déplacer, que rien ne les intéresse plus.

Rien n'est plus faux, à preuve, les petits frères célèbrent cette année leur 30^e anniversaire d'existence et les activités de nos célébrations nous permettent d'affirmer une chose : nos Vieux Amis aiment la Vie. Ils aiment rire et chanter. Ils aiment aimer. Ils aiment d'autant plus leur ville qu'ils y ont tous, pour la plupart, vécu un peu plus longtemps que nous.

Nous regrettons cet oubli, d'autant plus que notre organisme avait proposé un projet à la Corporation des Fêtes du 350^e. Il s'agissait d'un grand concert symphonique où tous les Vieux de notre Ville étaient conviés. Pour diverses raisons, ce projet ne vit pas le jour. Souhaitons que ce soit pour une prochaine fois, bien qu'il ne faudrait pas trop tarder . . .

Comme il relève de notre mandat de défendre les droits de nos grands aînés, il va sans dire que nous déplorons cet affront fait aux bâtisseurs de notre cité dont nous voudrions être encore plus fiers . . .

Il ne nous reste plus à espérer que ceux qui ont 30 ans aujourd'hui soient conviés aux célébrations du 400^e anniversaire de leur ville.

Jean Ouellet
Directeur général
Les petits frères des Pauvres
Montréal, 3 septembre 1992

Attendons les résultats

J'AI RELU avec attention l'éditorial « Les enfants de Duplessis » (LE DEVOIR, jeudi 20 août) et je tiens à protester contre une prise de position que je considère prématurée.

Je lis : « Certains des enfants internés ont été l'objet de sévices qui, selon les témoignages publiés, dépassent l'entendement, de véritables crimes contre l'humanité, et cela de la part de religieuses . . . que les congrégations ont tolérées dans leurs rangs. »

Je suis d'accord avec l'éditorialiste qu'il y a matière à investigation policière, mais ne devrait-on pas attendre au moins les résultats de l'enquête avant de « chasser les religieuses de leurs congrégations ».

Bernard H. Doray
Outremont, 25 août 1992

Le Conseil de presse et l'affaire Wilhelmy

CE QU'ON appelle maintenant « l'affaire Wilhelmy » met en cause non seulement les droits d'individus, d'organismes publics et d'entreprises de presse mais aussi, et plus fondamentalement, celui du public à l'information.

Le Conseil de presse du Québec estime que toute information d'intérêt public doit être portée à la connaissance du public. Dans cette affaire, les informations, dont une injonction devait empêcher la diffusion, sont d'intérêt public parce qu'elles sont liées au débat constitutionnel et au référendum. Il existe d'autres moyens de faire respecter les droits individuels et les lois que d'entraver l'exercice de la liberté de presse.

Le Conseil réprovoque l'utilisation de moyens illégaux pour recueillir de l'information. L'illégalité des moyens utilisés pour obtenir une information ne rend pas pour autant sa divulgation illégale et ne doit pas empêcher la diffusion de cette information, si elle est d'intérêt public.

S'il s'agissait, dans l'affaire Wilhelmy, que des informations aient été obtenues illégalement, il existe d'autres recours juridiques, qui ne constituent pas une entrave au droit du public à l'information.

Le Conseil de presse du Québec s'inquiète qu'une injonction ait pu priver les Québécois d'une information à laquelle ils avaient droit. Les tribunaux doivent plutôt protéger la liberté de la presse, fondamentale pour la démocratie.

La qualité du processus démocratique dans l'actuel débat référendaire dépend largement, selon le Conseil, de la primauté qui sera accordée par tous les partenaires, notamment les médias, au respect du droit du public à l'information. Guy Bourgeault, président

Conseil de presse du Québec
Montréal, le 17 septembre 1992.

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa
le 10 janvier 1910

Directrice :
LISE BISSONNETTE

Rédacteur en chef
Bernard Descôteaux

Directeur délégué à l'administration
André Leclerc

Rédacteur en chef adjoint
Jean Francoeur

Directeur de l'information
Benoît Aubin

Directeurs adjoints de l'information
Pierre Cayouette, Roch Côté
Guy Deshaies

Directeur des publications spéciales
Pierre Beaulieu

FAIS CE QUE DOIS

On mélange cause et effet

LE CANADA anglais entretient la grande illusion que la réforme constitutionnelle projetée par les provinces et Ottawa mettra fin aux aspirations du Québec et permettra de régler les problèmes économiques.

Depuis 1534 jusqu'à nos jours l'économie canadienne est partie intégrante d'une double structure. L'économie-monde (telle que définie par Wallerstein) et une économie impériale (France, Grande-Bretagne et maintenant les États-Unis). La structure politique canadienne joue dans l'évolution de notre économie un rôle mineur.

On mélange cause et effet. Notre instabilité politique provient de l'instabilité économique. Et non l'inverse. Ce n'est pas un problème de structures constitutionnelles. Qu'en est-il maintenant des « aspirations constitutionnelles » du Québec. Crane Brinton a démontré que les réformateurs ne font qu'accélérer les changements politiques et non les engendrer. Il s'agit du phénomène de mise-en-appétit.

L'aspect le plus dommageable pour le Canada anglais ce n'est pas les droits de veto des provinces et le recul d'Ottawa dans certains champs de juridiction provinciale. Le danger provient des nouvelles structures politiques du gouvernement central et de la venue possible à Ottawa de partis politiques régionaux.

Dans ce contexte les problèmes que peuvent engendrer les nouvelles structures gouvernementales autochtones et la dualité linguistique sont très mineurs.

Gaétan-Marcel Legault
Hull, 31 août 1992

La foi du charbonnier

HOMME DE PEU de foi en le Québec, Monsieur Bourassa, à travers le référendum, demande aux Québécois de pouvoir poursuivre sa carrière politique, c'est-à-dire d'achever le fiasco qu'il a entrepris.

Appuyé par ses adeptes qui se sont commis, c'est un référendum sur sa carrière qu'indirectement il nous impose. Ceux qui croient qu'un Oui majoritaire signifie la fin des négociations seront déçus. Après un certain temps elles reprendront et seront menées avec la même incompétence à laquelle il nous a habitués.

Homme de peu de foi qui a exigé de ses partisans une pleine et entière soumission, un acte de foi total à lui-même, réussira-t-il avec les Québécois ce qu'il a obtenu de ses commettants ? Un acte aveugle de soumission présenté comme un acte de foi total et entier identique à celui qu'on imposait, jadis, aux charbonniers . . . La Bonne Vieille Foi du Charbonnier ? C'est le défi auquel on est convié.

Monsieur Bourassa, sans contredit, est un parfait maître charbonnier, un maître charbonnier qui, pour la circonstance, se fait maître chanteur du renouvellement du statu quo sur la base de l'entente constitutionnelle conclue le 28 août dernier.

Sommes-nous prêts à accepter cela dans le déshonneur et l'indignité ? Si oui, votons Oui. Si non, votons Non et sauvons notre patrie.

Maurice Major
Ville Saint-Laurent, 8 septembre 1992